

**SOCIETE POUR
L'ETUDE ET LA
PROTECTION
DE LA NATURE
EN BRETAGNE**

RAPPORT D'ACTIVITE



-1986-

RAPPORT D' ACTIVITE

1986

A Edouard LEBEURIER

naturaliste breton

protecteur de la première heure



Visite du Ministre délégué à l'Environnement,
Monsieur Alain CARIGNON, au stand de la SEPNB
lors de l'A.G. de la F.F.S.P.N. à Grenoble.
Il reçoit un sac de sel marin produit par
notre saline du Grand Quifistre (Loire-Atlantique)

La faune et la flore de BRETAGNE restent parmi les plus riches et les plus variées de FRANCE.

Cette heureuse réalité n'exclut cependant pas des situations précaires, notamment pour certaines espèces animales, longtemps mal aimées des hommes.

Dans sa charte, le Parc Naturel Régional d'Armorique a, entre autre mission, celle d'assurer la protection et la mise en valeur de son patrimoine naturel.

La publication d'une collection, intitulée "Les Cahiers du Naturaliste Breton" constituera un moyen privilégié pour tenter de répondre à cet ambitieux objectif en aidant le grand public, en particulier les plus jeunes, à mieux connaître la vie sauvage qui les entoure et qui demeure souvent pour eux fort mystérieuse.

La connaissance est, sans aucun doute, le premier pas vers une meilleure protection des espèces et une meilleure gestion du milieu naturel.

Pour ce premier Cahier du Naturaliste Breton, quel animal, mieux que la loutre, en cette fin d'année 1986, pouvait répondre à nos souhaits ?

La loutre illustre bien l'esprit qui anime cette publication : tout d'abord parce que ce discret mammifère aquatique a récemment disparu de nombreuses régions françaises, il est encore, fort heureusement, présent en Armorique et il est grand temps d'agir pour enrayer son déclin amorcé dans les années 50.

C'est par ailleurs l'exemple de l'animal qui, longtemps pourchassé et persécuté par les hommes qui voyaient seulement en lui un destructeur de poissons, voit aujourd'hui un large mouvement s'engager en faveur de sa réhabilitation.

Ne devons-nous pas nous interroger en constatant que les pays les plus riches en loutres, ÉCOSSE, IRLANDE, sont aussi... les paradis des poissons et des pêcheurs !

Bien sûr, le cas de la loutre n'est pas unique et nous allons nous attacher, au fil des numéros qui vont suivre, à présenter d'autres espèces animales mais aussi végétales, à mieux expliquer leur rôle irremplaçable dans l'équilibre de la Nature. Un équilibre qui ne s'accomplit réellement que dans le maintien de la plus grande diversité de Vies. Puisse cette contribution du Parc Naturel Régional d'Armorique nous aider à en prendre davantage conscience.

L'homme moderne ne pourra efficacement répondre aux défis économiques et sociaux de notre temps, que s'il sait enracerier le progrès économique en tenant compte des équilibres de la nature qui l'entoure. Faute de quoi, son œuvre serait éphémère et se retournerait vite contre lui.

Puisse ce respect de la réalité, ce souci de la recherche de l'harmonie, accompagner son aspiration à un mieux être.

J.Y. COZAN

*Président du Parc Naturel
Régional d'Armorique*

Cette préface du premier numéro des "Cahiers du naturaliste breton" signée d'un élu finistérien, président actuel du P.N.R.A., permet à chacun de mesurer le chemin parcouru...

Si l'on veut bien faire un retour aux années 1970 à travers la collection de PENN AR BED, on nous autorisera cette annexion à notre rapport d'activité...

- Espoir -

Combien faudra-t-il de marches pour
faire que l'on puisse commencer de nous
parler et de nous sauver nos freres?

Combien faudra-t-il de marches pour
faire que l'on puisse nous faire que d'arriver
devant leur linoléum?

Combien faudra-t-il de temps pour nous
enlever les yeux sur l'ampleur du mal
et du désastre causé par le nazisme?

Combien faudra-t-il de manifestations
de colère pour leur faire comprendre que
ce drame n'est pas insoluble?

Combien faudra-t-il de temps, d'efforts, de
victoire contre ce fléau qui ravage chaque
année nos freres et détruit les colonies
d'Asie?

M. J. E. P. est le plus vaillant d'entre
nous, mais nous ensemble, nous sommes
plus forts.

La Baule 12- 3-86

Bonjour,



Je vous remercie de votre lettre, elle m'a fait grand plaisir. Je ne suis plus depuis longtemps membre de la SEPNEB, mais j'espère contribuer et participer à une modeste part à la protection faune et flore de Bretagne. Je continuerai à écrire pour la défense de la nature et pour favoriser sa protection totale. Je commence à écrire pour elle et demain j'y continuerai encore.

A. Charnaux

Anne CHARNAUX
13, chemin des vignes
Kercoco
44 500 LA BAULE

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT

N/REF. : CAB/YB.N/MCHN° 4

Neuilly, le 21 JAN. 1986

Monsieur le Secrétaire Général,

Vous avez bien voulu me communiquer les résultats d'une enquête que vous avez effectuée l'été dernier auprès des visiteurs de la Réserve Michel-Hervé JULIEN, créée et gérée par la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne.

J'ai pris connaissance de ce document avec intérêt et je tiens à vous remercier tout particulièrement de cette initiative qui rejoint mon souci de voir les espaces naturels protégés ouverts au public.

Je sais que la S.E.P.N.B. partage ce souci et a beaucoup fait pour communiquer l'enthousiasme de ses adhérents aux visiteurs de ces réserves naturelles.

Je crois cette démarche nécessaire pour assurer à long terme l'intérêt du grand public pour la protection de la nature mais sachez que je n'ignore pas les efforts qu'elle demande et parfois les difficultés qu'elle crée pour des associations comme la vôtre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Huguette BOUCHARDEAU

Monsieur JONIN
Secrétaire Général de la Société
pour l'Etude et la Protection de la Nature
en BRETAGNE
186 rue Anatole France - B.P. 32

29976 BREST CEDEX

LE PAPIER RECYCLÉ EST PRÉFÉRÉ

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION, structure et fonctionnement	page 1
Le réseau des réserves de Bretagne	page 9
Une structure d'animation et de formation	page 21
Le domaine de Bois Joubert	page 39
Le Conservatoire Botanique de Brest	page 45
Edition	page 47
Centres de documentation et photothèque	page 51
Connaître pour protéger	page 55
Actions en justice	page 65
Actions de protection de la nature	page 69
Communiqués de presse	page 75
La participation institutionnelle	page 91
Les rapports d'activité des sections	page 95
L' assemblée générale de Brest	page 131

**L' ASSOCIATION
STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT**

I - SIEGE ADMINISTRATIF REGIONAL

186, rue Anatole France

B.P.32
29276 BREST CEDEX

Tél. 98.49.07.18

Depuis le mois de septembre 1986 le siège régional de l'association a aménagé dans des locaux neufs mis à disposition par la municipalité de Brest.

II - SECTIONS DEPARTEMENTALES ET LOCALES

- Finistère** :
- Section Nord-Finistère et groupe local "Beva e gwitalmeze"
186, rue Anatole France - B.P.32 - 29276 BREST
Tél. 98.49.07.18
 - Section Monts d'Arrée. Cette section s'est dissoute en fin d'année, mais ses adhérents locaux restent actifs dans le cadre de la SEPNB
 - Section Quimper-Pont l'Abbé (Pays Bigouden)
Jacques GARREAU - 9 cité Bellevue - 29143 GOURLIZON
Tél. 98.94.41.17
 - Section Concarneau-Tregunc
Charles LEROUX - Pendruc - 29128 TREGUNC
Tél. 98.97.62.48
- Morbihan** :
- Section de VANNES (section départementale)
Sous-Sol F.1 - Cité Radieuse - B.P 209 - 56006 VANNES
Tél. 97.40.92.95
 - Section LORIENT
Maison du Moustoir, rue du Prof. Mazé - 56100 LORIENT
Tél. 97.83.17.29
 - Section PLOERMEL
Nicole MABILAIS - Vieux Bourg - Taupont - 56800 PLOERMEL
Tél. 97.93.60.25
- Côtes-du-Nord** :
- Section FREHEL-RANCE
Serge HUGO Centre PEP Plévenon 22240 FREHEL
 - Groupe local de LANNION-TREBEURDEN
Joël GUERIN 29, résidence du Roux 22300 LANNION
Tél. 96.48.32.28
 - Section Pays de GOELO
Mme ROUDAUT B.P.93 B - 22500 PAIMPOL
Tél.

- Ille-et-Vilaine : - Section RENNES-Ille et Vilaine (section départementale)
Maison de la Consommation et de l'Environnement
48 Bd Magenta - 35000 RENNES
Tél. 99.30.35.50
- Loire-Atlantique : - Section NANTES-Loire Atlantique (section départementale)
Maison des Associations - La Manu - 10 bis Bd Stalingrad
44000 NANTES
Tél. 40.29.36.50
- Section SAINT NAZAIRE-Presqu'île Guérandaise
Comité local Saint Nazaire Presqu'île - Maison du Peuple
Place Salvador Allende - 44600 SAINT NAZAIRE
Contact téléphonique : M. BIRET 40.70.90.97

I.2 - LES ADHERENTS

Au 31.12.1986 2.222 membres répartis en 1831 membres adhérents
391 - associés

La décision de l'A.G. de Rennes de créer le membre associé (conjoint-enfant) a augmenté le nombre de membres de 16%.

En 1986, les abonnés à la revue Penn ar Bed étaient 1464 soit une baisse de 303 ! Il y a lieu de s'inquiéter et de remarquer peut être la relation avec la parution irrégulière de notre revue.

Echanges avec d'autres revues : 129

Service gratuit de la revue : 131

Nombre de membres par département :

Finistère	:	492 + 147 = 639
Morbihan	:	308 + 69 = 377
Côtes-du-Nord	:	148 + 25 = 173
Ille-et-Vilaine	:	237 + 40 = 277
Loire-Atlantique	:	255 + 56 = 311
Hors Bretagne	:	391 + 54 = 445

2.222

I.3 - ASSOCIATIONS ADHERENTES

18 associations, assez diverses, ont souhaité adhérer à la SEPNB.

A.F.R.I.M. - Association Prot. de Recherche et d'Initiation au Marais
St Laurent de la Prée - 17450 FOURAS

G.O.L.A - Groupe Ornithologique de Loire-Atlantique- 6, rue d'Audierne
44300 NANTES

F.R.O.S.I.M.A.R. - Centre socio-culturel - 44380 FORNICHET

ECOMUSEE DE GROIX - 56590 GROIX

A.P.A.B. - Association Prot. de l'Aven et Belon - Ker Dec - 29124 RIEC/BELON

COMITE DE DEFENSE DES SITES ET ENVIRONNEMENT PRESQU'ILE DE CROZON B.P.10
29140 MORGAT

A.S.P.R.O.L.I.B. Villa les Moulières, 10 Av. Nicet - 35400 ST MALO

GROUPE NATURE ET ENVIRONNEMENT Bd de l'Hopital - Gesvrière - 44240 LA CHAPELLE
SUR ERDRE

LES AMIS DE LA CHASSE ET DE LA NATURE - 22230 ST BRAN

A.F.P.E.E. MILLOUR R. Penquer Bian - 29220 LA FORET LANDERNEAU

A.B.R.I. 9, rue des Portes Mordelaises - 35000 RENNES

MAYENNE NATURE ENVIRONNEMENT - 13 Impasse des Fleuristes 53000 LAVAL

ORSAY NATURE - Faculté des Sciences - 91405 ORSAY

ENVIRONNEMENT ET AVENIR DE SAFFRE - Le Moulin Roty - Saffré - 44390 NORT/ERDRE

A.L.D.E. BEVA E BRO DAOULAS - 29224 LOGONNA DAOULAS

ASSOCIATION PROT. NATURE - Les Sorinières - 44400 REZE

ASSOCIATION FAUNE/FLORE ALENCON - 61000 ALENCON

ASSOCIATION DES ETUDIANTS DES CLASSES PREP.AUX GRANDES ECOLES - 35000 RENNES

Important : Les membres de ces associations adhérentes ne sont pas
comptabilisés dans le nombre d'adhérents de la SEPNE,
chaque association adhérente comptant pour UNE unité.

I4 - ASSOCIATIONS AUXQUELLES LA S.E.P.N.B ADHERE :

ASSOCIATION BRETONNE DES RELAIS ET ITINERAIRES (A.B.R.I.)

FEDERATION REGIONALE DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EN PAYS
DE LOIRE (F.R.A.P.E.L)

FEDERATION DES SOCIETES DE PROTECTION DE LA NATURE (F.F.S.P.N.)

FONDATION "SAUVONS L'AVENIR" (F.S.A.)

MAISON DE LA MER de BREST

ECOMUSEE DE GROIX

LINARD Jean-Claude - Professeur - 41, av. du Général de Gaulle- 29214 LANNILIS

MAHEO Roger - Maître Assistant- Laboratoire Maritime Bailleron 58860 SENE

MELOU Michel - Maître Assistant- 1, rue Marcel Prévost - 29200 BREST

MONNAT Jean-Yves - Maître Assistant- 7, rue Le Gréco -29200 BREST

SALAUN Jean - Ingénieur - Le Stang - 29224 LOGONNA DAOULAS

Le C.A. s'est réuni 6 fois dans l'année (9 février -23 mars- 19 et 20 avril - 22 juin - 19 octobre - 7 décembre) et le Bureau se réunit environ toutes les deux semaines à Brest

. Composition du Bureau

Président - Jean SALAUN

Vices-Présidents - Jean-Claude DEMAURE
Claude BELLY
Roger MAHEO

Secrétaire Général - Max JONIN

Secrétaire adjoint - Anne HILY

Secrétaire relations extérieures - Maurice LE DMEZET

Trésorier - Michel MELOU

Trésorier adjoint - Jean-Noël BALLOT

Rédacteur de Penn ar Bed - Marcel LE PENNEC

Rédacteurs du bulletin de liaison - Marie-Claire GALLIOU
- Alain THOMAS

LE RESEAU DES RESERVES DE BRETAGNE

Réserve ornithologique du Cap-Sizun

Des moutons

pour entretenir le terrain

Telegramme de Aest

1/11/76

Deux permanents s'occupent maintenant de la réserve ornithologique de Goulien : Pierre Le Floch, permanent SEPNE et Eric Thoumelin, employé à la réserve comme animateur depuis le 1^{er} juillet dernier et occupant désormais un poste de permanent, financé à 50 % par le Conseil général. Eric Thoumelin, n'est pas un inconnu dans ces lieux, puisqu'il a rempli les fonctions d'animateur pendant les saisons 84 et 85.

Opération moutons

Eric Thoumelin connaît donc le site, sa flore et ses hôtes, les insectes et les oiseaux. A ces hôtes, sont venus s'ajouter des moutons. En effet, un troupeau, composé de deux douzaines de brebis et d'agneux et d'un bélier appartenant à Ronan Bourdon, éleveur à Mésalon, a été parqué dans une

zone de 7,5 ha bordant la côte sur une longueur d'environ 800 m et faisant partie de la « réserve intégrale ».

Eric Thoumelin, conjointement avec Pierre Le Floch, suit de près cette expérience, car il s'agit pour le moment d'une expérience commencée depuis la mi-avril.

Il serait trop tôt d'en tirer des conclusions, car on ne sait ce que l'hiver réserve à ces moutons, mais on peut dire que, jusqu'à présent, leur nouvel environnement a semblé leur convenir. Aucune perte n'a été enregistrée et neuf agneaux ont vu le jour, parmi eux une portée de quatre; ce sont des Romanov, race prolifique. L'apport de nourriture est nul et l'état de santé du troupeau est excellent; une preuve de la bonne qualité de la pâture et des conditions climatiques.

Un intérêt

éco-pastoraliste

Cette opération présente deux aspects, l'un économique, qui n'est nullement du ressort des responsables de la SEPNE, et l'autre éco-pastoraliste, auquel ils attachent la plus grande importance. Mais les deux aspects pourraient être pris en considération pour éventuellement tenter une semblable expérience, par exemple dans les Monts-d'Arrée.

Les risques d'incendie s'en trouveraient diminués et l'installation — une simple clôture — pourrait être amortie en une année.

Pour que survive la crève à bec rouge

Dans le domaine de l'écologie,

les avantages, sans ambition égoïste et sans conclusion hâtive ne sont pas négligeables. Ronce fougères, haute lande pourraient être « découragées » de pousser d'où le retour à un équilibre végétal et le maintien d'une lande rase, un domaine où se complait la crève à bec rouge, cet oiseau tend à disparaître de notre région à cause du manque de cette sorte de végétation.

L'effet paysager s'en trouve également amélioré; la pâture, une fois établie, dispenserait en partie de débroussailler, en partie seulement, car, comme le disent Pierre Le Floch, et Eric Thoumelin, les moutons ne font pas tout, ce seuls.

Aspect pédagogique

Eric Thoumelin vient d'être promu à d'autres fonctions: il a la charge des relations extérieures, et, en ce sens, il prendra contact avec les médias, les offices de tourisme, les associations d'écologie, etc. En vue de mieux faire connaître la réserve de Goulien dans le Cap-Sizun, dans tous les aspects. Tout comme Pierre Le Floch, il met l'accent sur les randonnées qui apportent une connaissance plus approfondie du milieu.

Une autre partie de sa mission consistera dans une ouverture à la monde scolaire; une réserve de ce genre étant, sans nul doute, un riche domaine à exploiter au chapitre des sciences naturelles (sans compter le coup d'œil sur le paysage).

L'aspect pédagogique de la question a fait l'objet d'un dossier à l'étude pour l'instant, à l'inspection académique, si les conclusions sont favorables, Eric Thoumelin prendra contact avec les membres du corps enseignant. Restera peut-être, dit-il, une difficulté d'ordre matériel: le transport des écoliers éloignés; ce coûte... mais au retour, quelle richesse dans les bagages!



Depuis son installation au printemps, le troupeau a prospéré.

IMPORTANT

En 1986, la SEPNB a publié :

- L'ANNUAIRE DES RESERVES bretonnes et normandes 1985 (190 pages) :
rapport détaillé des réseaux de réserves de la SEPNB et du GON (données administratives, bilans ornithologiques, bilans d'animation, bilans des aménagements, des équipements, etc...).
- Les RAPPORTS D'ACTIVITE 1985
 - de la réserve naturelle François Le Bail/GROIX
 - de la réserve Michel-Hervé JULIEN/
CAP SIZUN
 - de la réserve de l'Archipel de MOLENE
 - de la réserve de FALGUEREC
- Le Tome IV des TRAVAUX DES RESERVES (pages) :
publication regroupant des données originales, naturaliste, géographique, ethnologique, historique... concernant les réserves de Bretagne.
- Un compte rendu "Les nouvelles des réserves" dans la revue PENN AR BED.

Dans le domaine des réserves, cinq faits majeurs sont à retenir avant tout pour l'année 1986 :

- La création quasi-simultanée des réserves des rochers du Cragou et de l'E-tang de Trenvel
- L'officialisation de la mission de suivi scientifique et d'animation de la réserve naturelle de Saint Nicolas des Glénan.
- La promotion de notre réseau de réserves au travers du TRO BREIZH

En baie d'Audierne L'étang de Trunvel classé réserve naturelle

OF 9.9.86

« Chasse interdite ». C'est ce panneau que les chasseurs vont découvrir dès le jour de l'ouverture, à la fin du mois, autour de l'étang de Trunvel, désormais classé en réserve

naturelle. Le propriétaire mayennais, M. Sylvain Catto, vient en effet d'en confier la gestion à la SEPNB (société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne), une

décision qui vient en conclusion d'une négociation entamée depuis plusieurs années. L'association écologiste veut profiter de cette occasion pour ouvrir le dialogue avec les différentes sociétés de chasse de la baie d'Audierne concernées, mais aussi, tous les utilisateurs éventuels, en vue d'établir une sorte de modus vivendi, des règles de cohabitation pour tout le secteur. Au demeurant, plaident les écologistes, l'interdiction de la chasse autour de l'étang de Trunvel, zone de nidification du gibier d'eau, est pour les chasseurs eux-mêmes, beaucoup plus un atout qu'une contrainte, cette affectation permettant de régénérer les stocks de gibiers, dont certaines espèces étaient en voie de disparition. Pour la mise en œuvre d'une telle politique, la SEPNB risque de trouver un allié de poids : le Conservatoire du littoral, devenu l'un des plus gros propriétaires terriens de la baie d'Audierne, et qui, en matière de chasse, n'entend pas non plus lâcher faire n'importe quoi n'importe comment.



EN BAIE D'AUDIERNE
ANDONNÉES ET ATELIERS DÉCOUVERTES DE LA NATURE. ETC.
111 000 000 - 1711 LA PRODUCTION DE LA NATURE EN BRETAGNE. SPÉCIFIQUE LITTÉRAIRE DU PAYS BRETON

L'étang de Trunvel vu par le dessinateur François Bourgeon sur une affiche de la SEPNB. Seule la chasse... aux images sera autorisée désormais.

Finistère

OF 9.9.86

Etang de Trunvel : chasse interdite

- La création d'un second poste de permanent du cap Sizun grâce à l'engagement financier du Conseil Général du Finistère.
- La réflexion engagée par la Commission Réserves sur son fonctionnement et sur les objectifs atteints et à fixer réserve par réserve.

. Commission Réserves.

Comme les années précédentes, la Commission Réserves s'est réunie à deux reprises, à Bois Joubert puis à Lorient. Ses membres ont pu se retrouver en plusieurs occasions lors de stages (Fréhel) ou de rencontres (AG de la CPRN en Corse, réunion annuelle du Groupe de Travail national sur les oiseaux de mer, etc...).

Lors de la seconde réunion annuelle, un nouveau calendrier de travail a été arrêté et sera mis en oeuvre en 1987. La réunion d'automne, l'"A.G. du réseau" sera étoffée, donnant lieu à des présentations d'expériences, à des communications de scientifiques,... Elle sera déplacée à la fin octobre et précédée par des réunions de secteurs en fin d'hiver. Quatre sont prévues : Finistère, Côtes-du-Nord/Ille et Vilaine, Morbihan/Loire-Atlantique, Bretagne intérieure.

Une réflexion sur notre réseau de réserves a été amorcée afin de définir de nouveaux objectifs de travail site par site. Cette recherche de cohérence s'est traduite par une hiérarchisation de ces réserves la définition de niveaux d'intervention différents. Ainsi certains éléments de ce réseau ne doivent plus être considérés comme des réserves (avec les exigences de suivi que cela suppose) mais simplement comme des sites surveillés préférentiellement ou des ancrages fonciers dans des zones à risques.

. Cellule réserve.

Pas de changement notable dans la composition de cette équipe mais plutôt des évolutions dans les statuts.

Le retour des sternes en baie de Morlaix

La Société d'études pour la protection de la nature en Bretagne va mener une opération « découverte » début juin. Objectif : faire mesurer aux différentes activités l'importance du travail accompli depuis plusieurs années par deux bénévoles.

Pratiquement disparus depuis un quart de siècle de la baie de Morlaix, les sternes ont opéré voici trois ans un retour remarqué dans les îlots gérés par la SEPNB (Société pour la protection de la nature en Bretagne). 800 couples ont élu domicile dans l'île aux Dames, et l'on dénombre cinquante sternes de Dougall — une vraie rareté — en ces lieux qui accueillent aussi la deuxième colonie de macareux de Bretagne.

C'est le résultat d'un travail en profondeur remarquablement mené par deux bénévoles dont la SEPNB se propose de mieux faire connaître l'action au cours d'une opération « découvertes » prévue au début du mois de juin.

La date n'est pas encore définitivement fixée, mais il pourrait s'agir du 6 juin. Ce jour-là, la SEPNB embarquera sur une vedette de l'île de Batz affrétée par ses soins, trente à quarante personnes choisies parmi celles détenant un pouvoir quelconque sur l'activité de la baie de Morlaix. « Du député au directeur de classe de mer en passant par le juge d'instruction ou le représentant du

milieu ostréicole, nous inviterons toutes les personnes susceptibles d'être sensibilisées à l'existence et à la remise en valeur de la réserve ornithologique », explique, à Brest, Alain Thomas qui, au sein de la SEPNB, coordonne l'opération.

Un travail colossal

La visite, il est vrai, vaudra d'être vécue. Elle permettra de mieux faire toucher du doigt les

efforts déployés par Yves de Kergariou et Michel Querné qui n'ont mesuré ni leur temps ni leur peine pour favoriser le développement spectaculaire des colonies d'oiseaux de mer sur l'île aux Dames, l'île Ricard, Beglem, les îles vertes et l'île aux Sables.

Propriété de l'Etat, cet archipel avait été confié à la SEPNB en 1982. « Il a fallu un travail colossal pour que l'endroit se trouve une vie ornithologique digne de ce nom », souligne Alain Thomas.

Terre de prédilection des sternes, la Bretagne en général et la baie de Morlaix en particulier, avait dû compter avec l'éclatement des trois ou quatre grandes colonies existant dans la région. Principale responsable : la prolifération des goélands argentés qui avaient fini par détruire le rapport de force naturelle avec les sternes. Ces derniers étaient d'autre part victimes d'une fréquentation humaine de plus en plus envahissante de leurs lieux de reproduction.

Police écologique

« Il a fallu se livrer à une véritable opération de police écologique », dit Alain Thomas. Protection des sites à force de dissuasion « calme mais résolue » et élimination systématique des goélands, dans les îlots, par des empoisonnements au début de la ponte, furent les deux lignes de force tracées. Et suivies.

Et les résultats sont là : trois variétés de sternes, le Dougall déjà citée, le Caugé et la Pierre Garin, ont redécouvert les joies de la cohabitation en baie de Mor-



Alain Thomas, le responsable des réserves à la SEPNB : « Une opération de longue haleine, qui commence à porter ses fruits ».

laix, les macareux aussi. « Un vingtième de couples s'accrochent depuis cinq ou six ans. Ils nichent dans des terriers dont l'accès a été nettoyé et libéré par nos bénévoles qui ont ainsi pallié les inconvénients nés de la transformation du milieu, imputable là encore aux goélands », souligne Alain Thomas.

Dans leur méticulosité, Yves de Kergariou et Michel Querné sont même allés jusqu'à reconstruire des petites chaises rocheuses destinées à augmenter la capacité d'accueil des comorans.

On le voit, les « décideurs » divers qui répondront à l'invitation de la SEPNB auront de quoi satisfaire leur curiosité.

André RIVIER



Depuis trois ans, les sternes ont fait un retour remarqué dans la baie de Morlaix, où plus de 800 couples y ont élu domicile.

Eric THOUMELIN est devenu aux côtés de Pierre LE FLOC'H le second permanent de la réserve du Cap Sizun avec comme mission essentielle le développement de l'outil pédagogique "réserve" auprès du monde scolaire. P. LE FLOC'H est chargé pour sa part du programme "moutons" (voir plus loin).

A Fréhel, Michel GUET a assuré l'animation du 1er mai au 15 septembre.

Alain THOMAS, pour sa part, a assuré la coordination générale du réseau.

Nouvelles réserves.

Une relation suivie avec le propriétaire de l'étang de Trunvel (Tréogat 29) et une présence active en baie d'Audierne ont permis la conclusion d'un accord pour la gestion de ce site ornithologique remarquable. Avec ses 50 ha, il constitue la plus importante réserve de la SEPNB.

Dans les Monts d'Arrée, l'action concertée "Amis du Cragou"/APPLL (Locarn 22)/SEPNB a conduit à une première intervention foncière de près de 18 hectares sur ce haut lieu que sont les "Rochers du Cragou". En 1986, trois couples de busards se sont reproduits dans les landes achetées.

La SEPNB et les réserves naturelles de Bretagne.

1986 a été l'année du lancement d'un programme de gestion de la réserve de Saint-Nicolas des Glénan : balisage, signalisation, mise en place d'un suivi botanique en relation avec le Conservatoire botanique de Brest, gestion de la végétation par des moutons ouessantins en période hivernale.

A Groix, la SEPNB a embauché durant une semaine six chômeurs pour réaliser des travaux d'aménagement et de restauration dans un secteur très dégradé de la réserve.

Promotion des réserves de la SEPNB.

A retenir pour l'année : le TRO BREIZH (voir chapitre consacré à l'opération) Falguérec au journal télévisé de FR3 Rennes, de longs articles dans AR MEN, 1901 - Le journal des associations, plusieurs émissions sur France-Culture, l'exposition "réserves de Bretagne" dans six localités

Les landes et rochers du Cragou

OF 16.6.86

Première réserve naturelle du centre Finistère

MORLAIX. — Les amis du Cragou peuvent être fiers. Avec l'aide de la SEPNB, ils viennent d'acquérir 18 ha de landes, de tourbières et de rochers, au Cragou, dans la partie orientale du parc d'Armorique, au sud de Plougonven, qui vont constituer la première réserve naturelle du centre Finistère. Le fruit de quatre années de travail...

« La loi qui réglemente le parc naturel d'Armorique ne prend pas en compte la protection du milieu écologique. Aussi, pour préserver la faune et la flore uniques de ces derniers lambeaux de la forêt armoricaine primitive qui constitue le Cragou, il n'y avait d'autre alternative que d'acquérir du terrain. »

Dimanche, lors de l'inauguration de la réserve naturelle du Cragou, M. Jonin, le secrétaire général de la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) ne cachait pas sa satisfaction. Les amis du Cragou sont, en effet, parvenus à y achever 18 ha de terrain qui constituent désormais la première réserve naturelle du centre Finistère.

Il aura fallu quatre années de dynamique persévérance à François de Beaulieu et Joëlle Tossier, les animateurs de cette association, pour parvenir à la création de cette réserve qui a coûté 70 000 F.

Prime par le ministre

Un entêtement récompensé l'an dernier par le ministère de l'Environnement qui a accordé à l'association le quatrième prix du concours « La nature est partout » et une prime de 10 000 F. Un travail également remarqué par le conseil général qui a subventionné les amis du Cragou qui rééditent des ouvrages anciens en vue de financer l'aménagement de la réserve. François de Beaulieu et ses amis ont été également soutenus par la municipalité de Plougonven, dont les élèves de l'école ont contribué à l'élaboration d'un sentier pédagogique à travers les landes et rochers.

Mais, pour le conservateur François de Beaulieu, la création de la réserve n'est pas une fin en soi. Il convient désormais, sinon de l'agrandir, du moins de l'animer et de la gérer. D'ores et déjà, des randonnées sont programmées



Dans les landes de Cragou, des plantes carnivores, des éperviers et faucons crécerelles, des busards, des loutres... que les naturalistes de la région viennent observer depuis cinquante ans.

pour permettre la découverte de la faune et la flore de ce secteur où, on-on, a été tué le dernier loup vivant dans le Finistère.

C'était en 1884.

Bernard DELCROIX.

de la région de Fréhel, une journée de promotion de la réserve des îlots de la baie de Morlaix auprès de divers responsables (associatifs, politiques, ...) du secteur, etc...

. Les réserves accueillent TUC et stagiaires.

6 jeunes TUC ont été accueillis : au Cap Sizun et sur les réserves du pays guérandais, à Groix, Belle-Ile et Fréhel.

4 stagiaires étudiants ont séjourné au Cap Sizun et à Fréhel préparant des diplômes de biologie, d'animation et de tourisme.

. L'animation .

L'achèvement et l'inauguration des aménagements de la réserve de Sèrent a marqué la naissance d'un nouveau et véritable outil d'animation pour la SEPNB.

Outre ce site, la Colombière, Clesseven et Trenvel (avant l'heure!) qui ont été le cadre ou le support d'animations ponctuelles.

La réserve du Cap Sizun pour sa part n'a accueilli en 1986 que... 42.000 visiteurs. Sans doute l'illustration de la significative baisse de fréquentation touristique enregistrée en Bretagne.

Comme les années précédentes, 22 animateurs ont assuré le programme d'animation estivale sur les réserves suivantes : Fréhel, Pointe du Grouin (Ile des Landes), Groix, Falguérec, Koh-Kastell/Belle-Ile.

De nouvelles expériences.

* Les programmes "moutons".

Sur le Cap Sizun, la "petite réserve" est le lieu depuis avril 1986 à une expérience d'élevage extensif de moutons de races rustiques sur la lande littorale. Romanov, ouessantins et moutons des landes de Bretagne composent le troupeau. Trois objectifs écologiques sont poursuivis : l'entretien du milieu naturel, la restauration de zones de pelouses, la fixation de craves à bec rouge. L'appréciation de la valeur économique de cette méthode d'élevage est le quatrième objectif, en rapport avec un éleveur professionnel. Ceci a motivé l'implication financière du

Pour la sauvegarde des races Un conservatoire de la vache nantaise

OF 3.2.86

Abandonnée pour ses trop faibles rendements, la vache nantaise a pratiquement disparu. Le dernier troupeau de cette race vient d'être racheté par la SEPNB (société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne), dont le siège est à Brest. Il est installé à la ferme du Bois-Joubert sur la commune de Donges en Loire-Atlantique.

Il s'agit là d'une opération de sauvetage destinée à sauvegarder une espèce bien adaptée au pâturage extensif. Opération qui s'inscrit dans un vaste programme de valorisation des marais de Brière.

Petite, de couleur ocre-roux, douce, la nantaise a les cornes longues, courbées et effilées. Peu exigeante en qualité comme en quantité de nourriture, c'est une race idéale pour les pâturages aux sols pauvres et humides.

La course aux rendements ayant eu raison d'elle (de 350 000 têtes il y a un siècle, quelques dizaines aujourd'hui), des responsables de la protection de la nature ont voulu le sauver.

Pour les responsables de ce projet de sauvegarde, il s'agit avant tout de maintenir une certaine variabilité génétique et de pouvoir développer les potentialités laitières exceptionnelles de cette race (elle possède les plus forts taux butyreux et protéiques de toutes les races françaises).

Reproduction et débouchés

Un problème se pose : celui de la reproduction. Il est urgent de recenser les rares taureaux existants pour pouvoir mener le projet à long terme si on veut éviter les risques de consanguinité. D'autant qu'il est impossible de se procurer des paillettes de nantaise pure.

Avec les animaux produits sur place, l'objectif de la SEPNB est de garder les plus typés : les mâ-



Une partie du troupeau de vaches nantaises de la ferme du Bois-Joubert

Principal objectif : le suivi génétique

Grâce aux subventions de la Fondation de France et de WWF (association mondiale de protection de la nature), la ferme conservatoire du Bois-Joubert est désormais propriétaire d'un taureau, 13 vaches allaitantes et 4 veaux.

Une ferme à prendre

Autre problème : trouver un exploitant qui accepte les contraintes que suppose la reprise d'une telle exploitation (47 ha, dont le moitié en marais). La SEPNB est propriétaire des animaux et signe un « bail à cheptel » avec l'agriculteur. S'il bénéficie d'une maison restaurée, d'aides

benévôles de façon ponctuelle, le candidat devra être un homme ouvert aux expériences de type agro-écologique. Appelé à recevoir des visites d'enfants ou de groupes, il devra posséder un certain sens pédagogique.

Marginal d'un point de vue économique, ce projet ne s'apparente-t-il pas à une utopie ?

Marie-Claire GUERIN

Conseil Général du Finistère (2^e poste) et intéresse grandement le Conservatoire du Littoral.

A Saint Nicolas des Glénan, une expérience similaire a débuté avec comme objectif essentiel un contrôle de la fermeture du milieu (extension des ronciers) défavorable au maintien des narcisses.

* Le sauvetage des vaches nantaises.

Le domaine de Bois Joubert a acquis un troupeau de vaches nantaises ainsi qu'un taureau en début d'année. Il contribuera à l'entretien des prairies inondables.

* Nouveautés faunistiques.

La découverte de trois nids d'eiders sur des îlots en réserve dans le Sud-Bretagne est de loin le fait le plus parquant.

A l'île des Landes (35), le retour des grands cormorans s'est poursuivi parallèlement à l'installation de l'espèce sur le Grand Chevret (35). A la Colombière (22), un violent orage a tué l'essentiel des poussins des 330 couples de sternes! En baie de Morlaix (29), les 850 couples présents ont eu plus de chance. Sur Banneg (29), la colonie de Puffins des anglais se renforce avec plus de 10 couples alors que sur Balaneg le Pétrel tempête a été découvert. Au Cap Sizun (29), la chute des mouettes tridactyles se confirme avec pour probable conséquence une remontée sensible sur les Tas de Pois (29) voisins.

A Groix (56), un premier couple de fulmars s'est reproduit. Il en est de même pour la sterne de Dougall en rivière d'Etel (56).

A Falguérec (56), après le surprenant passage de trois oies des neiges, on a assisté à une bonne saison de reproduction des limicoles.

. Publications.

Ont été édités : un autocollant (tourbière de Sérent), une affichette de présentation des animations scolaires à la réserve du Cap Sizun ainsi qu'une B.D sur les mouettes tridactyles de ce site.

. Stages, colloques et conférences.

Des membres du réseau ont participé aux rencontres suivantes :

- Assemblée générale de la Conférence Permanente des Réserves naturelle en Corse
 - Stage "Réserves et communication" à Sète.
 - Assemblée du Groupe d'Etude des Oiseaux Marins à Porquerolles
 - Colloque "Limicoles" au Teich (Gironde)
- etc...

. Saline du Grand Quifistre

Les travaux de restauration de cette saline sont maintenant achevés le jeune paludier qui a travaillé cette année sur le site a récolté 13 T. de sel sur les 30 oeillets exploités . Un début de diffusion du sel de notre saline a été tenté avec succès au cours de l'année 1986 et sera poursuivi en 1987.

Alain THOMAS

UNE STRUCTURE D'ANIMATION

ET DE FORMATION

Le Relecq-Kerhuon

Observation des oiseaux

QF 31.1.76

Jumelles et longues-vues près de l'étang de Kerhuon



Une vingtaine de personnes étaient au rendez-vous de la SEPNB, dimanche, près de l'étang de Kerhuon, avec impers et bottes, mais surtout les jumelles. En effet, à la demande du club Léo-Lagrange, deux responsables de la société d'étude et de protection de la nature étaient présents pour expliquer la vie des oiseaux sur l'anse. Du « grand cormoran » au « chevalier guignette », du « grèbe castagneux » au « héron cendré » en passant par les canards « colvert », « siffleur », « sarcelles » ou les « fuligules milouinan » jusqu'à la poule d'eau, on ne soupçonne généralement pas la richesse de ce que les scientifiques nomment « l'avifaune » de l'étang de Kerhuon.

Jumelles en mains, ou l'œil rivé à la longue-vue, c'est un merveilleux moment que l'on passe à les observer calmement, du moins si les cygnes ne viennent pas effrontément « chiner » un morceau de pain.

ANIMATION - FORMATION

Résumé : en 1986

environ 323 journées d'animation formation
pour 580 personnes formées
3000 scolaires
et 4200 vacanciers sensibilisés

L'action est diverse de l'intervention dans un centre de vacances à la prise en charge d'une classe, du stage pour futurs animateurs au voyage touristique naturaliste, de l'accueil du public sur un site sensible et à sa découverte à la randonnée accompagnée...

Il faudrait encore à ce bilan ajouter une centaine de journées ou ½ journées assurées par les sections locales pour quelques milliers de participants. Ce sont les activités ordinaires des sections.

Ajouter aussi 2 camps d'été pour 37 jeunes de 12 à 17 ans.

ECHANGES

Echange franco-qubécois d'animateur-nature

Voyage d'étude en Hollande en retour de l'accueil de hollandais à Bois Joubert en 1985

Accueil d'une délégation du Cornwall Trust for Nature Conservation en vue d'échanges réguliers entre nos associations.

TRO BREIZH - Nouveauté 1986

En 3800 Km et 46 journées d'animation le pari a été gagné. Une équipe du tonnerre a fait circuler tout autour de la Bretagne notre petit chapiteau et son programme de sensibilisation à la protection de la nature : exposition "Les Réserves de Bretagne", cassette vidéo en continue balades naturalistes sur des espaces protégés.

10500 visiteurs nous ont convaincu de l'intérêt de la formule.



Section de la France
5, rue de Logelbach
75847 Paris cedex 17

tél. (1) 766.0476
Ofranqueb Paris

TT/LK

Paris, le 2 Septembre 1986

Cher Monsieur,

Le groupe franco-québécois qui a participé en juillet dernier à la randonnée "en vert, à vélo", me prie de vous adresser ses remerciements chaleureux pour l'accueil exceptionnel que vous lui avez réservé dans les Monts d'Arrée.

Les participants, à l'unanimité, ont tenu à rendre hommage à la compétence et la disponibilité des interlocuteurs que vous aviez eu l'amabilité de contacter et ont été très sensibles aux échanges fort sympathiques qui ont été constamment de mise durant ces quelques jours.

Ces moments passés en votre compagnie ont constitué, sans nul doute, un point fort de leur séjour et ont donné à chacun l'occasion de découvrir la terre et les hommes d'une région bien particulière en Bretagne, qu'ils ont énormément appréciée.

Aussi vous serais je très reconnaissant, s'il vous était possible, de transmettre la grande satisfaction des stagiaires et les remercier de l'Office à tous ceux qui se sont associés à cet accueil.

Mon collaborateur, Thierry TULASNE et moi même vous remercions de votre précieux concours ainsi que de la part active qu'ont prise la SEPNE et l'ABRI à la réussite de ce voyage dont tous garderont beaucoup plus qu'un excellent souvenir.

Je vous en sais infiniment gré et vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur des Echanges,

Alain BEAUGIER

Monsieur Serge HILBERT
18, Rue St Luc

29117 PONT DE BUIS LE GUIMERCHÉ

Section du Québec
1214, rue de la Montagne
Montréal H3G 1Z1

tél. (514) 873-4255
tél. 0513523 (AFINTER QBC)

L' ECOLE DES CADRES

Décidée à l'A.C. de Rennes en 1985, soutenue financièrement par le Fonds National pour le Développement de la Vie Associative (FNDVA), l'école des cadres de la S.E.P.N.B. a démarré son programme à l'automne 1986.

Trois des six weeks-ends prévus ont eu lieu :

* 11-12 octobre à Bois-Joubert : "Organigramme de la protection de la nature en France et en Europe". Animation : M. LE DEMEZET (SEPNB) J.P. LE DUC et J.P. RAFFIN (FFSPN). Les structures administratives et associatives, les interlocuteurs, les partenaires, comment la SEPNB s'y intègre...

* 8-9 novembre à Brest

"La structure juridique de l'association loi 1901"

par J.M. GARRIGOU-LAGRANGE

"La gestion financière des associations" par M.J. DESOUCHES

* 13-14 décembre à Brest : "La gestion du Domaine Public Maritime"

Animation : M. GUIDAL Direction départementale de l'Equipe ment Service Maritime

"La Loi de décentralisation , la Loi littorale" Animation M. DONNOU Direction

de l'Equipe ment Brest. "Le recours contentieux administratif" Richard LE ROY

Faculté de Droit Brest . "Les installations classées pour la protection de

l'Environnement" par M. DERRIEN Ingénieur Direction Régionale à l'Industrie

et à la Recherche

La première promotion est de 21 stagiaires.

10ème ANNIVERSAIRE DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

10 juillet 1986

La S.E.P.N.B. sollicitée participe en assurant accueil du public et animation naturaliste sur les sites de Kéremma, Blancs Sablons, Moustierlin et Trévignon dans le Finistère.

Un Tro Breizh des espaces protégés

BREST. — Cet été, la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) sillonnera les routes de la région, de Cancale à Guérande, pendant deux mois, pour promouvoir la notion d'espace protégé. Une caravane fera vingt et une étapes.

A chacune d'elle, les populations pourront s'informer. Une tente sera plantée, à l'intérieur, des films, des vidéos sur les réserves naturelles, les oiseaux, les espaces naturels, commentés par les trois animateurs du Tro Breizh.

Les espaces protégés seront choisis pour étapes, mais aussi ceux qui méritent de l'être.

« C'est un produit SEPNB tout à fait nouveau, c'est vrai, la formule est originale. Nous voulons toucher le maximum de personnes sur la question des espaces à protéger, les estivants et les autres, et puis c'est aussi une manière de fêter l'anniversaire de la loi sur la protection de la nature (10 juillet 76) et préparer 87, l'année européenne de l'environnement. A partir de la caravane, la population pourra aussi s'inscrire pour les ballades naturalistes guidées », disait

vendredi à Brest Max Jonin, secrétaire général de la SEPNB.

C'est un premier Tro Breizh, une première tentative. Les gens ressentaient le besoin de découvrir ces espaces mal connus.

Max Jonin : « Les sites choisis pour étapes l'ont été pour leur forte concentration touristique comme pour leur qualité, même s'ils ne sont pas encore protégés. Nous voulons faire comprendre que

les espaces ne sont pas
cément des espaces fermés.
Il n'est pas pensable de
voir y faire tout et n'importe
quoi ».

Cette opération, patronnée par le ministère de l'Environnement, a reçu l'appui du préfet de Bretagne et de la ville de Rennes.

Quelques étapes : Cancale, Saint-Jacut-de-la-Mer, Guérande, Lorient, Le Croisic, Huelgoat, Le Conquet... 21 au total.

M.

EXPOSITIONS

- * "Denis CLAVREUL, peintre animalier" à Brest en mai-juin
Première exposition de cet artiste régional/2300 visiteurs
- * "TERRE OCEANE", photographies de la faune littorale par C. HUYGHENS
et F. DANRIGAL à Brest en septembre/ 3650 visiteurs
- * "RENCONTRES NATURE" en mai à Vannes
- * "ART ET NATURE 1986" en décembre à Nantes, sur le thème "L'arbre:
notre avenir "
- * "OPERATION BOCAGE" en octobre-novembre à Rennes
- * "CONNAITRE POUR PROTEGER" nouvelle exposition conçue et réalisée
par la SEPNE pour faire connaître notre contribution à la recherche
scientifique en Bretagne (10 panneaux)
Exposition présentée dans le cadre de "Sciences-Ouest" à Saint
Brieuc et de "Rentrez dans la Science" à Brest.

STAGES F.F.S.P.N.

"Promotion d'un équipement de découverte de la nature"
la première session s'est déroulée le 21 décembre avec la partici-
pation d'une vingtaine de stagiaires.

Découverte de la baie d'Audierne Pari gagné pour la SEPNB

FAIRE découvrir au public la baie d'Audierne, source de richesses ornithologiques et biologiques inépuisables : tels étaient les objectifs que

s'était fixée la SEPNB (Société d'étude pour la protection de la nature en Bretagne). Durant les deux mois d'été, juillet et août, à raison de deux sorties par se-

maine, chaque mardi et vendredi, 400 personnes environ ont participé activement à cette découverte.

Quatre heures d'observation

Un vendredi, nous les avons suivis. Quatre heures d'émerveillement au programme. Première étape, cap sur l'ancienne carrière de Tréguennec, point de départ de la randonnée sous la conduite de Bruno Bargein, permanent local de la SEPNB.

Jumelles, longue vue sur l'épaule, sac à dos... On est paré. Ce n'est pas encore l'expédition amazonienne, mais... Un busard nous saluait alors que nous pénétrons à la découverte des zones dunaires, où sont représentées tous les stades de fixation des dunes par la végétation : grande variété de plantes comme l'oyat, le chiendent des sables, qui sont d'excellentes espèces fourragères.

Ensuite, détour sur la plage, pour y observer les nombreux sternes, adorables petites créatures, et admirer l'envol d'un fou-de-bassin. Non loin, le cadavre d'un de ses homologues, mazouté lui, nous ramenait rapidement à des réalités moins heureuses.

Merveilleuse nature

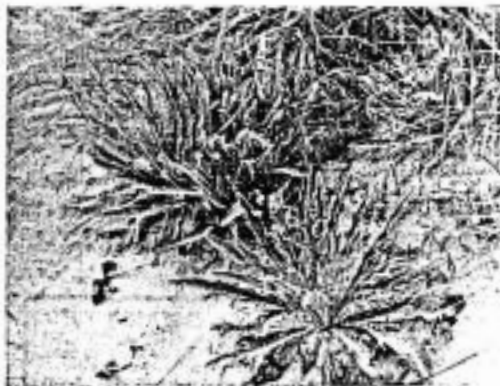
Le périple continue. Contraste. On aborde un nouveau profil du paysage non protégé par le cordon de galets. Cette zone prend des silures d'avenue. Palouze rase où nous crapehutions allègrement. Bruno Bargein, au passage, nous signale les lichens, les mousses... Une incroyable adaptation de la nature face aux dégradations constantes extérieures.

Petite pause à nouveau sur la plage où, en quête de nourriture, des colonies de goélands, mouettes et cormorans nous accueillent de leur cri.

Trunvel et ses oiseaux

L'étang de Trunvel, nouvelle halte proposée, est un lieu extraordinaire, où il devient impossible de quitter les jumelles tant l'activité est intense. Pas trop farouche, une mésange à moustache nous fait savoir qu'elle n'apprécie qu'à moitié notre présence, par des allers-retours successifs. Plus cools, les coleverts et les foulques évoluent sur l'étang calmement et avec détachement. Nous resteront là plusieurs minutes dans un silence impressionnant; troublé tout à coup par l'envol d'un héron. Quatre heures déjà passées. Si vite... Il faudra revenir.

Cette opération réussie de popularisation de la protection de la nature toute entière à mettre à l'actif de la SEPNB l'autorise à espérer que son objectif se réalisera, à savoir : assurer l'intégrité et la richesse du site, tout en en faisant profiter le public.



Mille et une plantes qui s'adaptent



Le cordon de galets : une véritable avenue qui n'assume plus son rôle de paravent

LE RAPPORT D'ACTIVITES DES ANIMATEURS

Ce secteur d'activités de la S.E.P.N.B. emploie trois animateurs salariés.

1 - A partir du FINISTERE ...

a) ANIMATION CO-ORGANISEE

Association Finistérienne de Centres de Classes de Mer AFDDM
3 journées de formation des personnels de centres nautiques sur
le milieu marin à Camaret 11 au 13 Février. 20 stagiaires.

UFCV Rennes
Encadrement d'un module de formation pour les animateurs INP/JIP
à Bréal du 8 au 10 mai. 10 stagiaires.

Encadrement d'un stage BAFA perfectionnement "découverte du milieu
marin" à Tréffiagat du 26 au 31 août. 15 stagiaires.

Encadrement d'un stage BAFA spécialisation "découverte d'un milieu
naturel" à Bréal du 31 octobre au 5 Novembre. 18 stagiaires.

. INB/APIPP

Encadrement d'un stage d'ornithologie dans le cadre d'une formation
longue durée visant à la création d'emplois sur les îles du Ponant.
Ile de Batz du 24 au 28 novembre puis le 17 décembre. 14 stagiaires.

b) VOYAGES ARCATOUR

Voyage ornithologique d'Ouessant à la baie d'Audierne en passant par
les Monts d'Arrée et le Cap Sizun. 19 personnes.

Voyage botanique de Nantes à Nantes en passant par la forêt de
Paimpont, la région de Rochefort en Terre, la presqu'île de Quiberon,
Belle-Ile et la Brière. 16 personnes.

c) ANIMATION PONCTUELLE (Etablissements scolaires, MPT, entreprises,...)

.Collège de Kerzourat Landivisiau. Projection/débat sur les oiseaux.
50 élèves.

.THOMSON CSF

Projection vidéo sur les réserves SEPNEB. 50 personnes.

.Foyer Gwena Camaret

Découverte des Monts d'Arrée 1½ journée . 5 personnes.

.Centre APAS Camaret

1 journée de découverte des oiseaux marins. 30 personnes

.OCCAJ Douarnenez

Montage oiseaux marins. 30 personnes

.MJC Douarnenez. Les oiseaux nicheurs. 25 élèves

.MPT Pen ar Creac'h Brest

Découverte du milieu marin. 20 enfants.

.CES St Martin des Champs

Découverte de la nature au Cap Sizun et en baie d'Audierne. 24
élèves.

.Collège St Anne QUIMPER

Initiation à l'environnement dans les Monts d'Arrée. 25 élèves.

d) ANIMATION ESTIVALE

.Centre aéré de Combrit. Projection sur les Oiseaux. 50 enfants

.Village RENOUVEAU Loctudy. 3 journées de découverte dans les
Monts d'Arrée . 60 adultes. 20 enfants.

.9 demi-journées baguage à Trenvel. 135 adultes. 45 enfants

.Village RENOUVEAU Beg Meil. 4 projections sur les oiseaux marins
250 personnes.

4 demi-journées baguage à Trenvel. 100 personnes.

.Maison communale de Fouesnant. 7 randonnées de découverte des marais
de Moustierlin. 140 adultes. 60 enfants.

. Centre OCCAJ Tréboul

1 projection oiseaux marins. 30 personnes

- .Centre ORTF Beg Meil ½ journée baguage à Trenvel. 25 personnes
- . Hôtel de la Plage Audierne. 1 projection Ero Vili. 40 personnes

e) FORMATION CONTINUE

- .CMB du 12 au 16 mai
Pays blanc/pays noir à Bois Joubert. 13 personnes
- .CER du 12 au 20 mai. Stage Brière/Guérande.Bois Joubert. 9 personnes
- .Ornithologie en baie d'Audierne du 4 au 8 août. 8 personnes
- .Ornithologie à Ouessant du 15 au 19 septembre. 12 personnes
- .CER du 8 au 12 septembre "Economie du Littoral". 9 personnes

f) STAGES DE WEEK END

- .Ecologie d'une rivière 22 et 23 mars avec J.Y. MONNAT Botmeur. 15 personnes.
- .Les oiseaux marins : 26 et 27 avril avec E.DANCHIN Goulieu. 7 personnes
- .Les algues : 24 et 25 mai avec J.Y.FLOCH Ile des Chevaliers.9 personnes
- .Mammifères marins: 29 et 30 novembre avec E.Hussenot C.HILY et V.RIDOUX
18 personnes.

g) DIVERS

- .Echange FRAPNA/SEPNB. Organisation d'un voyage en Bretagne et animation en baie d'Audierne
- .Section FREHEL. Encadrement d'une journée sur la végétation des falaises
15 personnes
- .Organisation d'un stand sur les orchidées à Trévarez le 31 mars.
- .Conférence sur les plantes sauvages de Bretagne au CAC à Concarneau.
50 personnes.

Bruno BARGAIN
Animateur

RANDONNEES EN BAIE D'AUDIERNE et Atelier de découverte de la nature en juillet et août . Action renouvelée en 1986 avec le soutien des Syndicats d'Initiative du Pays bigouden : 15 randonnées ont accueillies 270 personnes et 3 ateliers 61 personnes.

Une affiche a été éditée spécialement à cette occasion avec le concours de l'artiste François BOURGEON.

II - A partir de la LOIRE ATLANTIQUE...

1) STAGES "GRAND PUBLIC": loisir éducatif et de pleine nature

Stages de week-end (1 jour et ½) : 7

- Initiation à la botanique 12-13 avril 15 participants
- Ornithologie : le chant des oiseaux 26-27 avril 13 participants
- Ecologie : la vie dans les eaux douces 24-25 mai 7 participants
- Initiation à la mycologie 25-26 octobre 12 participants
- Initiation à l'ornithologie: 1 cycle de 3 W.E 7-8 juin 11 "
- 30-31 août 15 "
- 13-14 décembre 10 "

1 stage de 5 jours, itinérant :

- Ornithologie: rôle des zones humides littorales 26 au 30 décembre 8 p.
de l'Ouest français pour l'avifaune hivernante

total : 65 personnes différentes pour 91 unités-animation

2) PRESTATIONS PONCTUELLES pour des ASSOCIATIONS: 2

- projection de films-débat : association de randonnée 9 novembre 52 p.
(1 soirée) pédestre de Mauves/Loire
- sortie ornithologique: association "Le Temps de Vivre" 23 novembre 8 p.
(1 journée) section CPN de La Montagne (44)

total : 60 personnes

3) FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS : 1 stage de 40 heures

- Découverte et analyse des Pays briérons et guérandais 12 au 16 mai
10 p. sous l'angle écologique et socio économique

4) FORMATION CONTINUE des INSTITUTEURS : 1 intervention d'1 journée

- Méthodologie générale d'approche d'un milieu: La Brière 30 p.
dans le cadre d'un stage E.N)

5) FORMATION D'ANIMATEURS SOCIO-CULTURELS en cycle D.E.F.A.:

- Collaboration à une V.F de 160 heures organisée par la D.D.J.S.44:
"Créations et Environnement", à St Philbert de Grand Lieu 1er au
27 juillet. 18 p.

6) FORMATION INITIALE des INSTITUTEURS: 3 interventions d'½ journée

- Sensibilisation à la Classe de découverte du Milieu 11 février 25 p.
(Elèves instituteurs de FP3, à l'E.N.de Nantes) 17 avril 12 p.
25 avril 12 p.

II - A partir de la LOIRE ATLANTIQUE...

1) STAGES "GRAND PUBLIC": loisir éducatif et de pleine nature

Stages de week-end (1 jour et $\frac{1}{2}$) : 7

- Initiation à la botanique 12-13 avril 15 participants
- Ornithologie : le chant des oiseaux 26-27 avril 13 participants
- Ecologie : la vie dans les eaux douces 24-25 mai 7 participants
- Initiation à la mycologie 25-26 octobre 12 participants
- Initiation à l'ornithologie: 1 cycle de 3 W.E 7-8 juin 11 "
- 30-31 août 15 "
- 13-14 décembre 10 "

1 stage de 5 jours, itinérant :

- Ornithologie: rôle des zones humides littorales 26 au 30 décembre 8 p.
de l'Ouest français pour l'avifaune hivernante

total : 65 personnes différentes pour 91 unités-animation

2) PRESTATIONS PONCTUELLES pour des ASSOCIATIONS: 2

- projection de films-débat : association de randonnée 9 novembre 52 p.
(1 soirée) pédestre de Mauves/Loire
- sortie ornithologique: association "Le Temps de Vivre" 23 novembre 8 p.
(1 journée) section CPN de La Montagne (44)

total : 60 personnes

3) FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS : 1 stage de 40 heures

- Découverte et analyse des Pays briérons et guérandais 12 au 16 mai
10 p. sous l'angle écologique et socio économique

4) FORMATION CONTINUE des INSTITUTEURS : 1 intervention d'1 journée

- Méthodologie générale d'approche d'un milieu: La Brière 30 p.
dans le cadre d'un stage E.N)

5) FORMATION D'ANIMATEURS SOCIO-CULTURELS en cycle D.E.F.A.:

- Collaboration à une V.F de 160 heures organisée par la D.D.J.S.44:
"Créations et Environnement", à St Philbert de Grand Lieu 1er au
27 juillet. 18 p.

6) FORMATION INITIALE des INSTITUTEURS: 3 interventions d' $\frac{1}{2}$ journée

- Sensibilisation à la Classe de découverte du Milieu 11 février 25 p.
- (Elèves instituteurs de FP3, à l'E.N.de Nantes) 17 avril 12 p.
- 25 avril 12 p.

III - A partir du MORBIHAN ...

I - WEEK-ENDS NATURE : 6

Thème de l'animation	date	nbre participants
- Baie de l'Aiguillon (ornithologie)	01 et 02/03	13 participants
- Mammifères Forêt de Painpont	15 et 16/03	15 "
- Archéologie. Morbihan	19 et 20/04	12 "
- Ecologie d'une île Bailleron	03 et 04/05	9 "
- Géologie du Morbihan	11 et 12/10	14 "
- Découverte des grands migrants. Golfe du Morbihan	15 et 16/11	19 "
Organisme : Adhérents SEPNS 82		----- "

II - RANDONNEES NATURE : ½ journée

- Faune et flore de la Presqu'île de Truscat	16/02	Sortie tout public	25	"
--	-------	--------------------	----	---

III - FORMATION D'ANIMATEURS : 6 journées

- Zones humides et botanique Techniques pédagogiques	22/04	Francas du Morbihan	15"
- SEPNS/DDJS			
. Marais-vasières-estuariers	24/04	(Membres	8"
. Stage mallets écologie	15 et 16/05	(d'associations	16"
. Forêt	05/06	(et d'organismes (divers du Morbihan	7"
- Milieu marin et dunes	20/05	Centre du Loiret Damgan	10" 56

IV - SCOLAIRES : 44 demi-journées + 3 soirées

1) Participation à des PAE : 4 Journées

- Zones humides (Préparation PAE)	07/03	Collège public Muzillac (1)
- "	24/03	"
- "	25/03	"
- Milieu marin Ile d'Arz	02/06	Collège Jules Simon Vannes (2)
	soit	120 élèves en 8 groupes de 15 élèves (1)
	et	25 (2)
		145 personnes

2) Participation à des classes de découverte: 11 demi-journées

- Dunes Plouharnel	19/03	Collège J.Moulin Pontault Combault	25
- "	19/03	" " " "	27
- Oiseaux presqu'île Quiberon	20/03	" " " "	20
- Marais et dunes de Carnac	12/05	Centre Jean Debiesse Carnac	20
- "	13/05	" " " "	20
- Milieu marin. Ile d'Arz	14/05	" des Glénan-Ile d'Arz	15
- Marais et dunes de Carnac	27/05	" Jean Debiesse Carnac	24
- "	29/05	" " " "	24

- Marais et dunes de Carnac	29/05	Centre Jean Debiesse Carnac	22
- " " "	01/10	" "	52
- Projection montage oiseaux du littoral et des marais	01/10	Colonie de l'Allier La Saline	<u>110</u>
			359
3) <u>Projections : 3 soirées et ½ journée</u>			
Soirées : Projections Zones humides	09/01	Centre de formation d'Apprentis Vannes	30
" " "	30/01	"	25
" " "	11/03	LEP Jean Guéhenno Vannes	15
Journée : " Dunes du Morbihan	30/05	Ecole Ste Marie Arradon	<u>50</u>
			120
4) <u>Formation permanente. Enseignement secondaire</u>			
- Milieu marin Penvins (terrain et salle) 1 journée	03/07	Direction Diocésaine de l'Enseignement catholique	30
5) <u>Sorties de découverte: 10 demi-journées</u>			
- Oiseaux- Golfe du Morbihan	24/01	Collège Public d'Arradon	35
- Etang au Duc. Vannes	28/01	Ecole Ste Thérèse-Sulniac	25
- " " "	28/01	"	30
- Oiseaux- Golfe du Morbihan	07/02	Collège public d'Arradon	35
- " " "	10/02	"	60
- Milieu marin. Petit Mont Arzon	29/04	" J.Prévert. Guingamp	60
- Dunes Locmariaquer	04/06	IREO Vannes	15
- Oiseaux Golfe du Morbihan	01/12	Ecole primaire Arradon	35
- Oiseaux Presqu'île de Quiberon	04/12	Collège public de Quiberon	40
- Oiseaux Golfe du Morbihan	16/12	Collège public de Muzillac	<u>50</u>
			385
6) Falguérec : ornithologie et botanique de la réserve. Avril-Mai-Juin <u>12 demi-journées</u>			
	25/04	Collège St Jean Vihiers	30
	28/04	Ecole primaire. Conleau	40
	28/04	Collège J.Prévert.Guingamp	60
	09/05	" J.Simon. Vannes (grpe allemand)	31
	22/05	Ecole publique Arradon	25
	26/05	CES St Exupéry Vannes(grpe allemand)	45
	03/06	Collège public St Herblain	25
	10/06	Ecole publique. Noyalo	19
	13/06	Collège public. Arradon	25
	17/06	"	25
	17/06	"	25
	26/06	Ecole privée Abbaye de Langonnet	<u>35</u>
			385

V - ASSOCIATIONS & ORGANISMES DIVERS : 12 demi-journées

+ Sorties : 11 demi-journées

- Oiseaux Plouharnel	26/01	Maison d'animations et des loisirs Auray	30
- Falguérec	26/05	CEAS Vannes	15
- Dunes Plouhinec	03/06	AECM Lanester	28
- Milieu, marin. Port Louis	10/06	"	30
- Falguérec	18/06	CCAJ Vannes	15
- Dunes Kerjouanno	04/07	Maison du Port du Crouesty, Arzon	10
- Presqu'île de Truscat, Faune & Flore	11/07	"	20
- Falguérec	21/07	"	20
- Milieu marin. Arzon	28/07	"	25
- Dunes Kerjouanno	05/08	"	25
- Milieu marin. Arzon	12/08	"	25
			<u>253</u>

+ Montages : ½ journée

- Oiseaux du Littoral et des marais	04/11	Club Nouvel Horizon. Arzon 80 p.
-------------------------------------	-------	----------------------------------

VI - VILLAGES VACANCES : 3 demi-journées et 11 soirées

+ Sorties : 3 demi-journées

- Dunes et marais de Suscinio	11/07	Camping de la Madone Penvins	15
- Milieu marin Penvins	22/07	"	12
- Dunes des Gouvelins	08/08	C.C.A.S. St Gildas de Rhuys	12
			<u>39</u>

+ Projections : 11 Soirées

- Zones humides	03/04	Village vacances PTT Kerjouanno	110
- "	17/04	"	120
- Dunes	14/05	"	40
- Zones humides	22/05	"	100
- "	26/06	"	100
- Dunes	10/07	"	25
- Golfe du Morbihan	31/07	"	100
- Dunes	08/08	C.C.A.S. St Gildas de Rhuys	60
- "	14/08	Village vacances PTT Kerjouanno	100
- "	25/08	C.C.A.S. St G. de Rhuys	70
- "	25/09	Village vacances PTT Kerjouanno	120
			<u>945</u>

VII - COLONIES & CENTRES DE VACANCES : 15 demi-journées

+ Sorties : 11 demi-journées

- Dunes Erdeven	08/07	Centre aéré de Pluvigner	25
- Randonnées nature Le Faouët	10/07	Club Nature Centre Médico social Le Faouët	20
- Milieu marin Penvins	23/07	Centre aéré Sérent	20
- Etang Priziac	24/07	Club Nature C.M.S. Le Faouët	20
- Falguérec	31/07	"	40
- Milieu marin Locmariaquer	19/08	Camp Ufoval Locmariaquer	15
- Rivière de Noyal	21/08	C.C.A.S. Le Roaliguen	18
- Dunes de Plouharnel	27/10	Centre Jean Debiesse Carnac	6
- Marais et vasières de Séné	29/10	"	10
- Oiseaux Baie de Quiberon	30/10	"	8
- Milieu marin Carnac	31/10	"	8
			<u>190</u>

+ Projections : 4 demi-journées

- Oiseaux du littoral et des marais	25/07	Centre aéré Theix	30
- Dunes	27/10	Centre Jean Debiesse Carnac	15
- Golfe du Morbihan	28/10	"	20
- Zones humides	29/10	"	5
			<u>70</u>

VIII - STAGES LONGS (1 semaine)

- Oiseaux du littoral atlantique (Stage Y. CHEPEAU) 1 journée : Golfe du Morbihan)	25/12	Adhérents SEPNE	8
--	-------	-----------------	---

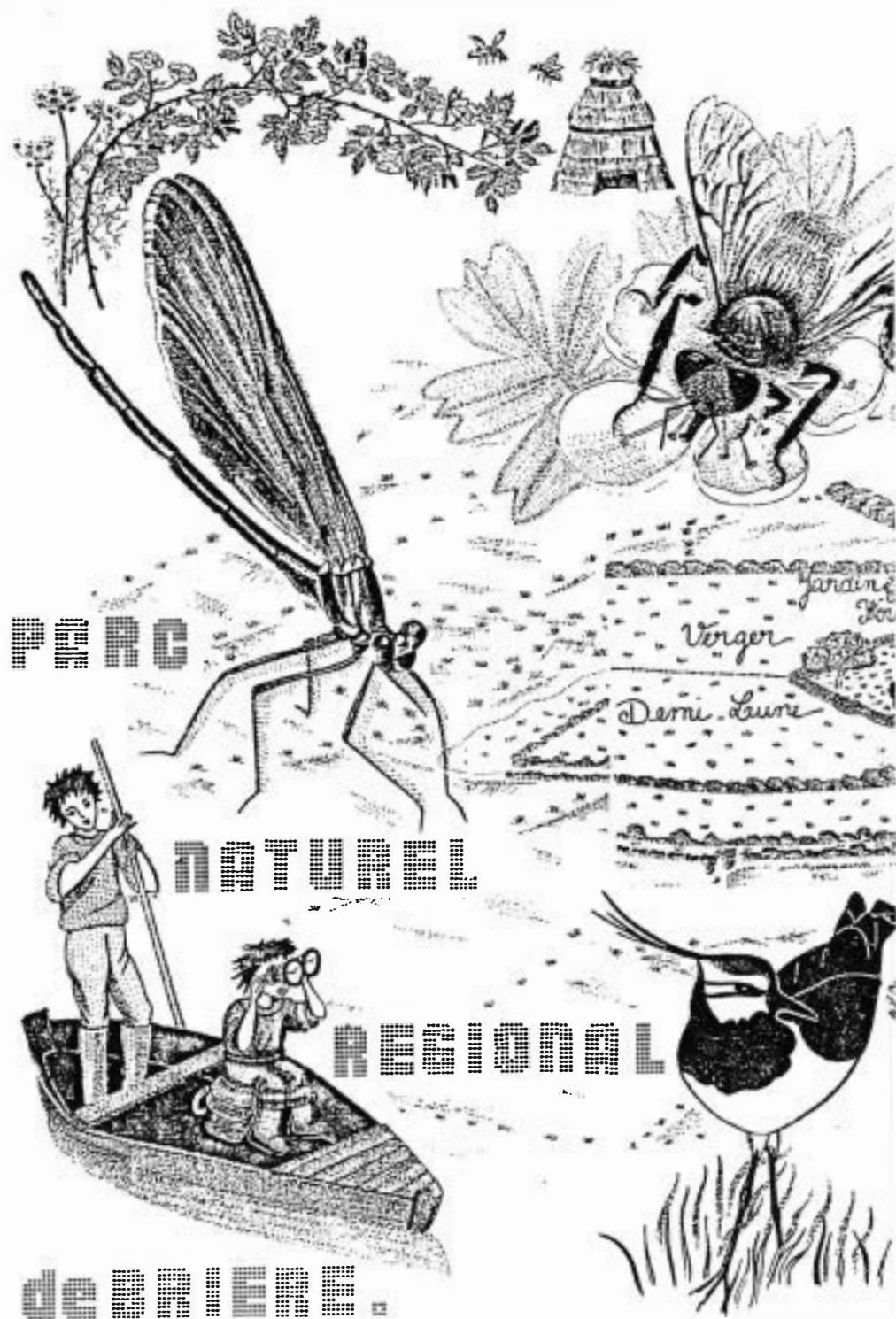
BILAN 1986

Nombre de participants

1) WEEK-ENDS	:	82	
2) Formation d'animateurs	:	56	
3) Randonnées-nature	:	25	
4) Scolaires	:	1424	dont 385 sur la Réserve de Falguérec
5) Organismes et associations divers	:	333	dont 50
6) Villages vacances	:	984	
7) Colonies et centres de vacances	:	260	dont 40 "
		3.164	dont 475 "
soit	6	week-ends	
	6	journées	
	75	demi-journées	
	14	soirées	

B. VADIER
Animatrice

LE DOMAINE DE BOIS JOUBERT



PARC

NATUREL

REGIONAL

de BRIERE.

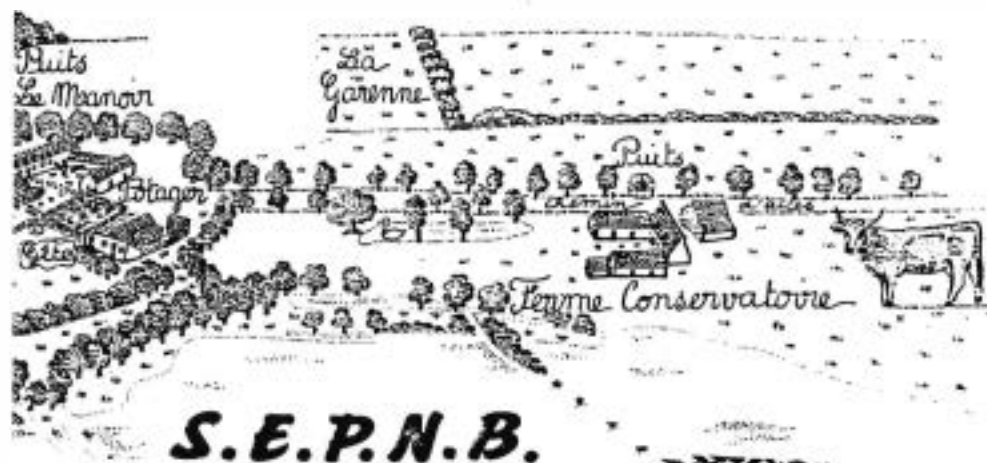
Jardin

Verger

Demi-Lune

MAISON DE LA NATURE

BOIS-JOUBERT 44480
tel: 40.88.67.83 DONGES



BOIS JOUBERT

L'année 1986 a été marquée à Bois-Joubert par deux événements importants : l'arrivée d'un troupeau de vaches nantaises, race menacée d'extinction et la création d'un emploi pour assurer la responsabilité du Domaine.

Le troupeau de vaches nantaises et la ferme de Bois Joubert.

Le troupeau acquis en décembre 85 est depuis le début de l'année 86 sur les terres du Domaine, son installation a nécessité la remise en état et la pose de nombreuses clôtures, l'élagage d'un certain nombre de haies, la réouverture de chemins envahis par la végétation et la construction d'un corral.

Une dizaine de veaux sont nés et tous ceux qui ne correspondaient pas suffisamment aux "critères nantais" ont été vendus.

En effet, l'objectif pour la SEPNB n'est pas seulement d'accueillir un troupeau pour le sauver d'une disparition imminente mais d'assurer la survie de la race et de lui redonner sa place quant à l'entretien traditionnel des terres de marais.

Ainsi une première prospection a été faite en Loire-Atlantique par des responsables de l'ITEB (Institut Technique de l'Élevage Bovin) et de l'Ecole Vétérinaire de Nantes afin de recenser les reproducteurs potentiels de la Région. Cette démarche est la première étape de la mise en place d'un programme de conservation génétique au niveau régional au sein duquel le troupeau de Bois Joubert jouera en quelque sorte le rôle de réservoir génétique".

Reprise Agricole du Domaine :

Un appel d'offre a été lancé en début d'année afin de rechercher un fermier susceptible de reprendre l'exploitation agricole de Bois Joubert.

Une quinzaine de candidats se sont présentés dont un a été retenu. Cependant, après quelques mois, il s'est avéré que les conditions de reprise sur lesquelles il y avait eu accord au moment du recrutement, ne semblant plus convenir au candidat, celui-ci a décidé de se retirer...

La SEPNB, devant les difficultés à trouver un candidat dans le contexte actuel a décidé de se donner quelques mois de réflexion avant de prendre une décision quant à la façon de gérer le Domaine agricole. Toutes les hypothèses sont actuellement étudiées : fermier indépendant, ferme conservatoire avec salarié, prolongation de la phase transitoire...

Les Travaux de restauration de la partie habitation de la ferme sont en cours de finition (enduits extérieurs), les adductions et le réseau d'assainissement sont prêts à être mis en service.

Un nouveau salarié à la SEPNB, responsable du Domaine de Bois Joubert.

La gestion au quotidien et la maintenance du Domaine ont été assurées depuis mai 84 jusqu'en mai 86 par les deux objecteurs de conscience affectés sur place : Régis FRESNEAU et Yann GOURRAUD. Ce dernier est désormais salarié de la SEPNB, responsable du Domaine de Bois Joubert et notamment du fonctionnement de la Maison de la Nature. Il est actuellement aidé dans sa tâche par deux nouveaux objecteurs et un TUC.

La Maison de la Nature :

La fréquentation de la Maison de la Nature et de ses équipements continue à augmenter sensiblement.

Au total, plus d'un millier de nuités assurées en 86 :

1/3 de randonneurs

2/3 d'élèves et de stagiaires

Bois Joubert a ainsi accueilli une trentaine d'associations et d'organismes divers : classes vertes, mini-camps, stages, colloques...

A noter l'intégration sans cesse grandissante de Bois Joubert dans la vie de la Commune ou de sa région : le Centre aéré de Donges s'est déroulé à Bois Joubert durant les mois de Juillet et Août; un certain nombre d'animations nature ont été proposées aux écoles de la commune tout au long de l'année.

Mais, si Bois-Joubert reprend vie au sein de sa Région il n'en devient pas moins un des lieux privilégiés des activités SEPNB :

Une dizaine de stages organisés par les animateurs permanents de l'association s'y sont déroulés ainsi que deux stages SEPNB/FFSPN, un séminaire Loutre, la première session de l'Ecole des Cadres (formation interne SEPNB), sans compter les différentes réunions de fonctionnement de l'association : Commissions réserve, commission animation, C.A. de rentrée etc...

Devant une telle augmentation des activités, il a été nécessaire de poursuivre l'effort de restauration des équipements :

La réfection de trois nouvelles chambres provisoires et l'installation du chauffage dans le Manoir a permis d'augmenter la capacité d'accueil. La réfection de la cuisine a permis de confirmer "l'image gastronomique" que chaque stagiaire a aujourd'hui en tête lorsqu'il pense aux stages SEPNB à Bois Joubert.

Une ancienne étable a été transformée en salle d'activité et un nouveau bloc sanitaire est en cours de réalisation avec la participation d'un LEP et de l'AFPA de St Nazaire. Quant au Centre d'accueil et d'hébergement les travaux ont repris, la quatrième tranche est en route, une grande salle avec cheminée sera à la disposition des utilisateurs à la rentrée 87.

Bref, Bois Joubert vit, Bois Joubert grandit, il vous attend !

Yann GOURRAUD

Bois Joubert en 1986 en quelques chiffres

* Production	:	400 litres de jus de pommes 600 litres de cidre 50 poulets de grains 6 veaux de lait 4 taurillons 2 "boulanges"
* Accueil	:	300 randonneurs environ 700 élèves et stagiaires environ 30 associations ou organismes divers

LE CONSERVATOIRE BOTANIQUE DE BREST

1986 aura été une année décisive. Les conditions ont enfin été réunies pour que le Conservatoire botanique se voit doté d'un véritable conseil scientifique, d'une structure juridique propre, de partenaires départementaux et régionaux, d'un budget prévisionnel approuvé,... et nous l'espérons d'un avenir sans nuages. Les négociations ont été longues et difficiles mais notre fermeté a, le croyons-nous, été utile pour une solution devenue inéluctable.

La SEPNB reste membre du comité scientifique et suivra ainsi l'évolution et le travail du Conservatoire.

Conservatoire botanique

OF 31.10.72

Le professeur Lucas, élu président du conseil scientifique

Au plan international, un récent congrès a montré que 60 000 espèces végétales sont menacées dans le monde. En cinq ans, cette menace a considérablement augmenté. On estime que dans l'avenir, ce n'est plus une espèce sur dix qui sera atteinte, mais une sur quatre.

La première réunion du nouveau conseil scientifique, mis en place dans le cadre du conservatoire botanique du Stangalarch, qui s'est tenu, jeudi, à Brest, était l'occasion d'évoquer le problème des espèces menacées. Une vingtaine de personnes y assistaient, représentant notamment l'UBO mais aussi les universités de Caen, Nantes et Rennes, l'INRA, le CNRS, l'Office de recherche scientifique dans les territoires d'outre-mer (ORSTOM), le musée d'histoire naturelle de Paris, la SEPNE, le ministère de l'Environnement, la Communauté urbaine de Brest et la Société botanique de France. Cette réunion a permis de dresser un bilan des activités scientifiques du conservatoire depuis dix ans, présenté par le conservateur de Brest, M.

Le Souef et de définir les programmes pour les années à venir.

Au niveau régional, un inventaire des espèces végétales menacées du Massif armoricain a permis d'établir une liste des espèces protégées en Bretagne. Ce travail va se poursuivre notamment grâce à une banque de données sur les espèces menacées.

Au niveau national, le conseil scientifique a réalisé un inventaire des espèces endémiques, qui ne vivent que dans un endroit donné. Celui-ci a été diffusé auprès des botanistes pour en augmenter les connaissances. Ce travail se poursuit dans le cadre d'un « livre rouge » des espèces menacées en France. Au niveau international, le conseil a réalisé une action sur la flore menacée des îles océaniques et sur les espèces végétales menacées au niveau européen.

A l'issue de la réunion, le professeur Lucas, représentant l'UBO, a été élu président du conseil scientifique et M. Friedman de l'ORSTOM, élu vice-président. Désormais, le conseil se réunira au minimum une fois par an.



EDITION

SEPNB

Une BD et une expo au Stangalard

(Lire en « Bretagne »)

Protection de la nature

OF 12. 5. 86

La vie de la mouette en bande dessinée

BREST. — Parmi tous les outils utilisés par la S.E.P.N.B. (la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne), il manquait encore la bande dessinée : la voici avec « La vie de la mouette tridactyle » dont les dessins, réalisés à l'aide de croquis pris sur le vif, sont signés Denis Clavreul, les textes étant l'œuvre d'un homme bien connu des amoureux de la nature bretonne, Jean-Yves Monnat.

Présentée samedi, cette B.D. d'un genre particulier, démarre sur la rencontre d'un enfant et de Lanig Louam, le vieux renard de Goulien, intrigué sur la vie de la mouette tridactyle. En douze pages, mois après mois, Lanig Louam raconte le cycle de reproduction de la mouette des côtes bretonnes sans oublier ses ennemis naturels, Lanig lui-même, les choucas ou le grand corbeau qui vont piller les nids ou ces autres ennemis comme les boules de mazout picorées bêtement.

Le responsable de la S.E.P.N.B., Max Jonin, a présenté en même temps samedi, au conservatoire du Vallon du Stangalard à Brest (qui a accueilli huit mille personnes l'an dernier), la première exposition de Denis Clavreul. Scientifique devenu peintre animalier, Denis Clavreul n'en est pas pour autant à ses débuts : il a déjà illustré, entre autres, l'ouvrage « Ces bêtes mal aimées » paru aux éditions Ouest-France.

La S.E.P.N.B., qui sort aussi aujourd'hui quatre affiches « Bretagne vivante » sur les oiseaux du littoral et une autre, à caractère pédagogique, sur les dunes, et la vie qui les habite (sait-on qu'on y trouve des orchidées ?), propose cette B.D. au prix de 15 F.

S.E.P.N.B. : B.P. 32, 29276 Brest cédex.



ouest
france

PENN AR BED

Trois numéros de la revue ont été publiés

- n° 119 - Erosion et protection des falaises en Bretagne
Les défrichements en Morbihan - Lann Gazel : sauvetage
réussi. Rencontres naturalistes - Nouvelles des réserves, etc...
- n° 120 - Guide des oiseaux échoués
- n° 121 - Le marais breton
Les étangs de Trévignon

BULLETIN DE LIAISON

Parution régulière des cinq numéros annuels apportant les informations sur la vie de l'association à tous les adhérents.

EDITIONS DIVERSES

- * "La vie de la Mouette tridactyle" en bandes dessinées
par J.Y. MONNAT et D. CLAVREUL
- * Affiche pédagogique "Dune vivante"
- * Affiches "Bretagne vivante" série de 4 belles photographies
consacrées aux oiseaux des falaises littorales
- * Affiche "En Baie d'Audierne" due au talent de François BOURGEON
- * Travaux des réserves Tome IV
- * Autocollant "Tourbière de Sérent" dû à la plume de Jakez HAMON

CENTRES DE DOCUMENTATION

PHOTOTHEQUE

● La fin d'« Oxygène »

Les finances d'« Oxygène » qui rappelons-le ne doivent rien à des « sponsors » publics ou privés ne permettent pas d'aller au-delà.

« Oxygène » a vécu et vous a fait vivre l'écologie en Bretagne depuis février 1979. Avec des articles d'humour, mais aussi des dossiers que nous avons voulus sérieux, construits : agriculture, nucléaire, Tiers-Monde, pêche, etc... Con-

sécration suprême on trouve même des extraits d'« Oxygène » dans certains manuels scolaires !

« Oxygène » n'a pu exister que grâce au travail et à la persévérance de nombreux militants : A. Bessec, M. Beucher, G. David, O. Guérin, A. Goubet, D. Guillotin, J.M. Hervio, A.M. Jégou, M. Jonin, A.M. Lambert, M.L. Le Gal, Y. Le Gal, E. Leroux, B. Lollichon, D. Malengreau, A.M. Merer, Y. Quentel, Yffig, B. Lecointre, Nono... et tant d'autres militants qui ne m'en voudront pas de ne pas les nommer.

Lancé et supporté financièrement par la Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne (SEPNB), « Oxygène » a été réalisé depuis 1981 au nom d'un collectif d'associations : Amis de la Terre de Rennes, APPSB, Creptab, Plan Alter Breton, Plogoff Alternatives, SEPNB.

À la relecture de l'ensemble de la collection nous pouvons sans fausse modestie trouver le bilan positif. L'indépendance financière a du bon : elle garantit l'indépendance des opinions exprimées. Aujourd'hui, il s'agit peut-être d'un luxe sinon inutile du moins intolérable. Mais sans doute aujourd'hui convenait-il d'arrêter... ou tout au moins de reprendre son souffle, de prendre un temps de réflexion. Plus que par quelques grandes batailles, c'est autour d'un travail quotidien que se construit la conscience écologique d'une collectivité. Et nous ne considérons pas qu'à cet égard, notre tâche terminée.

✱ Pour le comité de rédaction, Yves Le Gal, revue « Oxygène », 1, rue des Fougères, 29110 Concarneau.

■ Parmi les revues régionales, « Oxygène » était incontestablement la plus en vue de par sa qualité rédactionnelle et sa présentation.

Nous sommes navrés d'apprendre que le numéro 78 sera le dernier.

Avoir tenu durant près de six ans une publication régionale mensuelle, est une véritable prouesse quand on connaît les difficultés de la petite et moyenne presse.

Dans le domaine de la presse, la liberté n'existe pas en France. Ce sont les budgets publicitaires qui font la loi. Hélas, les publicistes, jusqu'à présent, ne se sont pas intéressés à la nature et surtout pas à l'action écologique. C'est trop explosif et compromettant !

Nous souhaitons que les Bretons mettent en valeur leurs actions et les fassent connaître au plan national. Dans la mesure de ses possibilités, « Combat Nature » accueillera les communiqués des associations bretonnes ainsi que leurs propositions de projets d'articles.

✱ Alain de Swarte, revue « Combat Nature »

CENTRES DE DOCUMENTATION

Trois centres de documentation -bibliothèque fonctionnent. L'un à Nantes, l'autre à Lorient, le troisième à Brest. Le centre régional est une petite bibliothèque mise en ordre grâce à beaucoup d'énergie bénévole.

Ces centres sont très régulièrement visités. Celui de Brest fonctionne en relation avec la bibliothèque universitaire et bientôt il disposera d'un point d'appel dans la bibliothèque municipale du quartier sous la forme d'un présentoir d'un choix de revues régulièrement renouvelées.

PHOTOTHEQUE

Encore de l'énergie bénévole qui classe, identifie et assure les prêts. La photothèque fonctionne et la décentralisation aussi puisqu'elle est basée à Bain de Bretagne (35).

En 18 mois, 58 courriers, 505 photographies prêtées en 30 interventions.

La photothèque c'est 3600 diapositives

1200 négatifs

1000 tirages noir et blanc

CONNAITRE POUR PROTEGER

Six espèces protégées d'oiseaux hivernent en Bretagne

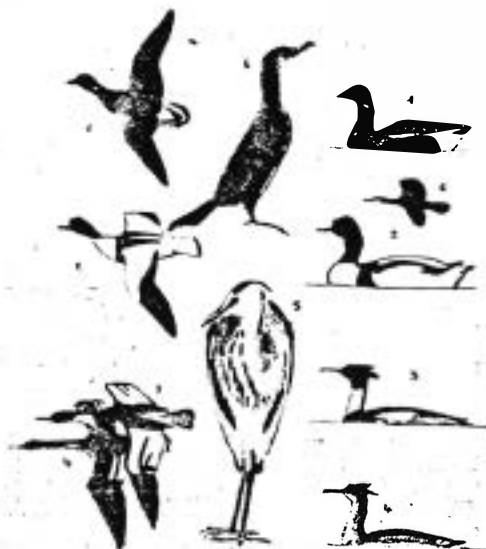
Le climat doux de la Bretagne attire actuellement sur nos côtes, dans les estuaires et les étangs, des hôtes ailés venant souvent de très loin, du cercle polaire ou de Scandinavie, des îles britanniques ou d'Irlande.

Pour quelques jours ou plusieurs mois, ils s'installent, se reposent et se nourrissent en Bretagne, avant de repartir nicher, pour la plupart, sous d'autres cieux.

Les oiseaux que nous présentons sont protégés sur l'ensemble du territoire.

Cette protection interdit la destruction ou l'enlèvement des œufs et des nids, la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation de ces oiseaux d'espèces non-domestiques, qu'ils soient vivants ou morts, mais aussi leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur mise en vente ou leur achat.

La section Quimper-Pont-l'Abbé de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) a réalisé les illustrations reproduites ci-contre.



Illustrations de Pierre Le Floch, responsable de la réserve ornithologique du Cap Sizun.

1 — Barachan cravant

Taille : de 55 à 60 cm. Envergure : de 110 à 120 cm.

Pratiquement toute noire, sauf le croupion et le dessous de la queue qui sont blancs, elle niche habituellement dans la toundra, au nord du cercle polaire. Elle passe l'hiver dans les baies et les estuaires où elle s'alimente en majorité de zostères (plantes marines).

2 — Tadorn de Belon

Taille : de 55 à 57 cm. Envergure : de 110 à 133 cm.

C'est un grand canard qui semble noir et blanc de loin, avec une ceinture rousse et un bec rouge.

Son vol et son apparence font penser à une oie. Il niche et hiverne dans les baies et les estuaires où il se nourrit surtout de mollusques (hydrobie).

3 et 4 — Harle huppé

Taille : de 52 à 58 cm. Envergure : de 70 à 76 cm.

Plus petit et plus mince que le colvert, sa tête est huppée et son bec très mince. Il a une tête noire avec un large collier blanc chez le mâle (3). Femelles et jeunes sont gris-brunâtre avec la tête rousse et huppée, leurs menton et gorge étant plus pâles (4). En hiver, on peut apercevoir cette espèce dans les baies et les estuaires.

Les lacs et les eaux marines abritées au nord des îles britanniques, en Scandinavie, Irlande sont les lieux où le harle huppé vit d'habitude. Il se nourrit de poissons.

5 — Héron candré

Taille : 90 cm. Envergure : de 175 à 195 cm.

C'est un grand échassier gris, aux sourcils et huppe noirs chez les adultes, gris chez les jeunes. En vol, net contraste entre le gris-pâle du dos et le gris-sombre des rémiges (grandes plumes des ailes). Il vole avec le coup répété et les pattes tendues en arrière. On peut le rencontrer partout en Bretagne, surtout en hiver.

Il niche en colonie sur les grands arbres dans toute l'Europe tempérée. Sa nourriture : toutes sortes d'animaux, poissons, grenouilles, petite rongeurs, insectes...

Le héron candré est souvent accompagné de l'agrégation garette. C'est un petit héron blanc pur avec bec et pattes noires à doigts jaunes. Visible surtout dans le sud-est breton, cette espèce, d'une taille de 55 cm, a une prédilection pour les estuaires.

6 — Grand cormoran

Taille : de 80 à 90 cm. Envergure : de 130 à 160 cm.

Il est noirâtre, sauf les joues et le menton qui sont blancs chez l'adulte. Les jeunes sont blancs dessous. Il nage jusqu'à de grandes profondeurs.

On le voit assez souvent les ailes écartées sur les balises, jetées, bancs de sable, îlots.

A l'inverse du cormoran huppé qui est lié aux côtes rocheuses, le grand cormoran utilise toutes sortes de plans d'eau douces ou marines. Sa nourriture est exclusivement composée de poissons (500 g par jour).

OF 30.1.22

LES ETUDES

I/ ETUDES CONTRACTUELLES

- * Inventaire et description des milieux naturels du Sud de Rennes
par D. CHICOUENE, M. DANAIS et L. GOHIER
pour le Conseil général d'Ille et Vilaine
(service des périmètres sensibles)
- * Les activités traditionnelles dans la vallée de la Loire
par Thierry BECKELYNCK
pour la DRAE-Pays de Loire
- * Analyse du milieu, gestion et protection du marais de Besné
par Robin ROLLAND
pour la DRAE-Pays de Loire
- * Compléments ornithologiques (et zoologiques) pour les inventaires
régionaux des ZNIEFF
par Pascal LE GUEN et le réseau SEPNEB - AR VRAN
pour la DRAE-Bretagne

II/ TRAVAUX DES SECTIONS

- * Inventaire et cartographie des oiseaux nicheurs de Plouhinec
- * Synthèse "Bocage et eau"
- * Etude du réaménagement de la gravière de Champçors
- * Participation aux recensements nationaux :
 - Oiseaux échoués
 - Anatidés et limicoles
- * Diagnostic et réflexion sur les sites du Finistère

III/ ESPECES SUIVIES plus régulièrement par les sections, des groupes spécifiques ou des individuels

Elle est en voie de disparition

0F 9.9.86

Mobilisation dans l'Ouest pour sauver la loutre

NANTES. — Elle est plus grosse qu'un ragondin, mesurant jusqu'à 80 cm avec la queue pesant 9-10 kg. On l'appelle la reine de la Rivière. C'est la loutre. Un mammifère éminemment sympathique qui est en voie de disparition. « Si nous ne faisons rien aujourd'hui, dans dix ans on n'en trouvera plus que dans les zoos, si tant est qu'on réussisse à les acclimater. » C'est Jean-Claude Demaure qui parle et le président de la Société pour l'étude et la protection de la loutre en Bretagne (SEPNB) n'est pas du genre à brandir ce type de menace sans qu'elle soit fondée.

L'Ouest est concerné au premier chef. Car la loutre que l'on trouvait, il y a trente ans dans tous les cours d'eau et marais de France, n'est quasiment plus présente que dans le Massif-Central et sur la façade atlantique entre le sud de la Bretagne et l'Aquitaine. C'est donc ici que se joue la survie de l'espèce. Comment enrayer le processus d'extinction ? On en parlera durant deux jours les 19 et 20 septembre à Donges (Loire-Atlantique), lors d'un séminaire baptisé : « La loutre, témoin de la dégradation des zones humides » (1).

La première fois en France qu'on se penchera ainsi sur le cas de loutre. « Elle a longtemps été un animal méconnu, explique Thierry Lodé, membre de Erminea, une association pour l'étude des mammifères en pays de la Loire, co-organisatrice du séminaire avec la SEPNB. « On a guère commencé à l'étudier qu'à la veille de sa mort. Il fallait surtout collecter des informations sur la situation exacte de l'espèce. Désormais, nous avons une bonne vue d'ensemble et il est temps de poser le problème de sa survie au-delà du noyau restreint de naturalistes mordus. »

Objectifs du week-end de Donges : alerter les « aménageurs » des zones de marais et dialoguer

avec eux. Egalement sensibiliser les chasseurs et pêcheurs ainsi que les défenseurs de l'environnement.

« L'affaire de tous »

Principal argument mis en avant par Jean-Claude Demaure et ses amis : « La régression continue de la loutre est le signe le plus visible de la dégradation accélérée des zones humides. Un signal d'alarme nous dit que ces milieux sont en train de se transformer, qu'ils se dégradent et s'artificialisent. Elle nous révèle que les écosystèmes aquatiques sont malades. »

De quoi ? Des rejets d'hydrocarbures, de l'action des pesticides, du dérangement continu pour des activités de loisirs qui nuisent à la tranquillité des sites, du remembrement qui réduit le nombre des lieux abrités, de la rectification des cours d'eau qui provoquent destruction des abris et assèchements.

« Sauver la loutre, c'est donc l'affaire de tous », dit-on à Erminea où l'on souhaite que les usagers de la nature prêtent une attention particulière à la protection de la loutre. Sa sauvegarde passant par la conservation des mi-

lieux naturels où elle vit, deux propositions concrètes pour y parvenir : la constitution de zones de refuges protégées et une étude scientifique de la situation de la loutre avant tout chantier des aménagements de calibrage d'un cours d'eau.

(1) Inscriptions et renseignements : Thierry Lodé, Noé, Saint-Mars-de-Coutais 44680 Sainte-Pazanne, tél. 40 31 53 16.



Castor des Monts d'Arrée
Loutre
Chauve-souris
Mammifères marins
Orchidées
Colonies d'oiseaux marins nicheurs
Busards
etc... '

La nouvelle exposition "CONNAITRE POUR PROTEGER" montre en détail toute cette activité naturaliste de terrain qui assure la connaissance et le suivi de notre patrimoine naturel régional.

IV/ COLLOQUE REGIONAL SUR LA LOUTRE co-organisation avec ERMINEA.

Quand les botanistes « traquent » l'orchidée

LORIENT. — Les orchidées constituent la famille de plantes la mieux représentée dans le monde, mais leurs quelque vingt mille espèces sauvages (sans compter d'innombrables variétés hybrides obtenues en serres) se concentrent essentiellement dans les zones tropicales. Parce qu'elle aime la chaleur et les terrains calcaires, elle ne prospère pas particulièrement en Bretagne. On en recense tout de même environ trente-cinq espèces qui poussent principalement dans les zones dunaires du littoral et les landes tourbeuses du centre Bretagne.

Certaines espèces ne se rencontrent qu'à quatre ou cinq exemplaires ou ne poussent qu'en un endroit précis, parfois quelques mètres carrés. Raison de plus pour veiller jalousement à leur conservation. Une protection qui suppose un inventaire préalable des variétés et des sites. Une dizaine de « mordus » de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne s'y sont lancés voici deux ans avec enthousiasme, avec la complicité de tout le réseau de naturalistes de l'association. Ils ont fait le point de leurs travaux, samedi à Lorient. Les cartes de répartition des espèces commencent à s'étoffer ; des monographies suivront, d'ici un an le recensement sera achevé et pourra servir de base concrète aux mesures de protection.

« Les orchidées sauvages ne poussent que dans les milieux naturels qui n'ont pas été trop bouleversés par la main de l'homme. En faire l'inventaire, c'est du même coup recenser les sites les plus riches au plan botanique », souligne Bruno Bargain, permanent de la S.E.P.N.B., animateur de la petite équipe de chercheurs.

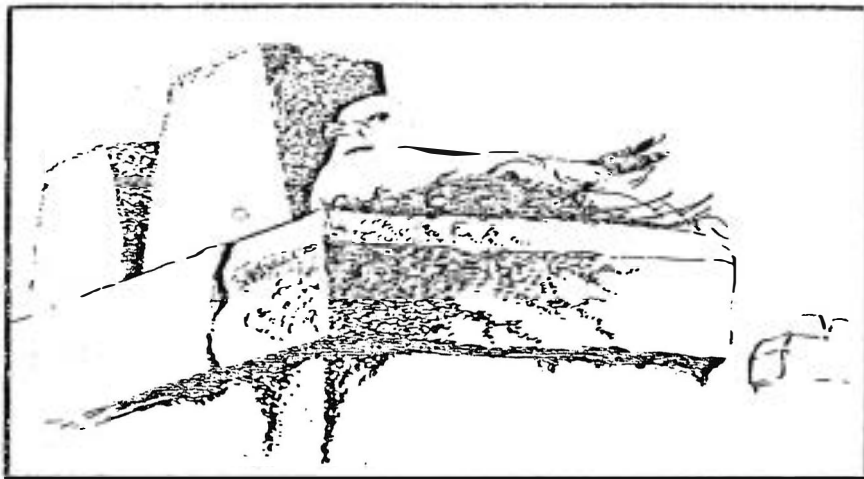


En battant la Bretagne, ceux-ci ont eu le bonheur de découvrir des espèces rares : le liparis, qui ne se rencontre que sur une centaine de mètres carrés à Erdeven ; l'orchis primaire, qu'on vient de repérer dans les dunes de Penmarc'h ; le malaxis des marais, trouvé au sud de Nantes ; le

sérapia à petites fleurs, qui l'on croyait réservé aux îles mais qu'on découvre près de Lannion, etc...

Tout un monde qui passionne les amoureux de l'orchidée et que la S.E.P.N.B. ambitionne de révéler aux Bretons et leurs visiteurs. « La faune et la flore font partie intégrante du patrimoine d'une région. Elles peuvent devenir un atout économique. Déjà, des agences de voyage ont commencé à inclure des visites ornithologiques ou botaniques dans leurs circuits... »

LE GOËLAND ARGENTÉ, LE RÉVÉLATEUR



dans Almanach du marin breton - 1986

De quel marin le goéland argenté n'est-il pas le familier ? Tantôt agaçant et chapardeur, tantôt charmeur et complice.

Au-delà de ces qualités et défauts (simples vues de l'esprit, humaines et anthropomorphiques), deux choses s'imposent à l'évidence aujourd'hui : son omniprésence et les griefs qu'il semble faire naître peu à peu autour de lui chez un nombre croissant d'habitants et d'utilisateurs du littoral.

L'oiseau-symbole, l'image de la mer et de l'évasion, endosserait-il le rôle peu enviable de tête de Turc ?

C'est aller un peu vite en besogne et oublier un certain nombre d'éléments essentiels. On ne peut certes nier que son dynamisme démographique ne se traduise par des prélèvements sur diverses cultures marines, que son installation pour la reproduction en milieu urbain ne soit pas sans désagrément, que sa prédation sur d'autres oiseaux de mer ne soit pas sans inquiéter les ornithologues. Mais, avant de porter un jugement quelconque, il s'avère nécessaire et urgent de revenir sur son histoire et sur certains traits de sa biologie...

Le cumul des plus récents recensements des colonies des côtes de la Manche et de l'Atlantique permet de situer la population reproductrice sur cette façade maritime entre 60 000 et 70 000 couples, la Bretagne en accueillant la majeure partie, à savoir 80 à 90 % ! On a bien du mal à réaliser qu'au début du siècle et jusqu'aux années « vingt » l'espèce connut une éclipse quasiment totale du fait du prélèvement intense des œufs et du tir des adultes pour l'industrie de la plumerie. Quand la mode féminine faisait des plumes d'oiseaux l'habillage indispensable des chapeaux et des chemisiers...

Le décompte régulier des colonies d'oiseaux de mer étant l'une des plus traditionnelles activités des ornithologues bretons, il est facile de préciser à partir de quelle époque les goélands argentés ont commencé à manifester un rythme d'accroissement élevé. Celle-ci correspond aux années « soixante » et est en toute simultanéité avec celles constatées en Grande-Bretagne et dans plusieurs autres pays de l'Europe du Nord.

Alors que s'est-il passé ?

La protection totale accordée dans tous ces pays y a bien sûr largement contribué, accompagnant et annihilant tout à la fois des pratiques déclinantes de prélèvement par l'homme. Mais la réponse principale est apportée par la communauté scientifique unanime.

L'apport de ressources alimentaires nouvelles et sans cesse renouvelées par la civilisation de consommation joue un rôle primordial dans le cycle biologique annuel des goélands, quels que soient leur âge, leur localisation, etc.

La conséquence majeure est l'augmentation de la survie des jeunes oiseaux (de un à deux ans), entraînant alors l'accès à la reproduction pour un plus grand nombre d'individus. Trois exemples simples peuvent illustrer l'adaptation de l'espèce à cette situation nouvelle.

Aux Pays-Bas, on a pu montrer qu'il existe une corrélation entre le nombre de goélands fréquentant des décharges et le nombre d'habitants des communes concernées. En Ecosse, les oiseaux (plus migrateurs que les goélands argentés bretons) s'arrêtent pour l'hivernage dès les premières grandes décharges rencontrées sur la côte nord-est de l'Angleterre. A Brest, une équipe de la S.E.P.N.B. a pu calculer que durant l'hiver 1979-1980, 32 000 goélands utilisaient la décharge...

L'espèce est dotée d'un régime alimentaire d'une grande adaptabilité, tantôt prédateur, tantôt charognard, carnassier ou végétarien. Elle offre aussi l'un des plus remarquables exemples d'anthropophilie, c'est-à-dire capacité à vivre au contact des hommes. Il est donc tout à fait normal qu'il puisse tirer profit avec bonheur de nos largesses étalées à ciel ouvert. Ce faisant, plutôt que de se présenter comme un bouc émissaire facile pour tel ou tel dérèglement écologique, elle nous interpelle, contribuant à nous faire prendre conscience d'un des plus scandaleux visages de notre société : notre propension au gaspillage alimentaire (déchets domestiques, légumes et poissons non commercialisés, etc.) alliée à notre incapacité moderne à faire du recyclage une véritable industrie !

Voilà le fond du problème, tout le reste n'étant qu'épiphénomène.

La stabilisation des effectifs de goélands argentés, voire leur léger recul avec leurs effets bénéfiques en particulier dans la concurrence exercée vis-à-vis d'autres espèces menacées (sternes, macareux, pétrels,...) ne se réalisera à grande échelle que lorsque collectivités locales, particuliers et groupes socio-professionnels (et notamment le monde de la pêche) accéléreront le mouvement amorcé de retraitement des déchets et effluents divers de notre système par de multiples procédés.

Les goélands argentés retrouveront alors progressivement leur rôle originel d'« agents de répurgation » des milieux naturels.

Après les coups de vent, les plages de la baie de Douarnenez se couvrent parfois de milliers d'étoiles de mer, excrétées par les marins-pêcheurs du secteur. Et qui les élimine si ce n'est les goélands...

LE GOÉLAND ARGENTÉ

- Il reste une espèce dont la destruction est *INTERDITE* sauf autorisation du Ministère de l'Environnement.
- Certaines de ses colonies marquent actuellement le pas en Bretagne et dans le Sud-Ouest de l'Angleterre.
- Si vous constatez sa reproduction sur des toits en milieu urbain dans quelque port ou ville que ce soit, INFORMEZ-EN LA S.E.P.N.B.

S.E.P.N.B. / Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne.
186, rue Angole-France,
B.P. 32,
29276 Brest Cedex.
Tél. (16) 98 49 07 18.



LA SEPNB ET LA RECHERCHE

Le numéro 0 du Tohubo (son nom était encore incertain !) proposait, comme premier dossier, une présentation de la SEPNB (1). Un récent numéro évoquait le Conservatoire Botanique de Brest, la protection des plantes menacées, la conservation génétique... une mission aujourd'hui pour demain. Ce troisième dossier souhaite montrer que, dans un cadre associatif, en marge de l'activité universitaire officielle, les sciences naturelles demeurent bien vivantes et que naturalistes amateurs et scientifiques chevronnés participent ensemble à une activité scientifique.

Des groupes d'études, des atlas régionaux

Une association vivante, c'est un réseau. La SEPNB offre un réseau régional d'hommes de terrain, passionnés par leur patrimoine naturel qu'ils connaissent bien et qu'ils tentent de préserver. Selon les personnalités qui s'affirment, les thèmes mobilisateurs se développent. Bien sûr, pour beaucoup la SEPNB c'est avant tout la connaissance des oiseaux marins. Et c'est vraique, historiquement, les « ornithos » y sont très nombreux. La mobilisation de 250 d'entre eux pendant cinq années a permis la publication, en 1980, d'une « histoire de géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne » qui fut le premier atlas régional en France de ce type.

Mais la SEPNB a su aussi s'attacher à d'autres thèmes. Depuis de nombreuses années, la présence d'une petite colonie de phoques gris dans l'archipel de Molène a suscité la création d'un groupe d'étude des mammifères marins. Ses travaux ont amélioré nos connaissances locales sur ces animaux et ont été récompensés par la découverte de phoques nouveau-nés. Le groupe a aussi collecté, au fil des années, des observations de cétacés, mettant en évidence leur présence régulière sur nos côtes.

Les thèmes, les groupes d'études se multiplient. Mieux connaître le blaireau, son comportement et son régime alimentaire est indispensable pour discuter de son impact éventuel sur les cultures agricoles. Des actions de protection originales ont pu être expérimentées et des mesures concrètes de gestion proposées. La dynamique de ce « groupe blaireau » a conduit à une coordination régionale sur l'étude des mammifères : les chauves-souris de Bretagne peu à peu sont mieux connues, la loutre n'est plus aussi mystérieuse, etc...

520 espèces d'araignées et 32 espèces d'orchidées en Bretagne... La réalisation d'atlas régionaux permet de connaître avec précision la répartition géographique des espèces animales ou végétales. En coordination avec d'autres organisations

nationales ou internationales, des évolutions dans la répartition des espèces peuvent être observées et parfois expliquées.

Des réserves biologiques, des laboratoires de terrain

Dans le réseau régional d'espaces protégés de la SEPNB, la nature n'est pas figée par la mise en réserve. Des naturalistes amateurs en assurent un suivi et recueillent le maximum d'observations et d'informations : recensements annuels des oiseaux nicheurs, notes naturalistes régulières, cartes botaniques, enquêtes toponymiques, études plus précises sur telle ou telle espèce, etc... Des chercheurs de disciplines variées utilisent ces espaces privilégiés pour des recherches souvent conduites en collaboration. C'est ainsi que les colonies de Mouette tridactyle du Cap Sizun sont suivies depuis 1980 par la Faculté des Sciences de Brest et le Centre de recherche sur les populations d'oiseaux (CRBPO, Muséum de Paris). Des données importantes ont été acquises sur la biologie de ces oiseaux. C'est aussi l'étude du régime alimentaire du Grand Cormoran de la réserve de l'île des Landes (Ille et Vilaine) qui a permis de mesurer l'importance réelle et minime du prélèvement réalisé par cette espèce sur les stocks de poissons (Faculté des Sciences, Brest). C'est encore les recherches des parasitologues des Facultés des Médecine de Brest et Rennes qui permettent, entre autres choses, de comprendre l'évolution de certaines colonies d'oiseaux de mer.

La gestion des milieux naturels

Les réserves ne sont guère naturelles dans la mesure où l'homme est intervenu, presque partout, sur son environnement. Les espaces aujourd'hui protégés sont en fait le résultat d'un équilibre, au moment de la protection, entre les différents facteurs intervenant sur le milieu. Les usages agricoles traditionnels disparaissant de ces zones abandonnées par l'agriculture moderne, les milieux évoluent naturellement. Les protecteurs, nouveaux usagers de ces espaces, se trouvent confrontés à des problèmes de gestion. Les objectifs de la protection doivent être précisés et les moyens de gestion adaptés à ces objectifs. Depuis une trentaine d'années, la SEPNB a accumulé les connaissances et les expériences. Elle propose et met en œuvre des mesures de gestions adaptées à la diversité des situations rencontrées : la restauration et la maîtrise de l'hydraulique des anciens marais salants de FALGUEREC (Morbihan) permettent d'adapter le niveau de l'eau des

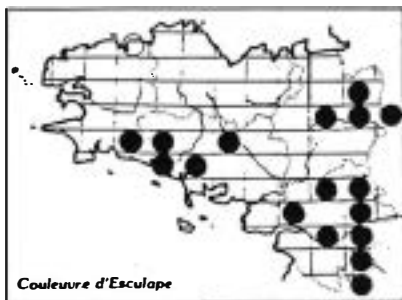
bassins, selon les saisons, aux besoins des populations d'oiseaux, la reprise du fauchage de la tourbière de CLESSEVEN (Côtes-du-Nord) évite la banalisation du milieu et favorise la nidification du COURLUS CENDRE, le retour du pastoralisme sur le littoral (Cap Sizun) devrait permettre d'éviter que les pelouses rases évoluent en landes et fourrés, cause de la raréfaction du Crave à bec rouge, l'acquisition d'un troupeau de bovins de race nantaise permet, en même temps, la gestion de vingt-cinq hectares de marais briéron et la sauvegarde génétique d'une race rustique locale...

Multiplier les expériences, réfléchir et trouver des modes de gestion écologiques et économiques des milieux naturels est une recherche aujourd'hui indispensable car, d'une part, l'ensemble des espaces protégés est concerné par ces problèmes et d'autre part, l'agriculture abandonnant chaque année des surfaces considérables aux friches, les collectivités territoriales se trouvent, elles aussi, de plus en plus confrontées aux mêmes problèmes.

La SEPNB, depuis sa création en 1958, poursuit une activité en marge de l'Université mais avec la collaboration de nombreux universitaires. La SEPNB constitue d'une certaine façon un prolongement et un complément du travail de certains universitaires. A dire vrai, ce pourrait être un service universitaire... Ce serait sa fin (2).

Une exposition sur ce thème sera présentée dans le hall de la Faculté des Sciences à partir du 17 novembre.

- (1) Société pour l'étude et la Protection de la Nature en Bretagne, pour les nouveaux... et ceux qui ne sont pas encore adhérents...
- (2) A développer dans un éventuel futur article, mais le thème est délicat...



Couleuvre d'Esculape



Orchis homme pendu



Couleuvre d'Esculape

Le Masou et Decaline 1980.

dans TOMBOU 31 - Revue de la formation des Bretons. Gredidubio

ACTIONS EN JUSTICE

Logonna-Daoulas

Remise en état du site naturel du Bendy
**Après huit ans de recours
et de jugements
la concertation aboutit**



Le site du Bendy reprendra son aspect d'origine. Du déblaiement, on ne laissera que les galets sur la grève.

Il aura fallu bien des marées pour que le site naturel du Bendy retrouve son aspect naturel. Ce sera bientôt chose faite, les travaux ayant débuté jeudi dernier en présence de M. Labous, adjoint au maire chargé de la voirie; M. Perment, de la DDE de Landerneau, et M. J. Salaün, président de la SEPNB.

L'ALDE accuse en 1978

« C'est en 1978, à l'époque de la mode du comblement des zones humides dans le Finistère, confie Jean Salaün, président de la SEPNB, que le sillon du Bendy, sur le domaine public maritime, a été transformé en parking ». L'association logonnaise pour la défense de l'environnement avait, le

20 juin 1978, dénoncé les travaux auprès de la sous-préfecture. Quatorze mois plus tard, la SEPNB engageait un recours administratif à la préfecture puis déposait un recours devant le tribunal administratif le 15 février 1980. Le jugement, rendu le 30 décembre 1981, annulait la décision du préfet refusant d'engager des poursuites en contravention de grande voirie. C'était ensuite de longues années au cours desquelles la SEPNB tentait de nouer un dialogue avec la préfecture pour que le déblaiement soit effectué.

Un dossier de contravention de grande voirie établi le 30 mai 1985, déféré au tribunal administratif le 30 juillet 1985, aboutissait sur un procès-verbal d'occupation sans titre.

La commune sommée d'effectuer les travaux

Le 20 mars 1986, le tribunal administratif rendait son jugement, sommant la commune d'enlever les matériaux déposés sur tout le domaine public maritime. Des travaux étaient alors réalisés sans satisfaire la SEPNB, qui proposait une concertation avec la municipalité. Il aura encore fallu attendre six mois pour que le bon sens triomphe : le sillon du Bendy sera recréé... Normal, en des temps où les municipalités sont appelées à prendre des décisions pour la protection du littoral.



Les différents partenaires ont assisté au début des travaux.

ACTIONS EN JUSTICE entreprises en 1986

- Tir d'espèces protégées 4 dossiers (en cours)
- Photographie (dérangement) d'espèce protégée au nid sur une réserve SEPNEB (succès)
- Recours au Conseil d'état contre le permis de recherche d'uranium de Plumelec (sur le fond liant le permis de recherche à celui d'exploiter et sur la forme)
- Extractions illégales de sable sur le DPM à Lampaul Ploudalmézeau
- Extraction illégale de granulats en Baie de Lannion
- Dépôt de plainte sur un PV pour infraction à un zoo ambulant
- Recours au T.A. pour la ligne THT traversant les Monts d'Arrée

Et bien sûr tous les dossiers déjà ouverts que nous suivons avec l'aide de notre avocate...

Tribunal

le 27/09/86

Une photo qui coûte chère

Le 2 juin 1985, au cours d'un recensement sur le site de l'une des réserves biologiques (marais salants guérandais), le conservateur de la réserve eut l'attention attirée par une animation anormale dans le secteur de nidification des sternes Pierre Gann.

Celle-ci était provoquée par la présence d'un photographe parisien qui avait installé son matériel au milieu des nids de cet oiseau protégé.

Procès verbal a été dressé pour violation de réserve (accès interdit pendant la période de nidification) et activité interdite sur le site (photographie), tout ceci dûment signalé par des pancartes aux différents accès de la réserve.

Lors de l'audience au tribunal de police le 24 septembre dernier, le prévenu a été condamné à 600 F d'amende et à 2 000 F de dommages et intérêts.

La SEPNEB rappelle que plusieurs réserves sont ouvertes au public en Bretagne. Par contre, leur accès est interdit en Presqu'île guérandaise. Trois gardes veillent à ce que la réglementation en vigueur soit respectée. La SEPNEB regrette que le travail bénévole de ses membres soit remis en question par les gestes inouïs de certains, motivés par leur seul intérêt personnel.

**ACTION DE PROTECTION
DE LA NATURE**

Jusqu'à la nausée

CONCARNEAU. - Une nouvelle fois les étangs de Trégunc, célèbres pour les grenouilles que Rostand y trouva, font actualité. Chaque année, la SEPNB (Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne), l'association ornithologi-

que bretonne - Ar vran - et une société ornithologique anglaise procèdent à des comptages d'oiseaux pour évaluer les dégâts causés par la pollution par hydrocarbures.

Dans ce cadre, trois militants de la SEPNB opéraient dimanche sur le secteur de Trégunc. Ils sont revenus écumés : « Malgré les conditions atmosphériques très dures, une demi-douzaine de chasseurs canardaient sur l'étang de Loch-Lougar. Ils faisaient des cartons de vanneaux, de pluviers dorés. Nous avons repéré une dizaine de vanneaux demeurés sur les bords glacés de l'étang, que les chasseurs ne pouvaient aller chercher. Ils v

étaient toujours lundi midi. Les oiseaux n'étaient guère difficiles à tirer : nous avons pu approcher à 20 m ces populations effraies, effarées par le mauvais temps de ces dernières semaines. Ces tireurs ne sont certainement pas représentatifs des chasseurs. Aucun chasseur digne de ce nom ne peut accepter de telles actions. »

Dans un secteur proche, à Kérouini, le personnel communal de Trégunc, des militants de la

SEPNB et des écoliers ont planté il y a quelques semaines des oyats afin de protéger les dunes : « Ces arbustes ont été plantés sur une centaine de mètres. Le bord de la dune était une nouvelle fois criblé de trous dans lesquels les tireurs se mettent à l'affût. Nous avons retrouvé des cartouches partout dans ce secteur. » Paulette Lacroc, maire, n'a pas eu l'occasion ces jours derniers de visiter cette zone. Mais elle trouve « inadmissible » les

dégâts qui peuvent être causés aux dunes. Elle indique que des discussions sont en cours avec le ministère de l'Environnement pour une protection efficace des dunes et étangs de Trévignon. Elle souligne également que la protection de l'environnement « relève souvent d'un long travail de prise de conscience. Il a été entamé sur Trégunc. Même s'il y a encore du chemin à faire, il a déjà porté ses fruits ».

Alain TCHEREPPOFF.

Tirs sur les étangs de Trégunc

Des chasseurs pour l'interdiction

CONCARNEAU. - Nous disions dans notre de lundi dans quelles conditions la SEPNB (Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne) avait eu à déplorer des tirs sur les étangs de Trévignon à Trégunc durant le week-end. Notre article a amené une réaction de M. Pierre Calvar, vice-président de la société de chasse de ces étangs qui est le gestionnaire et responsable de ces étangs depuis des décennies.

« Cela fait des années », écrit M. Calvar « que je lutte pour faire interdire la chasse sur le domaine maritime public en bordure de ces étangs, car c'est de là que s'effectuent tous les massacres souvent brutaux. Nombre de ces chasseurs confondent le bord de l'étang et le laisse des plus hautes mers, limite qui leur est autorisée. »

« Lors d'une récente réunion provoquée par Mme Lacroc,

maire de Trégunc, j'avais fait état de centaines de douilles figées dans les glaces de février 1985 en bordure d'étang, côté dune. Une enquête personnelle m'a permis de constater avec plaisir qu'aucun de nos écoliers, en respect de la loi (Chasse interdite sur terres emalgées) n'a pris le fusil dimanche dernier. Certains d'entre eux devraient participer à une battue aux renards. Elle a été annulée. »

« Nous souhaitons qu'à l'avenir, et après cet abus supplémentaire, la chasse sur le domaine maritime soit interdite sur le territoire de la commune de Trégunc. Ceci obtenu, nous pourrions dans les années à venir, étant responsables de l'équilibre cynégétique, donner la preuve « de visu » à la SEPNB que nous aussi savons gérer l'écosystème. »

OF 26.2.76

QUELQUES ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

Défendre la nature, notre environnement, les milieux naturels et les espèces, c'est bien sûr l'action quotidienne de la SEPNS à travers toutes ses sections et l'ensemble de ses 2000 membres.

Soulignons ici seulement les principales :

ZONES HUMIDES

Certes les idées ont évolué mais qui peut dire que les zones humides aujourd'hui sont protégées comme elles devraient l'être ?

La SEPNS est intervenue :

dans le Morbihan : marais de Pont-Vert (Vannes)
marais de Séné/Marais de Kervert
rivière de Penerf

en Loire-Atlantique : marais de Mazerolles
tourbière de Logné
marais du Brivet

dans les Côtes-du-Nord : roselière de Palud en Plouha

LITTORAL

en Loire-Atlantique à La Turballe, à Batz, au Croisic
en Finistère à Trégunc, à Plomeur, à Crozon, à Lampaul-
Ploudalmézeau, Fouesnant,...
en Morbihan, à Plouharnel et à Quiberon

toujours les atteintes à la protection des dunes et
les aménagements plus dévastateurs qu'utiles

La SEPNB

réclame une concertation pour sauver les dunes

QUIMPER. - « Il paraît que dans le Finistère on essaie de maîtriser l'anarchie sur le littoral. Comment pourra-t-on ailleurs expliquer au public que la dune est vivante et fragile lorsqu'il aura vu et vécu à La Torche la coupe du monde de fun-board sur un terrain du Conservatoire du Littoral et sur un site inscrit ? Comment pourra-t-on ailleurs interdire le camping sauvage ici admis ? Comment pourra-t-on expliquer le rôle des voitures dans l'érosion des dunes lorsqu'il les véhicules, planches sur le toit, labourent le haut de plage et la dune ? » demande la SEPNB, société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne. Celle-ci s'étonne qu'à l'occasion de la coupe du monde de fun-board « toutes administrations confondues, ce fut le silence, de la DDE à la DRAE, de la préfecture aux Bâtiments de France. Les 1 même pas de réunion préalable pour tenter d'acquiescer un semblant de concertation. Et le Conservatoire du Littoral, maître des lieux cette année, n'a pas non plus fait entendre sa voix. A La Torche, c'était bien sûr la grande foire et la pagaille ».

M. Jonin, le secrétaire général de l'association, poursuit : « Il n'y a pas plusieurs vérités. Il ne doit pas y avoir plusieurs discours, plusieurs comportements. Il est honteux pour les administrations responsables comme pour le Conservatoire du Littoral de laisser le festival publicito-sportif de La Torche s'imposer comme le contre-exemple type plutôt que d'exiger une occupation acceptable du site, une organisation, une gestion de l'espace protégé. Il est temps que l'ensemble des partenaires concernés se concertent sur la gestion de ce site ».

Nous l'avons signalé à plusieurs

reprises, la dune sur le site de La Torche est régulièrement victime du piétinement des visiteurs. Les organisateurs sont conscients du problème. Reste à trouver des solutions satisfaisantes. Le déplacement du « village » cette année n'a pas amélioré les choses, au contraire même. Quant aux automobilistes ils manifestent une mauvaise

volonté impressionnante quand on leur demande de ne pas stationner sur la dune et déploient des ruses de sioux pour contourner les barrières mises en place par Dyna-planche. Il n'empêche que ce problème doit trouver une solution et qu'une réflexion d'ensemble est plus que jamais nécessaire.

Il tire sur des oiseaux protégés

Retrait du permis de chasse et 3 000 F

Le 1^{er} septembre 1965, une compagnie de « Tadomas de Bèlon », espèce protégée de canards, survole les bords de l'Aber-Wrac'h. Un chasseur épaule et tire. L'un des oiseaux est tué. Le garde-chasse, présent sur les lieux, ne peut que constater l'infraction et dresse procès verbal. Le chasseur reconnaît son geste, une erreur d'appréciation sur les volatiles.

« On ne doit tirer qu'à coup sûr ». Tel est le conseil donné par le représentant de la SEPNB (Société d'étude pour la protection de la nature en Bretagne). L'investissement est suffisamment fort pour devoir être entendu. L'association demande à l'encontre du

prévenu une amende de 5 000 F en réparation du préjudice causé et la publication du jugement.

La Fédération des chasseurs du Finistère demande, pour sa part, 10 000 F de dommages-intérêts. Le chasseur, lui, un homme de 32 ans, mécanicien, a du mal à comprendre comment un simple coup de fusil le conduit devant le tribunal correctionnel. Le ministère public demande le retrait du permis de chasse pour une durée de trois ans et la confiscation de l'arme du prévenu.

Le tribunal prononce le retrait du permis de chasse du prévenu pour une durée de deux ans ; en outre, il devra payer 1 000 F à la Fédération de chasse et 2 000 F à la SEPNB.

Dénitrification des eaux

La SEPNB :

ne pas déplacer les problèmes

Le syndicat mixte de production et de transport de l'eau de l'Élorn envisage la construction d'une usine de dénitrification de l'eau pouvant traiter 410 mètres cubes d'eau à l'heure.

La SEPNB qui, avec d'autres associations, a attiré l'attention depuis de nombreuses années sur le grave problème de la pollution des eaux de consommation par les nitrates « Se félicite de la recherche technologique développée depuis quelques années avec succès. Mais la solution apportée à un problème ne doit pas engendrer un nouveau problème d'environnement, explique-t-elle. Il serait regrettable de

faire croire au public que l'usine règle le problème aussi simplement. Quel sera le devenir des nitrates extraits de l'eau ? Si 410 m³ d'eau sont traités par heure, en se basant sur 50 mg/l de nitrates éliminés et un fonctionnement de l'usine de 8 heures par jour, cette usine produira 164 kg de nitrates par jour, plus 1 968 kg de chlorure de sodium nécessaires à la régénération des résines. Qu'est-il prévu pour cette nouvelle pollution, puis-je à notre connaissance, ces produits sont rejetés dans l'environnement à l'aval de l'usine », demande la SEPNB.

DIVERS

- * intervention pour préserver le Bois de Cicé (35) de l'emprise d'une déviation routière
- * intervention renouvelée dans le cadre des prélèvements illégaux de maërl aux Glénan (29)
- * intervention sur trois dossiers d'usines de traitement de déchets : Chartres de Bretagne (déchets industriels), Brest et Concarneau (ordures ménagères)
- * dépositions dans les enquêtes publiques de P.O.S. (La Turballe Dirinon,...)
- * dossiers sur le problème de l'impact des tout terrain sur les milieux sensibles (29)
- * intervention dans le remembrement de la région de Paimpol (22)

ET A LA SUITE DE NOS AMIS DE LA FRAPNA

obturation des poteaux téléphoniques métalliques en Ille et Vilaine et Morbihan et Finistère

ORIGINAL

Le sauvetage de la Pilulaire de la Mare des Maffey's "en grand pompe" avec autorisation du Ministre... tandis que le dossier juridique suit cours ...

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nouveau projet de Centrale nucléaire en Bretagne

Avant 1981, la S.E.P.N.B, en accord avec de très nombreux scientifiques, s'était déclarée hostile au programme de développement de l'Electronucléaire présenté par EDF.

À l'annonce d'une reprise de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique de l'usine du Carnet en Loire-Atlantique, la S.E.P.N.B. renouvelle son opposition à ce projet.

Sans développer à nouveau une argumentation connue de tous, la S.E.P.N.B. rappelle cependant qu'il n'y a pas en France, et pour longtemps, de problème de déficit en énergie électrique. Le problème serait plutôt la gestion des excédents. Ceci est lié en particulier à l'évolution des techniques et à la meilleure gestion de l'énergie..

Dans ces conditions, la construction d'une centrale nucléaire a pour objectif essentiel une relance momentanée de l'activité dans le cadre d'une politique de grands travaux. Compte tenu de la charge polluante à long terme de l'électronucléaire dans son ensemble, la S.E.P.N.B. condamne à nouveau un tel choix de nature essentiellement électoraliste, la S.E.P.N.B indique également qu'il existe d'autres moyens plus judicieux pour faire tourner la machine économique.

29 - Finistère

• Une centrale en Bretagne ?

La Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne (SEPNB) a pris connaissance de la lettre du Président de la République au président du Conseil Régional de Bretagne et de la nouvelle position officielle concernant la construction d'une centrale nucléaire en Bretagne, avec surprise et inquiétude.

Avec surprise, car est-il besoin de le rappeler, dès la fin du septennat précédent, les rapports officiels laissaient entrevoir d'une part un tassement de la consommation d'électricité en France et d'autre part, un excès de la production d'EDF. Tous les rapports ultérieurs, et bien sûr ceux établis pour le gouvernement depuis 1981, confirment et accentuent ces tendances au fur et à mesure que les tranches nucléaires entrent en activité. EDF elle-même reconnaît l'excès de production au moins jusqu'en 1990.

Est-il besoin de rappeler également que ces données ont été exploitées politiquement de façon officielle par le Premier Ministre pour justifier un moratoire puis le simple ralentissement du programme nucléaire national (en particulier lors de sa venue à Brest) ?

Est-il besoin de rappeler enfin que M. Fabius déclarait il y a quelques mois qu'il n'y avait nul besoin d'une centrale nucléaire ou d'une autre en Bretagne, Cordemais puis la mise en service de Flamanville suffisant aux besoins ? D'ailleurs n'a-t-on pas décidé la fermeture de la centrale rénovée de Sainte-Anne-du-Portzic ? N'a-t-on pas refusé le projet de centrale thermique de Lorient ?

La SEPNB attend qu'au-delà des mots, le gouvernement argumente une telle décision par

la publication des éléments économiques nouveaux la justifiant.

Car notre inquiétude est grande de voir dans cette nouvelle et surprenante décision du président un choix politique indépendant de la situation énergétique nationale. Ne va-t-on pas en fait construire une centrale nucléaire (bien que curieusement le mot n'ait pas été utilisé !) pour ouvrir un grand chantier de travaux publics, pour son seul impact économique immédiat et pour soutenir artificiellement le lobby nucléaire national. Produire de l'énergie est secondaire.

L'inquiétude est de constater qu'aujourd'hui, pour soutenir les entreprises en difficulté, le pouvoir politique peut autoriser la construction inutile de barrages en Creuse et celle de centrales électriques en Bretagne.

Couler du béton ne peut que donner l'illusion d'une économie dynamique. Le contexte économique demande plus de réflexion, de recherche et d'innovation.

• Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne (SEPNB), adhérente à la F.F.S.P.N. (Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature), 188, rue Anatole France, B.P. 32, 29276 Brest Cédex. Tél. : 98.49.07.18.

70

Combat Nature n° 71 - Février 1986

Nucléaire

L'usine du Carnet : OF 30.1.76

la SEPNB toujours contre

BREST. — Avant 1981, la SEPNB s'était déclarée hostile au programme de développement de l'électronucléaire présenté par EDF.

A l'annonce d'une reprise de la procédure de déclaration d'utilité publique de l'usine du Carnet en Loire-Atlantique, la SEPNB renouvelle son opposition au projet.

Sans développer à nouveau une argumentation connue de tous, la SEPNB rappelle cependant qu'il n'y a pas en France, et pour longtemps, de pro-

blème de déficit en énergie électrique. Le problème serait plutôt la gestion des excédents.

Dans ces conditions, la construction d'une centrale nucléaire a pour objectif essentiel : « une relance momentanée de l'activité dans le cadre d'une politique de grands travaux. Compte tenu de la charge polluante à long terme de l'électronucléaire dans son ensemble, la SEPNB condamne à nouveau un tel choix « de nature essentiellement électoraliste ».

Le préfet porte le deuil de la centrale

MORLAIX. — Bernard Grasset, le nouveau préfet, porte le deuil de la centrale nucléaire avortée de Saint-Jean-du-Doigt. C'est ce qu'il a annoncé lors de l'assemblée plénière de la chambre de commerce de Morlaix à laquelle il participait jeudi après-midi. Il a salué les efforts des industriels et commerçants morlaisiens pour faire venir une centrale dans leur circonscription : « Vous avez eu raison d'être courageux. L'implantation d'une centrale nucléaire

dans le département est l'un des grands pans de son avenir. Certains affirment que la Bretagne peut se passer de centrale puisque l'électricité lui vient d'ailleurs. Mais si tout le monde dit cela... Quant aux accidents, la route en provoque aussi. D'ailleurs, un drame comme celui de Tchernobyl ne pourrait pas se produire en France. Cela dit, il faut savoir attendre. Comme après un deuil ».

OF 7.7.86

Instantanés

Saint-Jean-du-Doigt Les écologistes répondent au préfet

BREST. — Lors de l'assemblée générale plénière de la chambre de commerce de Morlaix, Bernard Grasset, préfet du Finistère, avait salué les efforts des industriels et des commerçants morlaisiens pour faire venir une centrale nucléaire dans leur circonscription. Regrettant l'abandon du projet, il avait déclaré « qu'un drame comme Tchernobyl ne pourrait se produire en France... Quant aux accidents, la route en provoque aussi », avait-il conclu.

La société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) se demande « si le préfet n'est pas un adepte de la méthode Coué. L'accident de Tchernobyl ne peut pas se produire en France... la belle certitude ! En 1978, jamais le préfet du Finistère n'aurait imaginé qu'un pétrolier comme l'Amoco Cadiz pourrait s'éventrer sur les roches de Portsall. Un préfet

est-il en poste pour faire des pronostics ? Quant à comparer les victimes de l'accident de Tchernobyl à celles des accidents de la route, cela relève de la simplification abusive et de la banalisation coupable.

« Il peut y avoir plus d'irresponsabilité que de courage à construire une centrale nucléaire, d'autant qu'il s'agit d'investissements publics.

« La Bretagne ne produit pas beaucoup d'électricité certes, mais Fiamenville et Cordemais suffisent à sa consommation. L'agglomération parisienne produit-elle ce qu'elle consomme ?

« Pour la SEPNB, il convient de détruire le mythe du développement lié aux équipements. La centrale de Brennilis n'a pas sorti le centre Finistère de son isolement et la coûteuse forme de radoub de Brest n'a pas évité la crise du port. »

La SEPNB et l'usine du Spertot : le pour et le contre

Le bureau de la SEPNB a examiné le problème du traitement des ordures ménagères dans la CUB et plus globalement dans le Finistère en général.

Il constate que de nombreux points noirs, voire des infractions, sanctionnées par un jugement du tribunal administratif de Rennes (décharge du Calvaire sur le DPM de Landerneau) subsistent. Cela étant, le bureau « reconnaît qu'il s'agit d'un problème délicat qui ne peut être résolu qu'au coup par coup en fonction du problème spécifique à traiter ».

Dans le cas particulier de la CUB, il estime que, « globalement, le choix de l'incinération, dans l'état actuel des réalisations techniques connues, est peut être le moins mauvais pour l'environnement sur la base de l'argumentaire suivant (par rapport au projet de méthanisation avec fabrication de compost).

La SEPNB souligne ses points d'accord et de désaccord avec l'un et l'autre des procédés.

● **Incinération avec chauffage urbain.** — Pour : pas de stockage extérieur; deux rejets importants facilement contrôlables : cheminées, cendres; fumées : dépollution chlorée faite au sortir du foyer; cendres et poussières des filtres récupérées et stockées en décharge (2.500 t/an); mâchefer récupéré pouvant être utilisé pour la construction ou l'entretien des

routes (limitation d'extraction de granulats); ferrailles récupérées.

Contre : aucune incitation aux économies, le consommateur n'a aucun problème à se poser, il peut allègrement continuer son gaspillage.

● **Méthanisation avec vente du bio-gaz à GDF et fabrication de compost.** — Pour : répond globalement à la démarche des associations de protection de la nature. Autorise : le recyclage, la valorisation de la matière organique.

Contre : stockage extérieur des ordures; de plus en plus, les ordures renferment des polluants et micro-polluants (métaux lourds, pesticides, etc.) non détruits par le compostage. Il y a donc un risque d'épandage de compost avec concentration sur certains sols et risque d'assimilation par les plantes. Quel devenir pour les rebus du tri. Si l'on fabrique un combustible destiné à la vente, là aussi on risque une dissémination de polluants, et il n'y aura pas dans ce cas de mesures possibles contre la pollution atmosphérique (PVC des plastiques).

La SEPNB souligne en conclusion qu'on ne peut que déplorer le fait que ces systèmes n'engendrent aucun esprit d'économie auprès de la population non plus qu'ils incitent à un réel recyclage.

Le Télégramme 11.1.76

Arrêter le remembrement dévastateur

Lettre ouverte à Monsieur le Premier Ministre après l'annonce de sa politique d'économies dans une gestion budgétaire rigoureuse.

Considérant :

- que les remembrements autoritaires effectués encore de nos jours sous le régime de la loi de Vichy 1941 sont anachroniques,

- que les cultivateurs n'ont pas attendu pour faire d'eux-mêmes les travaux et les échanges les plus rentables,

- que les remembrements autoritaires sont coûteux dans une économie fragile,

- qu'ils n'apportent aucune solution au problème agricole, alors qu'ils entraînent à raison de leur extension sur des communes entières des bouleversements humains et des destructions massives de la nature (abattage systématique des talus, des arbres et des bosquets entraînant la disparition de la faune et du gibier, rectification des ruisseaux, facteur d'érosion et d'inondation, etc.),

- qu'ils servent des intérêts extra-agricoles (entreprises de travaux publics, ingénieurs fonctionnaires, etc.),

- qu'ils induisent un changement de mentalité anti-économique = mépris de l'arbre, surinvestissement en matériel entraînant une surproduction et une diminution d'emploi,

- qu'ils reposeront financièrement dans quelques années sur une population active agricole diminuée, entraînant des charges intolérables pour ceux qui resteront,

- qu'ils sont décidés en dehors de toute démocratie, l'ensemble des intéressés propriétaires et exploitants n'étant jamais appelés à voter préalablement,

- qu'ils sont exécutés avec des méthodes de coercition insupportables chez nous et de notre temps,

- que le remède d'un recours contentieux est illusoire comme s'en est plaint le médiateur dans son rapport officiel,

nous condamnons absolument les remembrements autoritaires, compte tenu surtout que des procédures moins brutales viennent d'être instituées dans la loi d'Aménagement Foncier du 31 décembre 1985. Il s'agit de consultations mettant en jeu le principe démocratique de majorité (réorganisation foncière, échanges multilatéraux).

Nous demandons la suppression immédiate des rémunérations accessoires au traitement des fonctionnaires calculées en pourcentages sur le montant des travaux contrôlés par ceux-ci.

Nous proposons que les cultivateurs soient encouragés dans leur capacité à effectuer entre eux la rénovation rurale qu'ils jugent nécessaire dans leur secteur.

✱ Association pour la Défense du Terroir Breton, Moulin de Kerguily, 29170 Fouesnant.

✱ Union Régionale Bretonne de l'Environnement (URBE), Allée centrale de Lan Kerellec, 22660 Trébeurden.

✱ SEPNB

✱ Eau et Rivières de Bretagne - APPSB, Maison des Associations S. Allende, 12, rue Colbert, 56100 Lorient.

✱ Union pour la Mise en Valeur Esthétique du Morbihan (UMIVEM), B.P. 3, 56600 Lanester. Tél. : 97.76.16.22.

✱ Fédération des Associations de Protection de l'Environnement et de la Nature des Côtes du Nord (FAPEN), CEC, Place de la Résistance, 22000 Saint-Brieuc.

deus Combat Nature
nov. 1976



COMMUNIQUE DE PRESSE - 14.5.1986

V/Réf : FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES DE PROTECTION DE LA NATURE et S.E.P.N.B.
N/Réf. :

La catastrophe de TCHERNOBYL venant de prouver que les associations de protection de la nature et de l'environnement avaient de bonnes raisons de considérer les centrales nucléaires avec inquiétude, tant du point de vue technologique que du point de vue de l'information due au public la FFSPN et la SEPNEB demandent :

. L'arrêt immédiat des 4 réacteurs nucléaires de CHINON, de ST LAURENT et de BUGEY, réacteurs dépourvus, comme TCHERBOBYL, d'enceintes de confinement,

. L'arrêt de toutes nouvelles mises en chantier de réacteurs nucléaires, aucun modèle n'offrant actuellement de garantie de sécurité suffisante.

. La mise sous haute surveillance des centrales françaises à eau pressurisée et du surgénérateur Super-Phoenix,

. La création d'une commission d'enquête parlementaire sur les conséquences, dans l'espace français et dans l'organisation de la sécurité nucléaire en France, de l'accident de TCHERNOBYL,

. Le dessaisissement du Service Central de Protection contre les Rayonnements Ionisants du quasi monopole sur l'information nucléaire dont il dispose, la mutation à un autre poste de son directeur, le Professeur PELLERIN, et le développement d'une politique d'information en la matière digne de ce nom,

. Le rétablissement des Crédits de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie, organisme dont le développement doit contribuer à l'abandon progressif du recours à l'énergie nucléaire. Ce qui suppose, simultanément, l'élaboration par le gouvernement d'un plan de résorption du parc nucléaire français,

. La suspension des exportations de ce type d'équipement vers les pays en voie de développement, afin d'éviter un "Bhopal nucléaire".

Cette position sans équivoque repose sur les considérations suivantes:

. L'accident de TCHERNOBYL a remis en évidence la réalité des risques de pollution transfrontières d'origine industrielle, à propos desquels il est dénoncé depuis des années l'attitude étroitement nationaliste et à courte vue des Etats,

.../...

.../...

. La preuve a été faite par l'exemple soviétique des difficultés énormes auxquelles se heurtent les Etats dans de pareils cas pour analyser les dangers et y porter remède,

. Toute l'information fournie par les services officiels ou publics français (Service Central de Protection contre les Rayonnements Ionisants (SCRPI), Ministère de la Santé, Ministère de l'Intérieur, C.E.A., E.D.F a été une fois encore globalement insuffisante, systématiquement lénifiante, scientifiquement non-crédible,

. La France est actuellement largement excédentaire en production d'électricité,

. Les associations de protection de la nature et de l'environnement, pourtant constamment accusées de catastrophisme et d'irréalisme se sont révélées de fait comme les moteurs d'une véritable information de l'opinion et d'une meilleure politique de prévention,

. Il a fallu 36 h après le début de ces événements pour que les responsables des radios et des télévisions françaises diffusent le point de vue des responsables de ces associations.



V/Réf.: COMMUNIQUE DE LA SEPNEB AU SUJET DU PROJET DE CREATION
N/Réf.: D'UN PORT DE PLAISANCE AU CAP-COZ

"En termes économiques, la "productivité marine" a pour notre région une signification évidente et le poids en Finistère-Sud, des activités directes ou induites liées à la pêche et à l'aquaculture (même traditionnelle) est bien loin d'être négligeable.

La productivité de la zone côtière mais aussi celle des zones situées plus au large (Mer Celtique en particulier) dépend en grande partie du bon fonctionnement, du "recrutement" des espèces marines (poissons, crustacés), c'est-à-dire de l'alimentation correcte des stocks de pêche.

On sait aujourd'hui que, pour de nombreuses espèces de poissons (sole, turbot, bar, etc...) la phase précédant le "recrutement" se déroule essentiellement dans les estuaires ou les rias. C'est ce que l'on appelle les "nourrisseries". Les jeunes animaux (larves et juvéniles) y trouvent, au niveau des vasières en particulier, les ressources alimentaires (vers marins, petits crustacés, etc...) nécessaires à leur développement et à leur croissance.

Ces caractéristiques se retrouvent au niveau de la baie de la Forêt et de l'anse de Penfoullic.

Les sédiments fins envasés qu'on y trouve sont riches en différentes espèces qui entrent dans la composition du régime alimentaire des jeunes poissons. On y recense également des juvéniles d'espèces commerciales (daurade, rouget, bar).

Dans le bilan global des zones intéressant les pêcheries locales (d'Audierne à Lorient) la seule anse de Penfoullic peut sembler n'apporter qu'une contribution modeste. Il convient de rappeler que c'est la somme de toutes les anses, rias, estuaires, abers qui assure le bon fonctionnement général. A l'heure actuelle, des pressions ont déjà trop tendance à interférer avec le fonctionnement de ces zones de nourrisseries (ports, pollutions urbaines, retombées de l'agro-alimentaire). Il apparaît donc totalement déraisonnable de contribuer à déséquilibrer encore plus un réseau aussi fragile et surtout aussi important pour l'économie locale.

Sur un autre plan, il convient de rappeler que l'anse de Penfoullic est déjà, directement une zone d'activités conchylicoles. Plusieurs entreprises y fonctionnent et les travaux d'assainissement entrepris par les communes de Fouesnant et de la Forêt-Fouesnant d'une part, les efforts des exploitants pour rationaliser leurs captages d'eau d'autre part, constituent un élément en faveur du maintien et du développement de cette activité économique. En outre, les vasières du Cap Coz et de Penfoullic constituent un important réservoir et une importante zone de nourrissage pour quantité de limicoles, bécasseaux, chevaliers, huîtres, tournepierrres. Il n'est pas rare ainsi d'observer 400 bécasseaux variables ensemble sur la même vasière.

Face à ces atouts, on conçoit très mal les justifications d'un projet aussi coûteux et en définitive beaucoup moins porteur de retombées économiques que l'on tente de le faire croire.

La SEPNB met en garde les élus contre les mirages de ces activités factices qui font tourner pour quelques mois un groupe restreint d'entreprises. En ce domaine, la gestion à long terme est peut-être moins flatteuse mais sûrement plus efficace et surtout plus conforme au souci du bien public.

En conclusion, la SEPNB demande que les premiers résultats de l'étude faite par le Laboratoire Maritime de Concarneau sur ce site, soient communiqués au public et que les élus concernés y réfléchissent un peu avant de commettre une erreur irréparable.

Auteur de ce communiqué :
Section SEPNB de Concarneau



186, rue Anatole-France
B.P. 32 - 29276 BREST Cedex
Tél. 98.49.07.18

COMMUNIQUE DE PRESSE - 3/6/1986

V/Réf :

N/Réf.:

OBJET : Nitrates et dénitrification des eaux

TEXTE

Le syndicat mixte de production et de transport de l'eau de l'Elorn envisage la construction d'une usine de dénitrification de l'eau pouvant traiter 410 mètre cubes d'eau à l'heure.

La S.E.P.N.B. qui, avec d'autres associations, a attiré l'attention depuis de nombreuses années sur le grave problème de la pollution des eaux de consommation par les nitrates se félicite de la recherche technologique développée depuis quelques années avec succès.

Mais la solution apportée à un problème ne doit pas engendrer un nouveau problème d'environnement.. Il serait regrettable de faire croire au public que l'usine règlera le problème aussi simplement.

Quel sera le devenir des nitrates extraits de l'eau ?

Si 410 m3 d'eau sont traités par heure, en se basant sur 50 mg/l de nitrates éliminés et un fonctionnement de l'usine de 8 heures/jour, cette usine produira 164 Kg de nitrates par jour plus 1968 Kg de chlorure de sodium nécessaires à la régénération des résines.

Qu'est-il prévu pour cette nouvelle pollution puisqu'à notre connaissance ces produits sont rejetés dans l'environnement à l'aval de l'usine.

Déposition à l'enquête publique sur le projet de création d'un élevage de vison américain, déposition faite au nom de la S.E.P.N.B. le 29/8/86 par J.M.HERVIO

=====

Suite à la demande de Mr. LE BEC de création d'un élevage de visons sur la commune de SCAER (29), la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne (association reconnue d'utilité publique) émet les réserves suivantes :

. Plan d'épandage des lisiers : non-respect du plan sanitaire départemental (proximité du ruisseau et des habitations)

. Dispositif de clôture : ce dispositif, tel qu'il est décrit dans le dossier soumis à enquête publique, est manifestement insuffisant pour empêcher les évasions de visons.

Ces animaux, particulièrement fuyeurs, peuvent creuser et un grillage enterré de 25 cm n'est pas à même de les arrêter (le double au moins serait nécessaire!) De même, pour être efficace, le retour oblique de la clôture en partie haute devrait être réalisé en matériau lisse ne donnant aucune prise aux animaux.

La S.E.P.N.B. tient à souligner l'impact néfaste sur la faune sauvage que peut avoir ce mammifère étranger à notre faune. Il est, en effet, reconnu que le vison américain peut être responsable, en nature :

- * de destructions d'oiseaux aquatiques et de leurs couvées (canards notamment).
- de destructions d'espèces piscicoles (salmonidés notamment) qui peuvent composer près de cinquante pour cent de son régime alimentaire .

- * de destruction d'amphibiens protégés (grenouilles).

- * Enfin le vison américain entre en concurrence avec d'autres espèces de mammifères carnivores aquatiques :

- vison d'Europe, espèce protégée, à la limite de la disparition en Bretagne et dont on sait que l'espèce a été éliminée par le vison américain en Europe du Nord.

- loutre d'Europe, espèce protégée, dont les dernières populations bretonnes doivent être préservées pour les générations futures.

Par ailleurs, les dégâts causés aux élevages (lapins, volailles) par les visons américains entraînent une recrudescence du piégeage, en bordure des cours d'eau, qui, par sa non-sélectivité risque d'atteindre les espèces protégées pré-citées.

Pour toutes ces raisons, la S.E.P.N.B. donne un avis défavorable au projet soumis par Monsieur LE BEC.



COMMUNIQUE DE PRESSE 19.9.1986

V/Réf :

N/Rét.:

RASSEMBLEMENT ANTICONCENTRATIONS AGRICOLES

du 5 Octobre 1986 à HANVEC

Le Collectif anticoncentrations Agricoles organise à HANVEC le 5 Octobre un rassemblement ayant pour objectif de dénoncer les conséquences des concentrations dans les productions agricoles.

La S.E.P.N.B., avec d'autres associations, a attiré l'attention depuis de nombreuses années sur les importants problèmes de pollution qu'engendre cette nouvelle forme d'exploitation. Elle a réaffirmé lors de sa dernière assemblée générale, sa volonté d'en débattre avec les agriculteurs.

Le rassemblement du 15 Octobre à Hanvec va dans ce sens.

La S.E.P.N.B. invite donc ses adhérents et ses sympathisants à participer à une manifestation en souhaitant qu'une véritable base de discussion s'engage entre agriculteurs et protecteurs de la nature.

88

**SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DE LA NATURE
EN BRETAGNE**

186, rue Anatole-France
B.P. 32 - 29276 BREST Cedex
Tél. (98) 49.07.18



SEPNB

V/Réf. :
N/Réf. :

COMMUNIQUE DE PRESSE 5/10/1986

OBJET : VILLAGE DE VACANCES DE PLOVAN

De fait du prince en fait du prince....

l'Etat donne le mauvais exemple !

Le Bureau de la S.E.P.N.B. dans sa réunion du 2 Octobre 1986 s'est montré consterné, mais non surpris, de la décision du Premier Ministre de rétablir le permis de construire du village de vacances de Plovan.

Faisant fi de toutes les recommandations actuelles en matière d'aménagement du territoire, en rupture totale avec les orientations prises au niveau du Département pour la protection du littoral, refusant de considérer comme élément déterminant le caractère très dangereux de la côte de la baie d'Audierne pour la baignade,... d'une façon générale sans jamais appréhender ce problème particulier dans le cadre général de l'aménagement de la baie d'Audierne et sans en appréhender les vrais problèmes sur le fond, successivement Messieurs D'ORNANO, QUILLIOT et CHIRAC décident seuls. Monsieur d'ORNANO accorde, Mr. QUILLIOT retire, Mr. CHIRAC rétablit...! L'Etat donne là un très mauvais exemple qui n'est pas de nature à encourager ceux qui à travers les associations, à travers les administrations, à travers les diverses commissions consultatives départementales travaillent avec passion, connaissance et compétences pour la protection de l'environnement naturel dans le cadre d'un aménagement raisonnable du territoire.

La S.E.P.N.B. rappelle par ailleurs que dans le cadre du concours proposé par l'administration du programme d'architecture nouvelle pour l'Ouest, un projet de village de vacances intégré au bâti actuel du bourg de Plovan a été primé. Un tel projet respectueux de l'environnement, s'inscrivant parfaitement dans les perspectives d'urbanisme actuellement recommandées doit être très rapidement proposé à la connaissance du public.

LA PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE

LA PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE

La SEPNB est représentée dans :

Commission départementale des Sites, perspectives et Paysages :

Finistère, Morbihan, Ille et Vilaine, Loire-Atlantique

Commission d'arrondissement d'urbanisme : Finistère

Commission départementale des carrières : Finistère, Ille et Vilaine,
Loire-Atlantique

Conseil départemental d'hygiène : Morbihan

Commission départementale de conciliation : Finistère...Elle ne se
réunit jamais !

Conseil départemental de la chasse et de la faune sauvage : Finistère,
Morbihan, Loire-Atlantique

Commission régionale de la Forêt et des produits forestiers

Collège régional du patrimoine et des sites

Comité Consultatif de la Réserve naturelle des Sept-Iles

Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Occidentale

Au niveau national :

Maurice LE DEMEZET est membre du Conseil National de la
Protection de la nature (CNPN), du
Comité Ecologie et Gestion du Patrimoine
Naturel (EGPN), du Comité de gestion de la
Taxe parafiscale sur les granulats, du C.A
du Conservatoire de l'Espace Littoral et du
C.A. de la FFSPN.

Jean-Yves MONNAT est membre de la commission scientifique de
la CPRN et de celle des inventaires ZNIEFF-
Bretagne. Il participe au groupement d'in-
térêt scientifique "Oiseaux marins"

Max JONIN assure la Présidence de la Conférence Permanente des
Réserves Naturelles (CPRN), est membre du
Comité pour la Recherche dans les Espaces
Protégés (CREP)

Alain THOMAS et Eric THOUMELIN participent aux commissions de
travail de la CPRN

Alain THOMAS participe aussi au GIS "Oiseaux Marins"

**LES RAPPORTS D' ACTIVITES
DES SECTIONS**

Protection de la nature

Les rendez-vous des oiseaux

Samedi 22 mars, la section Concarneau-Tréguinc de la SEPNB (Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne) va reprendre ses sorties ornithologiques aux abords des étangs de Trévignon. L'été dernier, la SEPNB avait remporté un grand succès avec ces

sorties : 350 personnes, essentiellement des touristes.

Les promenades de quatre heures sont animées par deux ornithologues locaux : Roland Péron et Pascal Cariou. Elles permettent de découvrir une faune, une flore et un milieu naturel très privilégiés. Essen-

tiellement axées sur la richesse ornithologique, elles envisagent tous les problèmes chers à la SEPNB.

Les rendez-vous avec les oiseaux auront lieu deux fois par mois jusqu'au 1^{er} juin, puis toutes les

Si les étangs ont eu leur heure de popularité grâce aux grenouilles de Jean Rostand, ils mériteraient aujourd'hui autant de gloire pour leurs trésors ornithologiques. « De nombreuses personnes sont surprises de les découvrir », dit R. Péron. Dans les cinq dernières années, pas moins de 130 espèces d'oiseaux ont été recensées, dont des nouvelles depuis 1984. Parmi ces oiseaux, les plus courants : foulques, canards, colverts mais aussi les plus rares,

sarcelles d'été, morillon souchet, busard des roseaux...

Des raretés...

A cette époque des premiers rayons de soleil, les oiseaux vivent une période importante, celle des migrations, des amours accompagnées des parades nuptiales.

La sarcelle d'été vient nicher à Trévignon. Elle arrive début mars et repart fin août hiverner au sud du Sahel. Deux couples sont sur

les étangs et constituent une des raretés de Trévignon. Depuis 1973, on peut aussi voir le morillon. Il ne niche que dans six endroits en Bretagne et il n'existe que 750 représentants de cette espèce en France.

Ces jours-ci, les étangs accueillent aussi deux oies cendrées, en halte au cours de leur voyage migratoire qui les conduit de Vendée ou d'Espagne aux frontières de la Pologne et de l'URSS. « On n'en avait pas vu depuis cinq ans. Elles font 1,50 m d'envergure. »

... A protéger

« La sarcelle d'été et le morillon ont un intérêt scientifique évident. A elles seules, ces deux espèces méritent une protection efficace de ce milieu naturel fragile et attachant », disent R. Péron et Pascal Cariou. « En particulier, il devient crucial d'y réglementer la chasse. »

La SEPNB souhaite que la chasse soit interdite sur le domaine public maritime et sur deux étangs les plus propices à la nidification : le Loch-Coziou et le Loch-ar-Guer. « On peut cohabiter avec les chasseurs mais il faut une réglementation. Nous-mêmes nous ne pénétrons pas derrière les étangs pour ne pas endommager le milieu naturel. »

R. Péron et P. Cariou ont d'autres projets, comme celui d'organiser des sorties avec les écoles. Grâce en partie à l'argent récolté avec les sorties, la SEPNB réalise un montage audiovisuel sur les étangs. Elle a également confectionné des panneaux d'information.

Véronique ROLLAND.



Les busards des roseaux.



Le grèbe huppé

attribution d'une partiel au nord au sud SEPNB

SECTION CONCARNEAU-TREGUNC

Adresse : LE ROUX Charles
Ti Louzouar - Pendruc
29128 TREGUNC
Tél. 98.97.62.48 (Secrétaire)

BEUCHER Michel
10, Impasse des Trois Mâts
29110 CONCARNEAU
Tél. 98.97.85.30 Membre du C.A. (Trésorier de section)

Date et lieu de réunion : Une réunion bimestrielle. Centre des Arts et de la Culture de Concarneau

Activités d'animation :

1) Sorties sur le terrain

Secteurs concernés. Baie de Concarneau, rivière de Pont l'Abbé, sorties hivernales. Découverte des migrateurs hivernants et limicoles.

Etangs de Trévignon. sorties pré-estivales. mai-juin. animateurs bénévoles de la section

- sorties estivales juillet/août/2 sorties en moyenne par semaine-animation SEPNE plus de 800 participants
- Participation à la journée "Invitation aux rivages" organisée par le Conservatoire de l'Espace et du Littoral.

Animation en milieu scolaire

- public Classes primaires du canton. Trégunc - Concarneau. 150 élèves concernés
- centre aéré de Trégunc. Classes de mer implantées sur la commune. Une centaine de jeunes concernés
- lieu de sorties. Plan d'eau du Moros - Etang de Trévignon.

2) Soirées

a) Printemps 86.

En collaboration avec l'Association Culturelle de Concarneau. Une quinzaine - Exposition-Conférence - sorties sur le terrain- Les Algues- Les plantes médicinales - La découverte des plantes du Littoral.

b) Novembre 1986- Exposition-Conférence- La pollution par hydrocarbures-

Présence à des salons.

- Salon du livre Maritime- Concarneau du 16 au 20 juillet 1986 -Stand SEPNE
- Accueil du "Tro Breiz" SEPNE - 4-5 août avec sortie sur les Etangs de Trévignon
- Exposition-vente au S.I de Trégunc - Eté 1986

Actions de protection de la Nature :

- Prises de position et intervention auprès des élus et organismes responsables dans les domaines suivants.

- 1) pour interdire la chasse sur le domaine maritime des étangs de Trévignon (Intervention auprès du Maire de Trégunc - du Conservatoire de l'Espace et du Littoral- de la Fédération Départementale de la Chasse)
 - pour diminuer la pression de la chasse sur les étangs. Entrevue R.PERON/ J.Y.MONNAT et M. CREOFF - Fédération le 22 juillet 1986.
 - 2) prise de position défavorable à l'implantation d'un port de plaisance dans l'anse de Penfoulic. Commune de Fouesnant (voir chapitre communiqués de presse).
 - 3) prise de position défavorable à l'implantation d'une usine d'incinération d'ordures ménagères de 28 communes du Sud-Finistère après concertation avec le bureau départemental SEPNB
 - 4) Prise de position concernant l'extraction du maërl dans la zone des Glénans créant une dégradation de l'environnement.
 - 5) Protestation auprès du Maire de Trégunc à propos d'une autorisation accordée à une équipe de cinéastes à filmer une séquence sur les étangs de Trévignon en pleine période de nidification (avec utilisation de matériel lourd-camions sur les dunes)
 - 6) Participation des membres de la section à des plantations d'oyats organisées par la municipalité de Trégunc.
 - 7) Participation de membres de la section à l'opération surveillance de la réserve SEPNB à Trunvel (Tréogat) lors de l'ouverture de la chasse)
 - 8) Recensement des oiseaux échoués du 22-23 février 1986
- Rappel pour interdire la pratique de la chasse dans la zone portuaire du plan d'eau du Moros (dénouement favorable attendu prochainement)

Réalisations diverses :

- Panneaux d'information grand public - faune - flore des dunes et marais littoraux
- article "Penn ar Bed" n°121 - Les étangs de Trévignon
- Réalisation d'une flamme postale sur TREGUNC sur le thème "Zones humides-dunes" (après concours de dessins enfants)
- mise en chantier d'un montage audio-visuel sur les étangs de Trévignon qui se concrétisera en 1987

SECTION QUIMPER-PAYS BIGOUDEN

Adresse: Jacques GARREAU
9 Cité Bellevue
29143 GOURLIZON
Tél : 98.94.41.17

Réunion : le 1er mercredi de chaque mois

Activités :

La majeure partie des activités de la section Quimper-Pays Bigouden est concentrée autour des zones de palues et étangs de la Baie d'Audierne.

La richesse évidente de ce milieu ayant été mise en évidence, la section locale SEPNB n'a pas ménagé ses efforts pour attirer l'attention des décideurs sur la nécessité de protéger ces zones fragiles. Si tout n'est pas encore payant, loin s'en faut, force est de reconnaître que, globalement les choses vont dans le bon sens : acquisition de terrain par le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres; subvention CEE pour la protection des oiseaux en Baie d'Audierne; un propriétaire privé donne en gestion à la SEPNB l'étang le plus intéressant biologiquement de cette zone...

En plus des nombreuses réunions, démarches administratives..., la section locale SEPNB a organisé :

- * En liaison avec les Syndicats d'Initiative du Pays Bigouden des randonnées bi-hebdomadaires, durant les mois de juillet et août (400 personnes y ont participé), un atelier botanique (15 personnes concernées), des ateliers ornithologiques (45 personnes concernées).

- * Pour 300 personnes des centres Renouveau de Loctudy et Beg Meil, des sorties découvertes de l'étang de Trenvel.

- * Un stage ornithologique de 5 jours pour 15 personnes, hébergement à l'ancienne école de Lesneut en Pouldreuzic.

- * La mise sur pied d'un inventaire des différents groupements botaniques sur l'ensemble de la Baie (de Plovan à Penmarc'h).

- * Le recensement ornithologique (plus particulièrement les anatidés) des étangs de la Baie et du plan d'eau du Moulin Neuf en Pont L'Abbé durant les mois d'hiver.

- * Depuis le 22 septembre 1986, Monsieur Sylvain CATTO a confié à la SEPNB la gestion de son étang de Trenvel en Tréogat/Tréguennec. Afin de valoriser le site, différents travaux ont été entrepris : coupes de Phragmites pour aménager des mares reposoirs, confection de radeaux flottants pour la remise des canards de surface, fauche et entretien d'anciennes prairies... D'ici le printemps prochain de nombreux travaux y sont prévus : nichoirs à sternes, postes d'observations... Bien entendu, cette réserve servira à de nombreuses activités pédagogiques pour les écoles de la région et pour les participants aux futures randonnées et autres activités que nous organiserons l'an prochain.

* Nous participons à la popularisation du site exceptionnel qu'est la Baie d'Audierne tant en France qu'à l'étranger, par la vente du poster de François BOURGEON (plus de 2000 exemplaires déjà vendus avec un point de vente en Suisse et un autre en Belgique).

* Les activités de la Section Quimper-Pays Bigouden ne se sont pas cantonnées à la Baie d'Audierne.

- Nous avons aidé les Gardes chasses Fédéraux à mener à bien leur recensement anatidés sur les étangs de la Baie d'Audierne, le plan d'eau du Moulin Neuf en Pont l'Abbé, et surtout de l'Ile Chevalier à Pont l'Abbé (le 11.02.86).

- Nous avons aidé l'association pour la Sauvegarde de la Rivière de Pont l'Abbé à organiser ses sorties hivernales autour de l'Ile des Chevaliers (100 Personnes concernées)

- Nous avons organisé une sortie d'Observation des Bernaches Cravants sur le port de Loctudy le 26 janvier 1986 (90 personnes concernées)

- Nous avons présenté une demande d'Arrêté de protection de biotope (classement en cours à la Préfecture) concernant la carrière de Poulguen en Penmarc'h en vue de sauvegarder les 12 espèces d'Orchidées sauvages qui y poussent.

- Comme tous les ans, nous avons participé aux recensements internationaux des : - Oiseaux échoués : 23 Février 1986

-Anatidés et limicoles : 15 Janvier; 15 Mars et 15 Octobre 1986

- De plus cette année, nous avons eu à recenser les oiseaux mazoutés lors du dégazage en mer survenu fin Mai

- D'autre part, la section SEPNB-Quimper Pays Bigouden a pris contact avec la Direction Opérationnelle des Télécommunications, afin d'obstruer les poteaux téléphoniques métalliques. Ceux-ci constituent en effet des pièges mortels pour les oiseaux cavernicoles. Les sociétés chargées de la pose de ces poteaux ayant négligé de mettre en place les obturateurs prévus, les PTT refusant de se charger de ce travail, c'est donc la SEPNB qui, bénévolement, palliera à ces carences. Coût de la pose par poteau : 17 Frs (estimation PTT, qui n'en connaît ni le nombre, ni la répartition).

SECTION MONTS D'ARREE

Adresse : Ecole de Botmeur
29218 HUELGOAT

Réunions bimensuelle au local de l'Ecole de Botmeur

Activités :

- Recensement de la population de Castors du Yeun Elez (15 personnes mobilisées pendant 2 journées)
- Recensement de la population de Busard St Martin et Cendré des Monts d'Arrée, ainsi que de l'avifaune nicheuse. Surveillance des aires . 350 journées/homme dont un séjour d'une semaine en juillet
- Accueil du groupe FRAPNA-ISERE pendant 3 jours (15 personnes)
- Accueil d'un groupe Franco-Québécois pendant un W.E. (20 personnes)
- Intervention sur le problème des ULM dans les Monts d'Arrée .
- Intervention sur le problème de la moto verte et élaboration d'un projet des sites à interdire
- Intervention contre le Projet de ligne à Haute tension Brennilis-Morlaix et recours juridique
- Réunion bi-mensuelle ouverte au public

SECTION NORD-FINISTERE

Adresse : 186, rue Anatole France
B.P.32
29276 BREST CEDEX

Réunion mensuelle : Dernier mardi de chaque mois à 20 H 30 au siège SEPNE
Réunion d'information ouverte au Public

Responsable : Jean-Noël BALLOT
route de Penn an Toul
Président : 29219 LE RELECQ KERHUON
Tél : 98.28.01.62
Trésorier : Francis ALLAIN
7, rue du Trégor
29263 PLOUZANE

Animation Grand Public : (½ journée)

- Découverte des tourbières (Trémaouezan) ½ journée
- Découverte de l'avifaune hivernante de l'Etang de Kerhuon (½ journée)
- Découverte de la Baie de Morlaix (1 journée)

Stands d'information :

- Foire St Michel (3 jours)
- Exposition oiseaux en cage (1 jour)

Sorties naturalistes

- Découverte des migrations d'oiseaux au Centre ornithologique d'Ouessant
Initiation aux techniques de décompte : 3 W.E. = 8 jours.
- Initiation à l'avifaune forestière et dénombrement des aires de rapaces
en forêt de Cranou : 3 W.E. = 6 jours
- Initiation au décompte de l'avifaune des Monts d'Arrée.
Recensements des Busards St Martin et Cendré : 1 W.E. = 2 jours
- Les journées d'animations Grand Public ont concerné environ 200 personnes
- Les W.E. naturalistes ont accueilli 210 journées/hommes

SECTION DU PAYS DE PLOERMEL (Morbihan)

Adresse : Le Vieux Bourg - Taupont - 56800 PLOERMEL

Réunions : L'avant dernier mercredi de chaque mois à 20 h 30 à la Mairie de Ploermel

Responsable : Nicole MABILAIS
Tél: 97.93.60.25

Animations :

- 26 Janvier : Observation des oiseaux hivernants sur l'Etang au Duc de Ploërmel, (24 personnes)
- 5 Janvier : Découverte des oiseaux hivernants du Golfe du Morbihan (32 personnes)
- 20 Avril : Observation "les passereaux de nos campagnes", 15 personnes)
- 25 Mai : Sortie découverte - "Flore du bocage et des landes" (21 personnes)
- 8 Juin : Visite de la réserve du Cap Fréhel (40 personnes)
- 22 Juin : Découverte des insectes,
- 16 et 17 Octobre : Exposition de champignons tout public. 135 espèces présentées à plusieurs centaines de visiteurs
- 12 Octobre : Sortie découverte des "Champignons" (40 personnes)
- 19 Décembre: Film conférence "Au Loup"

Activités diverses :

- Entretien du sentier botanique de Lizio qui reçoit au cours de l'année plusieurs milliers de promeneurs.
- Réalisation de l'aménagement de la tourbière de Sérent : élaboration et mise en place d'un panneau de présentation générale, balisage du sentier, aire de stationnement pour les visiteurs. Inauguration.
- Présence lors de diverses manifestations locales (Assemblées Gallèses de Concoret, fête des artisans de Caro, foire St Denis...
- Participation à l'Entente Socio-culturelle du Pays de Ploermel.

Projets d'activité :

- Poursuivre les actions d'information et de découverte des milieux naturels ainsi que les animations pédagogiques
- Terminer le balisage du sentier de la tourbière de Sérent en installant sur le sentier des pancartes descriptives de la flore.
- Refaire les panneaux du sentier botanique de Lizio en matériaux plus résistants.
- Organiser l'Assemblée Générale régionale de la S.E.P.N.B.
- Organiser une fête de printemps,
- Organiser une sélection pour un concours régional qui s'adressera aux jeunes de 12 à 19 ans.
- Participer aux manifestations locales et organiser des expositions.

SECTION DE VANNES

ADRESSE	SENN MORELHAN BP 209 56006 VANNES Cedex
LOCAL	Sous-sol Batiment F1 / Cité Radieuse Mercado VANNES tél: 97.40.92.95.
PERMANENCE	au local de la section le mercredi de 14 h à 18 h
REUNION MENSUELLE	au local de la section le premier vendredi du mois à 20 h 30
PERSONNEL PERMANENT	Brigitte VADIER - Animatrice (FONJEP) Daniel HUMBERT - Permanent (Objecteur de conscience)
RESPONSABLE DEPARTEMENTAL	Roger MAHEO SEPNB - BP 209 - 56006 VANNES Cedex

La section participe aux réunions de :

- + commission départementale des Sites
- + conseil départemental d'Hygiène
- + conseil départemental de la Chasse et de la Faune sauvage
- + commission départementale des Carrières

AMENAGEMENT DU COMPLEXE DE KERVERT (Presqu'île de Rhuys)

La SEPNE est associée aux études de réhabilitation de la dune et du marais, comprenant l'organisation de circuits de découverte des richesses naturelles. Les travaux, financés par le département du Morbihan, font l'objet d'un suivi scientifique et technique par la SEPNE.

MARAIS DU PONT VERT VANNES

Suite à la concertation avec la ville de Vannes, une solution permettant la circulation normale de l'eau de mer dans le marais a été trouvée. Une concertation est en cours avec le Conservatoire du Littoral pour l'aménagement et la gestion de ces terrains.

MARAIS DE SENE

Parallèlement au projets d'acquisition par le Conservatoire du Littoral la SEPNE a réalisé un état des lieux : étude cartographique du degré de colmatage des bassins, de l'état des digues et du zonage écologique de l'ensemble des marais.

RIVIERE DE PENERF

Un vaste projet de mise en valeur aquacole des marais maritimes de l'Est du Morbihan a été lancé. La SEPNE suit ce dossier : cartographie écologique de la rivière de Penerf, rôle pour l'avifaune nicheuse, migratrice et hivernante, protection et réhabilitation des secteurs sensibles.

POTEAUX PTT

La section a organisé un bouchage de poteaux métalliques PTT, 600 obturateurs ont été posés en deux jours.

RENCONTRES NATURE 86

Grande animation du 2 au 31 Mai 1986 avec :

- + exposition peintres animaliers au musée des Beaux Arts de Vannes.
- + exposition photos de nature dans le passage de la Cohue à Vannes.
- + soirée de gala 'La musique et l'Oiseau' à la Chapelle des Carmes le 13 Mai.
- + soirée du film animalier au Palais de Arts le 23 Mai.
- + sorties de découverte de la nature.

SORTIES TOUT PUBLIC

- + sorties 'Oiseaux du Golfe' 12 Janvier et 14 Décembre.
- + sortie 'Oiseaux de l'Etang au Duc' 9 Février.
- + porte ouverte à la réserve de Falguérec 1^{er} Mai.

SECTION LORIENT

Adresse : Maison du Moustoir
rue du Professeur Mazé
56100 LORIENT
Tél : 97.83.17.29

Réunions : Le 2ème vendredi de chaque mois à 20 h 30, au local.

<u>Responsable :</u>	Jean-Pierre FERRAND	Permanence :
	28, rue Duguay Trouin	Mercredi : 14 h à 18 h
	56100 LORIENT	
	Tél: 97.21.66.96	

Animations :

- . Sorties publiques gratuites : Oiseaux de la rade de Lorient, à Larmor-Plage (10/01); Golfe du Morbihan (19/01); Ile de Groix (4/05); Dunes et étangs de Plouhinec (24 et 25/05); Golfe du Morbihan (7/12).
- . En milieu scolaire :
 - sortie en rivière d'Etel, école primaire Bisson/ Lorient (20/01)
 - 7 conférences sur le droit de l'environnement pour les 2è année de l'IUT de Lorient (janvier à mars)
- . Pour les centres sociaux :
 - collaboration régulière aux activités du Club nature du Centre social du Moustoir (Lorient): animations, prêt de documentation et de matériel
 - présentation des activités de découverte de la nature et des sites naturels de la région lorientaise au centre social de Keryado (Lorient)26/11.
- . Divers :
 - Réalisation d'un montage diapos sur l'île de Groix
 - Conférence sur les zones humides à l'assemblée générale de l'association Tarz Heol (Ploëmeur, 8/05)
 - formation d'animatrices du Syndicat d'initiative de Lorient aux animations naturalistes à l'île de Groix (22/08)
 - accueil de trois animatrices naturalistes québécoises (30/09-1/10)
 - fonctionnement régulier du centre de documentation au local de la section : prêt d'ouvrages, consultation sur place. Utilisation des services notamment par l'IUT, des classes du primaire et du secondaire, des stagiaires en formation continue (GRETA).
 - participation au Forum des associations à Lorient (13 au 15/09)

Protection de la nature :

- . Entretien et surveillance des îlots de la rivière d'Etel (colonies de sternes protégées par arrêté de protection de biotope)
- . Aménagement de sentiers à la réserve naturelle de Groix
- . Participation à un chantier de restauration de dunes à Plouharnel et Quiberon (25/10).
- . Recherche d'une solution au problème de la moto dans les dunes de Plouharnel en concertation avec les administrations et groupements concernés.
- . Intervention à l'enquête publique du POS de Pluneret.
- . Suivi de la gestion de la base de loisirs de Larmor-Plage en liaison

avec les services concernés; interventions à la suite d'actes de chasse illégaux dans ce secteur.

- * Participation à la concertation engagée par la mairie de Lanester en vue de l'aménagement d'un plan d'eau sur l'embouchure du ruisseau du Plessis

Actions en justice.

- * Constitution de partie civile dans une affaire de destruction de Bernaches en rivière d'Etel. Aucun résultat, pour cause de négligence du parquet (notre plainte a été oubliée). Condamnation à 800 F d'amende suite au P.V. des gardes-chasse.

Etudes

- * Inventaire et cartographie des oiseaux nicheurs des dunes de Plouhinec
- * Inventaire des oiseaux marins nicheurs des réserves de Groix et de la rivière d'Etel.
- * Cartographie des orchidées des dunes de Plouhinec.
- * Découverte et suivi de plusieurs sites abritant diverses espèces de chauves-souris.
- * Participation aux recensements internationaux d'oiseaux marins échoués.
- * Communication pour "Beluga" sur un échouage de Dauphin bleu et blanc à Plouhinec et sur la tentative de sauvetage de l'animal.
- * Recherche approfondie de la présence de la Loutre en région lorientaise.

SECTION DU GOELO

Adresse: S.E.P.N.B.
Section du Goélo
B.P. 93 B
22500 PAIMPOL

Présidente : Mme ROUDAUT
Secrétaire : Mr. LE ROY

Section créée le 10 octobre 1986.

Activités :

- . Relations avec une association de protection de l'environnement de PLOUBAZLANEC
 - avec les CLIMA (lutte anti-nucléaire)
- . accueil de l' élu écologiste Didier ANGERS le 13 décembre
- . intervention dans le projet de remembrement de la région de Paimpol-Plounez : demande de nomination d'un nouveau PQPN en remplacement de celui nommé qui ne vient jamais aux réunions; demande de nomination d'un conseiller en agriculture biologique sur la région; participation aux réunions de la commission extra municipale du cadre de vie de Paimpol; rencontres avec les responsables des coopératives agricoles.
- . roselière du Palud en Plouha : démarche en cours pour le classement du site (avis favorable de la commission départementale des sites depuis 1977... sans suite).

SECTION ILLE ET VILAINE

Adresse : Maison de la Consommation
et de l'Environnement (M.C.E)
48 Bd Magenta
35000 RENNES
Tél : 99.30.35.50

Responsable : Claude BELLY
Trésorière : La Haylé
35250 MOUAZE

Objecteur de conscience : Yves CONSTANTIN
La Haylé
35250 MOUAZE

T.U.C. Patricia MAILLARD
(1 mois½)

Réunion de la section : tous les 1er mardi de chaque mois à la M.C.E. à 20H30

Permanences à la M.C.E.: chaque mercredi de 17 h 30 à 19 h
chaque lundi après midi (14 h-19h) et
vendredi matin (9 h-12h)

I -ACTIONS DOMINANTES

I.1. Affaire SOREDI ("CITROEN")

La section 35 s'est mobilisée début 86 sur ce projet d'ouverture d'une usine de traitement par incinération de déchets industriels à Chartres-de-Bretagne. Voici un résumé des faits :

- le 2 mars 79, par arrêté préfectoral, la société Citroën est autorisée à exploiter à Chartres de Bretagne une unité d'incinération.
- du 22 Novembre au 21 décembre 85; enquête publique sur un projet de reprise de l'installation par la société Soredi (sous-filiale de la Générale des Eaux)
- la section 35 prend position par communiqué de presse interposé et fait une demande de saisine d'étude d'impact, demande qui sera rejetée.
- en décembre 85 et mars 86, les quatre conseils municipaux concernés émettent un avis défavorable au projet.
- le 18 avril 86, plusieurs associations demandent, d'une part un sursis à exécution, d'autre part l'annulation de l'arrêté sus-visé.
- en juin 86, la commune de St Jacques dépose, un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Rennes.
- le 16 juillet 86, le T.A. de Rennes ordonne le sursis à exécution.
- le 1er août 86, appel de la Société Soredi contre ce jugement.
- le 3 octobre 86, la commune de Chartres de Bretagne dépose un mémoire visant à obtenir l'annulation de l'arrêté du 18 avril 1986.
- actuellement, l'affaire est toujours en Conseil d'Etat tandis que la société Soredi exploite, à titre provisoire, l'incinérateur.

Rennes-District

Bruz

15-5-86
O-P

Le bois de Cicé traversé par la déviation
de la route Rennes - Redon

**La Société pour l'étude et la protection
de la nature s'inquiète**



La future route Rennes-Redon suivra cette allée forestière

I.2. Mare des Maffeys :

La présentation de cette affaire figure dans le rapport d'activité 95. Rappelons-en tout de même les grandes lignes. Située sur la commune de St Jacques de la Lande, la mare des Maffeys présentait un intérêt faunistique et floristique incomparable sur une si petite surface (Grèbe castagneux, Pilulaire, Utriculaire,...).

En janvier 85 commençait un remblaiement massif du site, ceci malgré les tentatives de discussion et les mises en garde de la SEPNB-35 à l'égard du maire de la commune de St Jacques. Actuellement, le site est irrémédiablement perdu (cf. "Journée de l'Environnement") et la SEPNB persiste à porter plainte contre X pour destruction d'espèce végétale protégée (la Boulette d'eau ou *Pilularia globulifera*). La SEPNB a donc versé en septembre 85, une consignation d'un montant de 5.000 F,00 fixé par la chambre d'accusation. Cette somme devrait servir à supporter les frais de dossier au cas où nous serions déboutés. Le juge d'instruction qui a repris le dossier en juillet 86, a considéré la plainte comme recevable et a transmis l'ensemble des pièces à la chambre d'accusation. Celle-ci doit maintenant décider s'il y a lieu de poursuivre ou pas devant le Tribunal Correctionnel ou Administratif. Selon Maître Hervoché, avocate de la SEPNB, il y a tout lieu de penser que Mr. CATTO, maire de St Jacques, est bien à l'origine de la destruction de la mare des Maffeys et donc de la pilulaire. La suite de la procédure devrait permettre de lever toute incertitude. Tous les espoirs sont donc permis de voir la SEPNB obtenir gain de cause dans cette affaire.

I.3. "Journée de l'environnement":

Le 22 mars 1986 était organisée, par la section, une journée officielle de sauvegarde de l'environnement et de protection des zones humides. Cette initiative fait suite à l'affaire de la mare des Maffeys : une espèce végétale protégée, la Pilulaire, était menacée par la future déviation de la route de Nantes. Mis devant le fait accompli, il nous restait à trouver une solution conciliant à la fois les impératifs du développement et le devenir du patrimoine. Ainsi est né un projet de sauvegarde, unique en Bretagne; le transfert de la Pilulaire dans un biotope adéquat et hors d'atteinte. Ce type d'intervention étant délicat et mal connu dans ses contraintes, il convient d'en souligner actuellement le caractère exceptionnel.

Outre l'intérêt de l'opération en elle-même, cette journée a permis de réunir; le représentant du Président du Conseil Général; les responsables de la Direction Départementale de l'Equipement, de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement; ainsi que Mr. LE SOUEF, Directeur du Conservatoire Botanique de Brest. Le transfert de la Pilulaire ou Boulette d'eau s'est donc effectué en présence de tous les officiels et avec l'autorisation spéciale du Ministère de l'Environnement.

Avec comme support une mini-exposition, les problèmes de protection des sites et des espèces étaient à l'ordre du jour. Signalons que depuis le 22 mars, la D.D.E. 35 communique en temps voulu, à la section, ses projets de déviation routière. Ainsi, cette "journée



Le tracé de la déviation des DC 177 et 77 dans le bois de Cîcé

En avril était mis à l'enquête publique à la mairie de Bruz, un projet de déviation du CD 177 Rennes - Redon, entre Ker-Lann et la Croix-Madame, où la jonction se fera avec la déviation de Pont-Réan. La chaussée prévue passera au nord de l'actuelle route. Longue de près de 3 km, elle devrait être construite entre 1987-88.

Trois projets avaient été étudiés par la direction de l'Équipement mais pour diverses raisons le 3^e fut retenu, celui qui s'écarte le plus au nord et qui propose un échangeur au carrefour du CD 77, lequel de Bruz permet de gagner Rennes par la Prévalaye. Le tracé de ce dernier sera également modifié pour déboucher à la Croix-Madame.

Le bois amputé de 25 %

Or, la future route Rennes-Redon traversera le petit bois de Cîcé et l'amputera, avec les destructions annexes, du quart de sa surface. Ce bois (dont l'extrémité est toujours privée) appartient maintenant au district urbain de Rennes lequel en a confié la gestion à l'ONF le 20 octobre 1983. Depuis lors, Cîcé est ouvert aux promeneurs et reçoit la visite de groupes de collégiens et d'étudiants qui viennent y étudier la flore et la faune essentiellement ailée.

On comprend donc la réaction de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne qui n'approuve pas le tracé

retenu. Pour elle, Cîcé a une grande importance. Dans ce petit bois se trouvent des espèces végétales rares dans la région et c'est un saile pour les migrants : « L'intérêt de Cîcé tient à sa diversité » dit la SEPNB qui admet que le site n'est pas remarquable au point de vue paysager mais il est le seul massif au sud de Rennes avec le bois de Scauvras et il a l'avantage d'être ouvert au public.

Un échangeur nécessaire

Au cours d'une réunion sur le terrain avec M. Mallierd représentant l'ONF et M. Le Guern de la direction de l'Équipement, la SEPNB développa ses arguments relevant le fait qu'en liaison avec l'Association des professeurs de biologie et de géologie, avec l'Agence d'urbanisme, elle voudrait utiliser Cîcé à des fins de découverte de la nature en raison de son attrait écologique aux portes de Rennes. Et c'est l'occasion pour la société d'avancer que l'étude d'impact s'avère insuffisante à ce point de vue.

M. Le Guern, explique que le tracé a été arrêté après des réunions de concertation et que ce sont les élus qui ont donné le feu vert, le bois n'ayant pas de valeur économique ni même touristique dans son état actuel et posant moins de problème que la traversée de terres agricoles. Certes, un carrefour à niveau entre les CD 177 et 77 serait plus facile à réaliser qu'un échangeur. En effet, il

faut compter une dénivellation de six mètres entre la chaussée supérieure et l'inférieure et il y a les raccordements.

Mais la déviation Guichen - Pont-Réan sur ses 13 km ne comporte aucun carrefour à niveau et il aurait été anormal et dangereux d'en maintenir un dans le secteur où la circulation est la plus dense. Et puis, estime M. Le Guern, l'échangeur ne choquera pas l'œil : il sera assez bien fondu dans la végétation.

Selon M. Mallierd, Cîcé n'a guère d'intérêt pour l'exploitation de son bois (de mauvais chênes) ou la promenade : c'est plutôt un grand taillis. Il comprend néanmoins les préoccupations de la SEPNB en ce qui concerne la flore, encore que l'ensemble du bois ne sera pas détruit et que de mini-superficies recèlent toujours des éléments intéressants pour l'étude du milieu.

Les représentants de la SEPNB ont formulé leurs objections auprès du commissaire enquêteur. Il reste maintenant à savoir quelle conclusion en sera tirée, mais il semble peu probable que le projet retenu, le n° 3, soit profondément modifié. Dans un couple d'années, au lieu du gazouillis des oiseaux, le bois de Cîcé vivra au rythme des moteurs à explosion.

Alain Daniel

de l'Environnement" semble avoir été à l'origine d'une amélioration sensible de nos relations avec l'administration.

I.4. Bois de Cicé :

Suite au projet de déviation du CD 177 Rennes-Redon au droit du bois de Cicé, une enquête publique s'est déroulée en avril dernier à la mairie de Bruz. Propriété du District de l'Agglomération Rennaise, ce bois serait amputé, si les travaux se réalisaient, du quart de sa surface. Intéressant par sa diversité floristique et par sa richesse ornithologique, le bois de Cicé est actuellement ouvert au public (la section y a déjà organisé quelques animations). Les projets d'aménagement du District devaient faciliter cette ouverture. C'est pour toutes ces raisons que la section, en accord avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre et l'Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise, a déposé en mairie de Bruz, pendant l'enquête publique, un mémoire reprenant les insuffisances de l'étude d'impact et les raisons pour lesquelles les organismes et associations précités s'opposent au projet de déviation du C.D. 177, dans sa version actuelle au droit du bois de Cicé, et qui amputerait celui-ci du secteur le plus intéressant du bois.

Actuellement, l'arrêté d'utilité publique n'est pas encore pris mais devra l'être avant le 17 avril 1987, conjointement à un arrêté de modification du Plan d'Occupation des Sols de Bruz. Sachant qu'en juin dernier le Conseil Général a donné un avis favorable au projet retenu à l'issue de l'enquête d'utilité publique, quelles actions devons-nous ou pouvons-nous engager d'ici le 17 avril 87 ?

La balle est désormais dans notre camp.

II - ETUDES ET CONTRATS :

II.1 - Etude du réaménagement de la gravière de Champçors :

Ou plus exactement "Un exemple de réhabilitation de gravière délaissée dans le cadre d'une nouvelle exploitation". Tel est le thème de l'étude confiée à Yves CONSTANTIN dans le cadre d'un mémoire de fin de Maîtrise de Sciences et Techniques option Aménagement et Mise en Valeur des Régions. Ce travail est également l'aboutissement d'un suivi des relations qu'entretiennent, depuis plusieurs années, la section 35 et la Société Rennaise de Dragage.

Face aux demandes de plus en plus pressantes d'ouverture de carrières, la question se pose de savoir quelle politique globale d'aménagement mettre en place (sur 400 ha exploités au sud de Rennes, 350 ha restent pour la plupart non réaménagés) ?.

Nous souhaitons, à travers la réalisation d'un tel document de synthèse, participer à l'aménagement puis à la gestion de ces "biotopes naturels de seconde main" que représentent les carrières abandonnées des abords de la Vilaine, de la Seiche et du Meu.

Une étude descriptive complète du milieu a donc été réalisée et complétée par une analyse détaillée des potentialités d'aménagement de la gravière de Champçors, ceci en vue de sa réhabilitation écologique et paysagère, tout en bénéficiant des conditions liées à l'ouverture de la gravière de Babelouse toute proche.

Le mémoire final, rédigé en collaboration avec le S.R.D., l'Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise et la Direction Départementale de l'Équipement, présente la synthèse des études effectuées ainsi que la mise en valeur des propositions d'aménagement complétée du descriptif des travaux à réaliser.

Si aucun élément nouveau ne vient contrarier le lancement de l'exploitation les travaux devraient débuter début 1988. Rendez-vous donc dans un an.

II.2. Inventaire et description des milieux naturels du sud de Rennes :

Réalisée pour le compte du département, cette étude a été confiée principalement à Daniel CHICOUENE, Michel DANAIS et Lionel GOHIER tandis qu'une dizaine d'adhérents y ont collaboré, que ce soit par leur apport de connaissances ou par leur prospection sur le terrain.

Ce recensement exhaustif de l'avifaune et de la flore du sud rennais constitue, pour l'avenir, un élément de référence pour toute proposition d'aménagement et de gestion des milieux étudiés.

II.3. Itinéraires pédagogiques :

Lancé en 1984, ce projet d'aménagement de sentiers pédagogiques vient de recevoir, à "titre incitatif", le soutien de la ville de Rennes par l'intermédiaire d'une subvention attribuée par l'Office Socio-Culturel Rennais à la Fédération Française de Randonnée Pédestre et à la SEPNB.

En 1987, grâce à cette aide et à partir de la synthèse cartographique des éléments connus sur ce territoire du sud de Rennes, les différents partenaires intéressés (l'Association des Professeurs de Biologie Géologie, les communes concernées, l'Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise, la F.F.R.P, la Direction Départementale de la Jeunesse et du Sport et la SEPNB) vont devoir "plancher" pour l'aboutissement de ce projet, condition indispensable à la reconduction de la subvention de la ville de Rennes.

III - COMMISSIONS :

III.1. Commission mammifères :

Bernard GUILLEMOT, Jean-Charles GRANIER et Didier NICOT ont effectué quelques sorties de prospection de mammifères, sans grand résultat. Les soirées d'initiation à la dissection des pelotes de rapaces nocturnes n'ont pas "rassemblé les foules".

Il va donc falloir repenser ces deux activités ou les envisager seulement "à la demande".

La participation aux rencontres Reunig, pour l'élaboration de l'Atlas des mammifères bretons a été assurée par Bernard LE GARFF, Fanch PUSTOCH et Pierre CONSTANT.

Une sortie, organisée par Guy-Luc CHOQUENE, a été consacrée à la prospection d'un site à chauve-souris près de Guipry. Jean-Charles GRANIER et Bruno GAUDEMER représentent la SEPNB aux réunions du Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage.

III.2. Commission remembrement :

Relancée grâce à quelques adhérents actifs, cette commission a retrouvé, en 1986, un second souffle. Côté Direction Départementale de l'Agriculture, les invitations aux réunions interservices (traitant des cas de communes en remembrement), et auxquelles nous répondons, ont amélioré les relations.

Du 15 octobre au 30 novembre, l'"opération bocage", menée grâce à la participation de la Maison de la Consommation et de l'Environnement, de la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement et de Eau et Rivière de Bretagne, a été un succès malgré un nombre de visiteurs très modestes (500 en un mois et demi).

L'exposition de l'association "Perche-Nature": "le bocage-ses rôles-son avenir" a connu un vif succès à la M.C.E. et surtout dans les quatre communes choisies pour y faire des animations (scolaires, agriculteurs, débats contradictoires, film...).

A n'en pas douter, cette opération constitue un investissement à long terme il est difficile aujourd'hui de mesurer tous les impacts.

Pour 1987, la commission désire poursuivre ses activités d'information et de sensibilisation (visite de communes remembrées, conférences-débats...) plus particulièrement avec la commune de Pleumeleuc qui prépare son remembrement.

Notons également la sortie tant attendue du rapport "Bocage et eau", synthèse illustrée d'un stage-formation organisé par la section, en 1984, à St Vincent sur Oust (35). Il constitue un document de travail très intéressant et est disponible au local au prix de 35 F l'unité.

IV - SORTIES ET STAGES NATURE :

- . 19 janvier : présentation de la baie du Mt St Michel; aménagements et conséquences. Michel DANAIS, Philippe FOUILLET, Jo LE LANNIC et Bernard LE GARFF. 80 personnes malgré une pluie persistante.
- . 8 février : les lichens en ville de Rennes; relation avec la pollution et la nature des substrats. Daniel CHICOUENE - 30 personnes
- . 22 Mars : "journée de l'environnement" cf I.3.
- . 13 avril : découverte botanique et ornithologique des marais de Gennedel, près de Redon. Daniel CHICOUENE, Guy-Luc CHOQUENE. 55 personnes
- . 17 mai : à la découverte de la géologie des bords de la Vilaine. Jean-Jacques CHAUVEL, Marie-Josée LE GARREC, Yves CONSTANTIN, 50 personnes.
- . 18 et 19 mai : découverte de la faune, de la flore et de la géologie du Cap Fréhel. Thierry GILSON, Max JONIN, Alain THOMAS et Gérard AUBRON). 50 personnes
- . 25 mai : sortie loutre, prospection. Didier NICOT.
- . 14-15 juin : stage Lépidoptères à la station biologique de Paimpont. Bernard CHAUBET, Gérard TIBERGHIEU et Anne RICHARD.
- . 16 novembre : étude d'une station lichennique à l'Ouest de Rennes; le barrage de la chambre aux loups, près d'Iffendic. Daniel CHICOUENE. 25 personnes.
- . 6 décembre : sortie naturaliste-randonnée sur les bords de la Vilaine, commune de St Senoux. Antoine ALBRESPIY. 20 personnes

V - ANIMATIONS - FORMATION

V.1. Animations longues (2 jours) : Bruno GAUDEMER

- Stage B.A.F.A (A.F.R.S.) du 1er au 5 avril à Chauvigné
20 stagiaires en milieu rural autour du thème "vie de camp-nature".
- Stage D.D.J.S., les 15 et 18 avril. 18 jeunes volontaires venant d'équipes socio-éducatifs ont travaillé sur l'approche sensorielle des milieux naturels avec comme support la "malle écologie- animation-nature" de la DDJS.

V.2 . Animations-enfants

- Le 22 janvier : maison de quartier de Rennes
- Le 23 janvier : films nature dans les écoles
- Les 6et8 mars : en baie du Mt St Michel, avec 40 enfants du Collège de Guichen, dans le cadre d'un Projet d'Action Educative
- Le 24 avril : découverte de la forêt et des landes de Paimpont par 14 enfants -CMI de St Marc Le Blanc.
- Le 25 juin : découverte des insectes de la lande à St Senoux. 20 enfants de 8 à 12 ans.

V.3. Animation tout public

- Le 26 février : animation SEPNB-Amis de la Terre; connaissance et protection des oiseaux. 6 instituteurs
- Le 16 mars : animation nature en baie de St Briec pour la mission locale
- Le 23 mars : animation en baie du Mt St Michel pour les "Corsaires malouins"
- Le 20 avril : animation en baie du Mt St Michel sur les sentiers nature de Gézé

VI - EXPOSITIONS

- "Le bocage-ses rôles-son avenir" cf III.2
- "A ma mer" au triangle
expo de Bill CURTSINGER à la M.C.E. dans le cadre d'une quinzaine d'information sur GREENPEACE organisée avec les Amis de la Terre.

VII - MANIFESTATIONS DIVERSES

- Le 23 février : recensement des oiseaux marins échoués sur les côtes d'Ille et Vilaine
- du 21 au 25 avril : semaine animation scientifique à Beaulieu
- les 10et11mai : fin de la Transarmoricaïne à Redon. Stand de la SEPNB.
- Le 18 juin : braderie. Stand de la SEPNB
- du 14au17août : festival international des films animaliers à St Malo. Stand de la SEPNB

- . les 4-5 et 6 octobre: salon du jardinage à Rennes. Stand SEPNB. animation scolaire
- . pose d'obturateurs PTT sur les routes d'Ille et Vilaine
- . marché des Lices

VIII - CONFERENCE :

- . Le 31 janvier : conférence du Pr. LEFEUVRE sur la baie du Mt St Michel patrimoine international

IX - CONTACTS ET ACTIONS AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS :

Perche Nature - Maison de quartier Morbihan (Rennes) - CISTEM - CNER -FFRP- Association des Amis du Pont de Pierre de Lassy - Association Loisir et Culture de St Erblon - Centre d'Information sur l'Energie et l'Environnement (CIELE, ex Amis de la Terre) - MCE - Espace et Recherche - Audier - Mission locale - Triangle - Comité chartrain pour la défense de l'environnement et de la Santé - Eau et Rivière de Bretagne.

Rapport préparé par Yves CONSTANTIN

Complété et corrigé par Bruno GAUDEMER
Claude BELLY



SECTION SAINT-NAZAIRE-PRESQU'ILE GUERANDAISE

Adresse : SEPNB Section Saint-Nazaire-Presqu'ile
Maison du Peuple, Place S. Allende
44600 SAINT-NAZAIRE

Responsable : F. BIORET

Réunions de section : le 3^{ème} jeudi du mois
20h 30
Maison de quartier de Kerlédé

Soirées mensuelles : 2^{ème} vendredi du mois
20h 30
Maison du Peuple

Contacts : F. BIORET 2, rue des bouleaux 44600 Saint-Nazaire
R. GAUTRON Ecole P. Minot 44500 La Baule
C. THOMAS 28, rue de Stalingrad 44600 Saint-Nazaire

Correspondants locaux :

Le Croisic: S. BOUILLAUD 50, rue de la Ville d'Ys
44490 Le Croisic

La Turballe: J.P. LONGA 8, rue des sternes
44420 La Turballe

La pollution de l'estuaire Un travail de fourmis avec des moyens limités dans la quasi indifférence

Après la pause du week-end, les employés municipaux ont repris les râtaux et les pelles : en ce lundi matin, les plages de l'estuaire offraient toujours le triste spectacle de sable souillé, d'agglomérats visqueux et noirsâtres. « Ce sera long à disparaître », estimait un des nettoyeurs. En effet, là où il était passé lui et les siens, il y a seulement deux jours, la pollution était revenue : moins dense, certes, mais bien présente avec ces boules noires à peine visibles et qui jonchent le littoral sur le sud comme sur Saint-Nazaire, jusqu'à Pornichet à toucher La Baule. La plus belle plage d'Europe (c'est ce qu'on dit) serait pour l'instant épergnée. Il y a fort à craindre pourtant qu'elle ne supporte, à un moment ou à un autre, les effets de la pollution. Hier encore, des nappes refaisaient surface aux abords de Donges.

Le travail de fourmis entamé par les municipalités concernées, seules chargées du nettoyage en l'absence de mesures préfectorales, dit assez la difficulté de la tâche qui attend les protecteurs des rivages. Et que faire ? C'est sans doute ce que doivent se dire les autorités compétentes qui font preuve depuis le début de la catastrophe d'un pieux silence, avec de leur propre impuissance. « Heureusement que ça s'est passé maintenant et pas à la

veille des vacances ! ». Une réflexion relevée au hasard de la promenade sur les côtes et qui dit assez l'inconscience des populations devant le danger de tels incidents : danger pour la faune et la flore, pour l'environnement en général. Et qui dit que le tourisme n'en souffrira pas à long terme ? Ainsi, ces rochers constellés de taches noires qu'il faudra traiter. Hier après-midi, les services de la mairie de Saint-Nazaire testaient une machine Kärcher, produisant

de l'eau chaude sous pression assez efficace pour le nettoyage de ces rochers. Le problème est qu'un seul appareil vaut 50 000 F. Pour un emploi limité, une municipalité hésite à se lancer dans la dépense. Il est possible toutefois que ces mêmes engins utilisés dans les catastrophes de Bretagne aient été stockés et puissent être utilisés dans l'estuaire de la Loire. La demande va être faite à la préfecture.

SEPNB : « Des moyens dérisoires »

Pour autant, le « laissez-faire » n'est pas général : ainsi, les municipalités se sont attaquées à la tâche et aujourd'hui doit avoir lieu à la sous-préfecture, une réunion de toutes les communes touchées par le « fléau ». Il y a aussi la SEPNB (Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne) qui rappelle encore les effets néfastes d'une telle pollution sur les oiseaux (« le moindre contact avec une nappe d'hydrocarbure, même très limitée leur est fatal : par ulcération de l'appareil digestif, par perte de l'imperméabilité du plumage) dont plusieurs cadavres ont été recueillis. Elle évoque les conditions difficiles de sauvetage de ces volatiles, donnant en exemple la récente mini-marée noire de décembre, où presque tous les oiseaux récupérés ont

péri. De son avis, le bilan définitif ne peut encore être établi : « Dès le 3 janvier, la totalité des laridés (mouettes et goélands) observés dans le port de Saint-Nazaire étaient plus ou moins mazoutés ». Elle estime que « les moyens mis en œuvre semblent dépassés et dérisoires. Qu'en serait-il dans le cas d'un accident pétrolier grave dans l'estuaire ? ». La SEPNB demande aux particuliers et aux municipalités de rassembler les cadavres et les oiseaux échoués et de contacter : MM. Gautron (tél. 40 24 42 68, La Baule) ; Mercier (tél. 40 23 41 13, La Turballe) et Thomas (tél. 40 66 35 97, Saint-Nazaire).

Les pêcheurs ont, eux aussi, réagi rapidement et sont entrés en contact avec les Affaires maritimes pour établir le préjudice qui leur est causé. Ce sont essentiellement les civilliers et les moulliers (dont la campagne avait été prolongée jusqu'à la mi-janvier) qui sont concernés par la pollution.

La situation pour ne pas être noire, n'est pourtant pas encore claire : les promeneurs de ce week-end sur les plages l'ont découvert à leurs dépens : vêtements souillés, souliers noircis. Les escaliers desservant les rivages en témoignent. La pollution est là, bien là.

J.-M. MÉNORET.



Rapport d'activité 1986

ANIMATION

* Soirées à la Maison du Peuple de St-Nazaire :

10 janvier : projection diapos entre adhérents

14 mars : Traces et empreintes

11 avril : Les reptiles par R. LE NEUTHIEC

9 mai Les mammifères avec T. LODE

13 juin : Nature et Survie par Y. CHAUTY

12 décembre : les mammifères marins : projection du montage diapos SEPNB
et de "Jean-Louis le dauphin"

* Interventions extérieures: projections, conférences :

27 avril sortie découverte du milieu en Brière

21 avril et 22-23 mai : projection de Grain de sel, classe de mer
de Pornichet

23 juin : sortie avec les enfants d'une école de Rennes sur la dune
de Batz sur mer (classe de mer)

10 nov. : projection sur les oiseaux du littoral à la bibliothèque
municipale de St-Nazaire

Avril et mai : intervention lors de stages du CIPP de Nantes

14 août : sortie découverte des dunes de Pénestin, organisée par
Les Amis du Pays entre Mès et Vilaine

* Sortie de section :

12 avril : sortie ornithologique dans les marais salants

* Expositions, présence à des salons :

1 et 2 février : participation au 1^{er} Forum des associations au service de l'homme à St-Jean de Dieu au Croisic
tenue d'un stand

24 et 25 mai : tenue d'un stand à l'exposition Faune et Flore du Littoral organisée par Pornichet-Demain à Pornichet

8 au 11 mai : participation à l'AG de la FFSPN à Limoges

22 au 27 août : venue du Tro Breizh au Croisic et à Guérande : participation des adhérents de la section

ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

* Projet d'aménagement des marais du Brivet :

Poursuite des contacts et des actions en commun avec les Pêcheurs et les Chasseurs de Brière.

Le projet semble actuellement au point mort

* Protection du littoral :

■ Dune de Pen-Bron (La Turballe) : participation à 3 réunions à la mairie de La Turballe avec les élus et DDE, DDA, DRAE : mise en place d'un programme de protection.

■ Dune de La Falaise (Batz) : sortie sur le terrain avec M. Le Maire du Croisic pour envisager les modalités de protection de la dune fixée non encore urbanisée.

■ Plusieurs entretiens ont eu lieu avec les élus du Croisic pour aborder divers problèmes d'environnement sur la commune

■ Révision du POS de La Turballe : participation à l'enquête publique en mars et participation à une réunion de consultation préalable à l'adoption du nouveau POS, le 28 mai.

ACTIONS JUDICIAIRES

* Plaintes déposées par la SEPNB concernant les pollutions pétrolières dans l'estuaire de la Loire : rédaction des textes des plaintes (mars)

Pollution du 3/12/85 : l'analyse des échantillons d'hydrocarbures prélevés par la gendarmerie le jour même de la pollution, a été effectuée à la demande du juge d'instruction chargé de l'enquête.

Les résultats mettent hors de cause la centrale EDF de Cordemais. Bien que l'origine demeure inconnue, un non-lieu a été ordonné.

Pollution du 30/12/85 (Folgoët) : Des négociations sont actuellement en cours entre l'avocat de la SEPNB et celui du pétrolier.

- * Chasse photographique sur une réserve SEPNB :
Le contrevenant a été condamné le 24 septembre 1986 à une amende de 600 F et à 2000 F de dommages et intérêts.

ACTIONS DIVERSES

- * participation au recensement européen des oiseaux marins échoués :
21 fév. Maison du Peuple de St-Nazaire : présentation de l'opération et organisation des prospections.
22-23 fév. et 1-2 mars : 15 bénévoles répartis en 9 équipes ont parcouru 42 km de côtes entre l'estuaire de la Loire et celui de la Vilaine.
142 oiseaux ont été recensés, 14 d'entre eux étaient mazoutés.
Mais si l'on ôte du total "non mazoutés" les oiseaux dont on est certain que la mort est due au froid, on obtient alors un bilan proche de la réalité avec 28% d'oiseaux mazoutés.
- * échouages de mammifères marins sur nos côtes : dauphins, phoques :
recueil d'informations
- * participation à la réalisation d'un film diffusé sur TF 1 par
"Les animaux du monde" sur les goélands
- * participation au colloque Loutre à Bois-Joubert les 19-20 septembre et à la conférence de C. BOUCHARDY à St-Joachim.

GESTION DES RESERVES

- * bilans ornithologiques :
 - . baisse de la reproduction des sternes pierregarin
 - . maintien de la colonie d'avocettes
 - . nidification incertaine de l'échasse
 - . eider à duvet : découverte de 3 sites de nidification, dont 2 ont produit des poussins
 - . tadorne de Belon : reproduction sur Bacchus
 - . Goélands argentés : augmentation générale des effectifs, colonisation de nouveaux sites
 - . éradication des goélands argentés : opérations menées avec succès sur quelques sites
 - . héronnière : poursuite de la baisse des effectifs nicheurs (hérons cendrés, aigrettes garzettes), phénomène compensé par la colonisation de nouveaux sites en Presqu'île.
- * réserve d'orchidées : progression importante de la population, + 20% en 86
- * Quifistre : production de 15 tonnes de sel cette année. Le paludier quitte la saline et sera remplacé en 87.
- * Recrutement d'un TUC, Pierrette AMIAUD, en mai-juin-juillet sur les réserves : entretien, recensement, gardiennage.
La nécessité d'un gardiennage fréquent devient indispensable face à la forte pression de dérangement causée par de nombreux visiteurs, appartenant pourtant bien souvent à des associations de protection de la nature, dont...la SEPNB...

SECTION LOIRE-ATLANTIQUE

Maison des Associations
10 bis, Bd de Stalingrad
44000 NANTES
Tél : 40.29.36.50

Responsables : Christine JEAN - déléguée départementale
21, rue A. de Vigny
44300 NANTES

Gilles MABON - Secrétaire
6, avenue des Louveteaux
44300 NANTES

Pierre MONNIER - Trésorier
La Mercerie
JOUE SUR ERDRE
44440 RIAILLE

Le Bureau se réunit les 2^e et 4^e mardis de chaque mois à la Maison des Associations.

ACTIVITES :

SENSIBILISATION DU PUBLIC

- Les sorties de section : celles qui ont eu lieu, ont bénéficié d'une affluence moyenne d'une dizaine de personnes.
Les autres ayant été annulées en raison des conditions climatiques (neige, verglas).
- Camp : cet été, pendant 15 jours, une vingtaine de jeunes de 14 à 17 ans ont participé au camp organisé par Pascale RIO "Découverte du Milieu Naturel et Humain en période sur le canal de Nantes à Brest".
- Exposition : voir ci-après.
- Adhésions au collectif "Loire Vivante" qui regroupe l'ensemble des Associations de Protection de la nature situées le long du cours de la Loire, depuis la source jusqu'à la mer, les Associations de pêcheurs et celles de tourisme vert, et qui s'est constitué dans le cadre du Programme d'Aménagement de la Loire piloté par l'E.P.A.L.A. (Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents).
L'objectif de ce collectif est de promouvoir le maintien des derniers espaces naturels de la vallée.

PROTECTION DU MILIEU

- CONTRATS avec la D.R.A.E. : Mission d'expertise d'étude d'impact.
Définition des domaines de connaissance à aborder dans le cadre d'une formation aux métiers liés à l'entretien des cours d'eau.
- DOSSIERS : Marais de Mazercilles : dépôt le 12 juin 1985 d'un dossier de demande d'arrêté de protection de biotope. Nous avons appris au même moment l'existence d'un projet d'extraction de sable sur la commune de St Mars du Désert.

- La même procédure entéeme pour la tourbière de Logne arrive à son terme. Cela semble bien engagé.
- Aménagement hydraulique des Marais du Brivet: La S.E.P.N.B. avait démissionné de la commission de concertation estimant que le projet devenait de plus en plus ambitieux en étant complètement coupé des réalités locales. Ses inquiétudes ont été partagées par de nombreux élus, puisque la majorité des communes refuse d'adhérer au Syndicat d'Aménagement des Marais;
- Projet d'aménagement hydraulique sur le canal de la Martinière et sur le Falleron aval. La S.E.P.N.B. n'a pas encore eu connaissance de l'ensemble des pièces du dossier. Elle attend donc l'Enquête Publique .
- Projet d'extension de la mine d'uranium sour la mer à Pririac. Intervention lors de l'enquête publique en Juin dernier où un complément d'étude sur les rejets de radium en mer a été demandé.
- A noter : suite au contrat d'étude d'environnement avec St Sébastien sur les fles de la Loire des mesures concrètes de sensibilisation et d'aménagement pour la découverte du milieu vont être prises.

PARTICIPATION A DIFFERENTES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES

- Commission des sites qui analyse les demandes de permis de construire en sites inscrits ou classés.
- Commission des carrières.
- Conseil départemental de la chasse et de la faune sauvage.

ECHANGES INTER ASSOCIATIFS ET INTERNATIONAUX

- Echange franco-québécois en septembre : dans le cadre d'un échange franco-québécois d'animateurs-nature proposé à la S.E.P.N.B. par l'Association "ATOUT VERT" en liaison avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse COFQJ, 4 adhérents ont passé plusieurs semaines sur l'île verte, dans l'estuaire du Saint-Laurent et dans la réserve faunique Duchénier. En retour, la S.E.P.N.B. a accueilli trois jeunes et fort sympathiques Québécoises qui ont découvert la Bretagne au travers de leur séjour dans les différentes sections. D'autres échanges en perspective
- Voyage en Hollande dans le cadre d'un échange bi-gouvernemental. L'an dernier, dix Hollandais étaient accueillis à Bois Joubert. Cette année à l'automne, dix personnes (dont quatre adhérents S.E.P.N.B.) ont répondu à l'invitation d'un collectif d'Associations Nature et Education à l'environnement.
Séjour qui a apporté une multitude d'enseignements.
En projet : un montage diapos et un article dans PENN AR BED.

L' ASSEMBLEE GENERALE DE BREST



COMPTE RENDU A.G. SEPNB

V/Réf :
N/Réf :

BREST 20 Avril 1986
A.J. du Moulin Blanc

■ Le C.A. précise que, pour les élections, les membres associés jouissent à part entière du droit de vote;

■ La liste du tiers sortant, des membres démissionnaires et démissionnés, et des nouvelles candidatures est présentée à l'A.G.

■ Présentation du rapport d'activités 1985 par Max JONIN. Ce rapport était à la disposition de tous les membres depuis un mois; il est voté à l'unanimité des présents à jour de leur cotisation, moins 3 abstentions.

Ces abstentions sont motivées par ce qui suit : 2 membres du Conservatoire Botanique réprouvent "l'attitude ombragère de la SEPNB vis-à-vis du Conservatoire " (sic). Les Président et Secrétaire Général précisent alors que le plus vif souhait de la SEPNB est de voir aboutir les problèmes de structure et de gestion du Conservatoire. Ils précisent également, en réponse à une remarque de ces personnes, que la SEPNB n'influencera pas le choix définitif de la structure de gestion du Conservatoire.

La troisième abstention est expliquée parce que "la SEPNB n'est pas très démocratique et ne pratique pas une politique globale de l'environnement ni une activité conforme à ses objectifs initiaux" (sic).

Là aussi le Bureau reprecise la ligne de conduite de la SEPNB, vis-à-vis notamment du monde politique, dont elle reste et veut rester totalement indépendante et n'influence en rien le choix politique de ses adhérents. En outre, le Président SALAUN relit les objectifs de la SEPNB dans ses statuts et le Bureau réaffirme la priorité de l'action naturaliste et pédagogique de la Société, qui ne se veut pas une société savante.

Il s'avère que la critique "anti-démocratique" faite à l'encontre de la SEPNB est induite par une confusion, dans l'esprit de certains, entre le siège régional et la section Nord-Finistère. Là encore le Bureau insiste, réclame, et bat sa coulpe, pour que l'information monte et descende entre sections et siège. Enfin, l'opportunité de création de réserves naturelles est exposée par la définition juridique et "biologique" du terme. Il est clairement affirmé que les moyens de protection seront toujours adoptés aux cas considérés.

.../...

.../...

■ On souhaite se dégager des discussions : la création d'une commission "Structures" qui réglerait les problèmes inter-sections et siège-sections et, d'une façon générale les divers problèmes de fonctionnement de l'association.

■ J.P. LEDUC présente à l'A.G. des rapports SEPNB-FFSPN. Maurice LE DEMEZET s'engage à fournir pour le bulletin de liaison un condensé des infos FFSPN.

■ Le Trésorier présente le rapport financier et le quitus est voté au Trésorier à l'unanimité des présents à jour de leur cotisation.

■ Le Président présente le rapport moral en donnant les orientations de la politique de la SEPNB pour l'année engagée. Ce rapport est accepté à l'unanimité.

■ Certains adhérents souhaitent que soit menée par la SEPNB une action vis-à-vis du monde des agriculteurs; également par le biais de l'enseignement agricole. Dont acte.

■ D'autres demandent où et comment formuler leurs demandes de renseignements concernant les problèmes qu'ils sont amenés à traiter : par écrit, de la manière la plus précise possible. Le Bureau indique également l'existence des nombreux stages de formation et les organismes publics, ou parapublics (DRAE,...) habilités à fournir les renseignements demandés.

■ La commission "EDITIONS" présente son travail et les dernières productions. Ses mots d'ordre sont esthétique, pédagogie et.. économie. Elle signale être toujours à la recherche de partenaires susceptibles de co-éditer, et est toujours à la recherche de projets intéressants, réalisables à plus ou moins long terme.

■ La commission "ANIMATION" à son tour résume son action et esquisse les perspectives d'avenir. Une nouvelle piste à poursuivre serait peut être celle du tourisme sous forme de prestations proposées à des professionnels, tout cela bien sûr sans dénaturer ou diminuer les actions habituelles et gratuites d'animations locales.

■ Enfin, et ceci est le dernier point traité en A.G., est voté à l'unanimité moins une abstention, l'achat par la SEPNB des Landes du Cragou. La SEPNB en deviendra donc propriétaire et en confiera la gestion à l'association des "AMIS DU CRAGOU" en précisant les buts et moyens par une convention bilatérale.

■ Après dépouillement, voici le résultat des élections: sont (ré)élus MM. BEAUFREPIN, BENO, GILSON, LE GAFF, LE PENNEC, Mme A.HILY, nouveaux élus MM. BALLOT, CONSTANTIN, GOURRAUD, MELOU, Mme BELLY

Rédacteur : T. GILSON



1, rue Anatole-France
F-32 - 29276 BREST Cedex
T. 98.49.07.18

Introduction au débat "DECENTRALISATION ET ENVIRONNEMENT"

Présentation

f :

st. : La première étape donc de la décentralisation c'est la loi du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements, des régions.

Elle s'est traduite par la suppression de la plupart des pouvoirs de tutelle administrative au profit d'un contrôle juridictionnel qui est fait a postériori

La 2ème étape c'est la loi du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'état.

La 3ème étape c'est la loi du 22 juillet 1983 qui complète et modifie la précédente.

Ces lois comportent plusieurs dispositions fondamentales pour l'environnement :
Une extension des pouvoirs de police du Maire en matière de :

- Prévention des pollutions de toute nature
- de protection de l'environnement par l'introduction de l'art.110 au code de l'urbanisme, article qui mérite d'être lu et que je vais d'ailleurs vous lire.
"Le territoire français est le patrimoine commun de la nation. Chaque collectivité publique en est le gestionnaire et le garant dans le cadre de ses compétences. Afin d'aménager le cadre de vie, de gérer le sol de façon économe, d'assurer la protection des milieux naturels et des paysages et de promouvoir l'équilibre entre les populations résidant dans les zones urbaines et rurales, les collectivités publiques harmonisent dans le respect réciproque de leur autonomie, leurs prévisions et leurs décisions d'utilisation de l'espace".

Encore faut-il en avoir la volonté et parfois les moyens.

Cet article permet de donner prise à un contrôle juridictionnel des P.O.S.

C'est à partir de là qu'une commission de conciliation a été mise en place dans chaque département.

Celles-ci doivent se prononcer en cas de conflit à propos des POS.

C'est aussi par l'introduction de l'article L 121-10 qui demande la gestion économe de l'espace et la nécessaire maîtrise de l'urbanisme dans les dispositions des documents d'urbanisme.

Les dispositions de cet article valent prescription nationale au titre de l'article L. 111.1 du code de l'Urbanisme.

Chaque intervenant pourra tout à l'heure développer ces sujets et éventuelle-

ment donner son point de vue.

Le nôtre est mitigé, nous n'avons pas trouvé et loin s'en faut ce que nous avions demandé lors de l'élaboration du Livre Blanc sur l'Environnement.

Par exemple notre droit à être entendu dans les commissions de travail des POS n'est possible que si le siège de l'association est le lieu où le POS est prescrit.

Nous ne pouvons pas saisir la commission de conciliation si nous trouvons un POS Mal conçu.

La création de commission communale départementale ou régionale de l'environnement n'a pas été prévue, alors que désormais ces collectivités devraient être nos interlocuteurs privilégiés.

La S.E.P.N.B. veut élargir son audience auprès des agriculteurs

BREST. - Avec 1984 adhérents à jour de leur cotisation, la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) constitue une force avec laquelle il faut compter. Et pourtant, ses dirigeants ont insisté, lors de l'assemblée générale qui vient de se tenir pendant le week-end à Brest, pour atteindre un jour l'objectif fixé en 82 : cinq mille adhérents.

Il y a un autre domaine où la société a un rôle à jouer qui n'était pas le sien jusqu'ici : le tourisme. Un tourisme axé sur la découverte de la nature. Mais à une telle action, la SEPNB veut fixer des règles précises. L'intérêt de faire mieux connaître à un large public - y compris d'estivants - les richesses naturelles de la Bretagne est évident. Mais cela nécessite des moyens financiers et en personnel. Moyens que l'organisation, avec onze salariés permanents et dix-neuf collaborateurs occasionnels, n'a pas. Malgré tout la « piste du tourisme tonique » vaut la peine d'être explorée. En particulier avec le concours d'organismes comme l'ABRI, l'Association bretonne des relais et itinéraires. D'ailleurs, comme on l'a souligné pendant cette assemblée générale, si cette mission n'est pas assurée par la SEPNB, d'autres s'en chargeront avec peut-être des intentions plus mercantiles, un souci moins marqué de respect de la nature.

Faire respecter la loi

Avec ses douze sections départementales et locales actives, la société continue de gérer un certain nombre de réserves biologiques bretonnes. Une nouvelle sera prochainement acquise. Celle du Cragou. Vingt hectares de landes sur les crêtes des Monts d'Arrées. L'organisation de

stages et de journées de formation est encore l'une des activités principales de la SEPNB. Avec les multiples études et recherche menées sur le terrain, dans le milieu national. Les actions concrètes de protection de la nature. L'édition de brochures et de documents. Le déclenchement d'actions juridiques...

Cette dernière activité, la SEPNB la mène en quelque sorte contrainte et forcée. « Est-il normal que ce soient les associations qui ont à veiller au respect de la loi ? » s'interroge à ce sujet Jean Salaün, président, et Max Jounin, trésorier de la société.

Ce sujet (brûlant) a été abordé samedi à la faveur d'un débat sur le thème « Décentralisation et environnement » auquel ont pris part des élus et M. Singelin, nouveau responsable de la DRAE, la Direction régionale de l'architecture et l'environnement. « Nous ne souhaitons ni les affrontements ni les recours juridiques » note la SEPNB en regrettant de ne pouvoir trouver ni à la région, ni dans les conseils généraux, ni parfois dans les communes, les interlocuteurs valables qui permettraient d'éviter le conflit. En outre, les commissions dites « de conciliation » créées dans les départements par la loi ne se réunissent pratiquement jamais. Et comme l'administration préfectorale ne joue pas toujours comme elle le devrait

C'est du côté des agriculteurs qualifiés parfois d'« aménageur de la nature » que l'association va, en particulier, s'efforcer de recruter. En n'ignorant pas que la tâche ne sera pas facile, même si certaines organisations syndicales agricoles (non majoritaires) sont conscientes de l'utilité et même de la nécessité d'une collaboration avec la SEPNB.

son rôle de contrôle de la légalité, le tribunal administratif reste le plus souvent l'unique solution.

La décentralisation, en donnant plus de pouvoirs aux élus, peut aussi contribuer à multiplier les abus. En particulier lors de l'établissement de POS (Plans d'occupation des sols). Ils en sont tellement conscients, ces élus, que l'un d'eux a eu cet aveu, lors du débat : « Nous donner une liberté totale serait un gâchis du territoire ». Bel exemple de franchise.

Jean-Charles PERAZZI

L'EXCÈS DE NITRATE DANS LES EAUX SOUTERRAINES continue de préoccuper. L'une des premières communes équipées de matériel de dénitrification enregistre le résultat suivant : 410 mètres cubes d'eau traités à l'heure et... 168 kilos de nitrate pur déversés dans un ruisseau voisin.

LA COMMISSION « ÉDITION » de la SEPNB va diffuser des posters à thèmes (la dune vivante, les mouettes, les mamillères) et des images en couleur.

Films et conférences à l'assemblée générale de la SEPNB à Brest

La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne tiendra son assemblée générale annuelle les 19 et 20 avril à Brest dans les locaux de l'Auberge de jeunesse (port de plaisance). A cette occasion, la SEPNB donne plusieurs rendez-vous au public qui pourra ainsi découvrir ses activités :

IV^e rencontres naturalistes le samedi 19, de 14 h à 16 h 30. Au programme : « Les chauves-souris de Bretagne » par Nadine Nicolas; « Les mammifères de la cuvette du Yeun Elez », par Lionel Lafontaine; « D'ici et d'ailleurs... les mammifères marins » par Eric Husenot.

— Environnement et décen-

tralisation le samedi 19, de 16 h 30 à 19 h : débat public entre les associations de protection de la nature invitées et des élus et administrations. M. Singelin, nouveau délégué régional à l'architecture et à l'environnement Bretagne, sera présent.

Films naturalistes en soirée le samedi 19, à partir de 21 h. Au programme : le rat musqué, le blaireau, le chevreuil, écologie de la rade de Brest, la plaine aux busards.

Belades naturalistes, le dimanche 20, à partir de 14 h : le conservatoire botanique de Brest, et/ou, la Tourbière de Lan Gazel en Trémeuzen; visites, à guidées, rendez-vous à l'A.J. sur

LA SEPNB. tiendra son assemblée générale annuelle samedi 19 et dimanche 20 avril, dans les locaux de l'Auberge de jeunesse Moulin-Blanc à Brest. A cette occasion, auront lieu les quatrièmes rencontres naturalistes, le

OF 12.4.76

samedi, de 14 h à 16 h 30. A programme : les chauve-souris de Bretagne, les mammifères de la cuvette du Yeun Elez et les mammifères marins. Le même jour, de 16 h 3 à 19 h, débat public : « Environnement et décentralisation ».

OF 21.4.76

La SEPNB en assemblée générale à l'auberge de jeunesse

Lire en « Bretagne »



Assemblée générale de la SEPNB durant le week-end, à l'auberge de jeunesse. Les congressistes ont, en particulier, pris la décision de se faire mieux connaître des agriculteurs.

Environnement

La SEPNB inquiète des conséquences de la décentralisation

Le Télégramme
21. 04. 76

LA SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) tenait samedi et dimanche son assemblée générale annuelle à l'auberge de jeunesse du Moulin-Blanc à Brest. Elle avait décidé, cette fois, d'examiner sa vie d'association et ses combats pour l'environnement à la lumière de la décentralisation. Une réforme que la SEPNB ne juge pas sans danger. Pour débattre justement de « décentralisation et environnement » elle avait invité samedi de nombreux hommes politiques et responsables administratifs.

L'élaboration du POS

Deux élus seulement sont venus : M. Abégüil, conseiller général, maire de La Martyre, et M. Pédel, conseiller de la communauté urbaine de Brest. Le directeur régional de l'environnement, M. Singelin, était également présent. Ils ont soulevé un grand problème : celui de la responsabilité des élus locaux dans l'établissement des plans d'occupation des sols.

« Ils ont sur le sujet un pouvoir quasiment sans partage depuis que l'Équipement se cantonne dans un rôle de prestataire de service. La loi, a expliqué M. Max Jonin, secrétaire général de la SEPNB, ne reconnaît pas le droit à des sociétés comme la nôtre d'être consultées au cours de l'élaboration du POS.

« Des commissions départementales de conciliation ont été créées. Elles ne se sont jamais réunies. Quant à l'Équipement qui, auparavant, servait de garde-fou, il n'est même plus l'arbitre. Résultat : en cas de conflit, nous

n'avons plus que la possibilité d'un recours devant le tribunal administratif, l'Etat remplissant son rôle de contrôle de la légalité ».

Devenir partenaire

« Ce n'est pas ce que nous voulons, précise pour sa part, M. Jean Salaun, de Logonna Daoulas, président de la SEPNB. Nous souhaitons devenir partenaires des élus à tous les échelons, commune, département, région ». C'est dans ce sens qu'il faut interpréter la demande de la société pour obtenir que dans les conseils généraux un groupe de quatre ou cinq élus soit l'interlocuteur des usagers en matière d'environnement.

M. Abégüil a prêté une oreille attentive à ces propos. Il a même déclaré « La liberté totale aux élus,

c'est le gâchis du territoire ». Il entendait par là que les élus sont trop sensibles aux appels des électeurs. Or, lutter pour l'environnement, c'est souvent sembler aller à contre-courant des intérêts immédiats de corporations (exemple des agriculteurs dont les nitrates polluent).

L'assemblée générale a marqué la volonté du mouvement de se faire mieux connaître et mieux comprendre du milieu agricole. M. Jonin a demandé l'ouverture d'un dialogue avec les syndicats d'exploitants et une politique d'information en direction des établissements d'enseignement agricole.

Le « look » SEPNB

Passant en revue ses différentes activités et commissions de travail, la société a mis l'accent sur trois axes qui lui permettent d'aller au-devant du public : les réserves et centres de nature qui marchent bien; l'édition de posters privilégiant l'esthétique (quatre magnifiques images sur les oiseaux marins vont être mises dans le commerce, de même qu'un tableau pédagogique sur la dune vivante qui pourraient être suivis de beaucoup d'autres en cas de succès et doivent créer esthétiquement un « look » SEPNB); et enfin, une politique d'animation avec visites guidées de sites particulièrement riches : trois animateurs y travaillent en permanence.

L'assemblée générale, qui réunissait des militants de la nature venus de toute la Bretagne, s'est terminée par une visite du conservatoire botanique du Stangalard à Brest et de la tourbière de Lann-Gazel à Trémeur.

Création de la réserve des Landes du Cragou

Le SPENB vient d'acquiescer 20 hectares de landes au Cragou, entre Scrignac et Berrien. Elle va y créer une réserve naturelle pour protéger la faune et la flore de cette crête qui est dans l'alignement de celles qui courent de part et d'autre du Roch-Trédudon.

« Nous voulons surtout éviter l'enrésinement de cette lande qui est une zone de reproduction notamment de rapaces », a expliqué Max Jonin.

Une association locale a rénové une vieille ferme à proximité et une fête d'inauguration de la réserve aura lieu les 14 et 15 juin.

En assemblée générale au Moulin-Blanc la SEPNB s'est inquiétée des conséquences de la décentralisation

(Lire en page 5)



● Lors du débat de samedi après-midi à l'auberge de jeunesse. M. Abégüil, maire de La Martyre, conseiller général de Ploudiry, à gauche sur la photo, avait à ses côtés, M. Pédel, représentant la Communauté urbaine de Brest, M. Salaun, président de la SEPNB et M. Singelin, directeur régional de l'Environnement.

Le Télégramme 21.4.76



J'ai trouvé une banque à qui par

Je veux une banque moderne, compétente, efficace, à qui puisse confier les yeux fermés tous mes problèmes de crédit de placements et d'épargne. Je veux un banquier qui prenne temps de me recevoir, m'écouter, me comprendre, et qui m recommande les solutions les plus adaptées à mes problèmes personnels, et, bien sûr, les plus avantageuses. Tout cela, l'ai trouvé au Crédit Mutuel. Le Crédit Mutuel, 5^e groupe bancaire français, dispose de toute la puissance nécessaire pour mettre au service de ses clients les technologies bancaires les plus efficaces. Avec le Crédit Mutuel, j'ai trouvé une banque à qui parle



Crédit Mutuel de Bretagne